

COMPL. E. MARQUIS
M. G. BIBLIOTHEQUE LEGISLATIVE
QUEBEC P. Q. PARLEMENT



LA TERRE

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Volume XXXIII - No 32
Montréal, mercredi
le 18 octobre 1961

Importants messages du monde ouvrier aux cultivateurs

pages 6, 10 et 22

L'Ontario proteste contre la hausse des prix des grains de provende

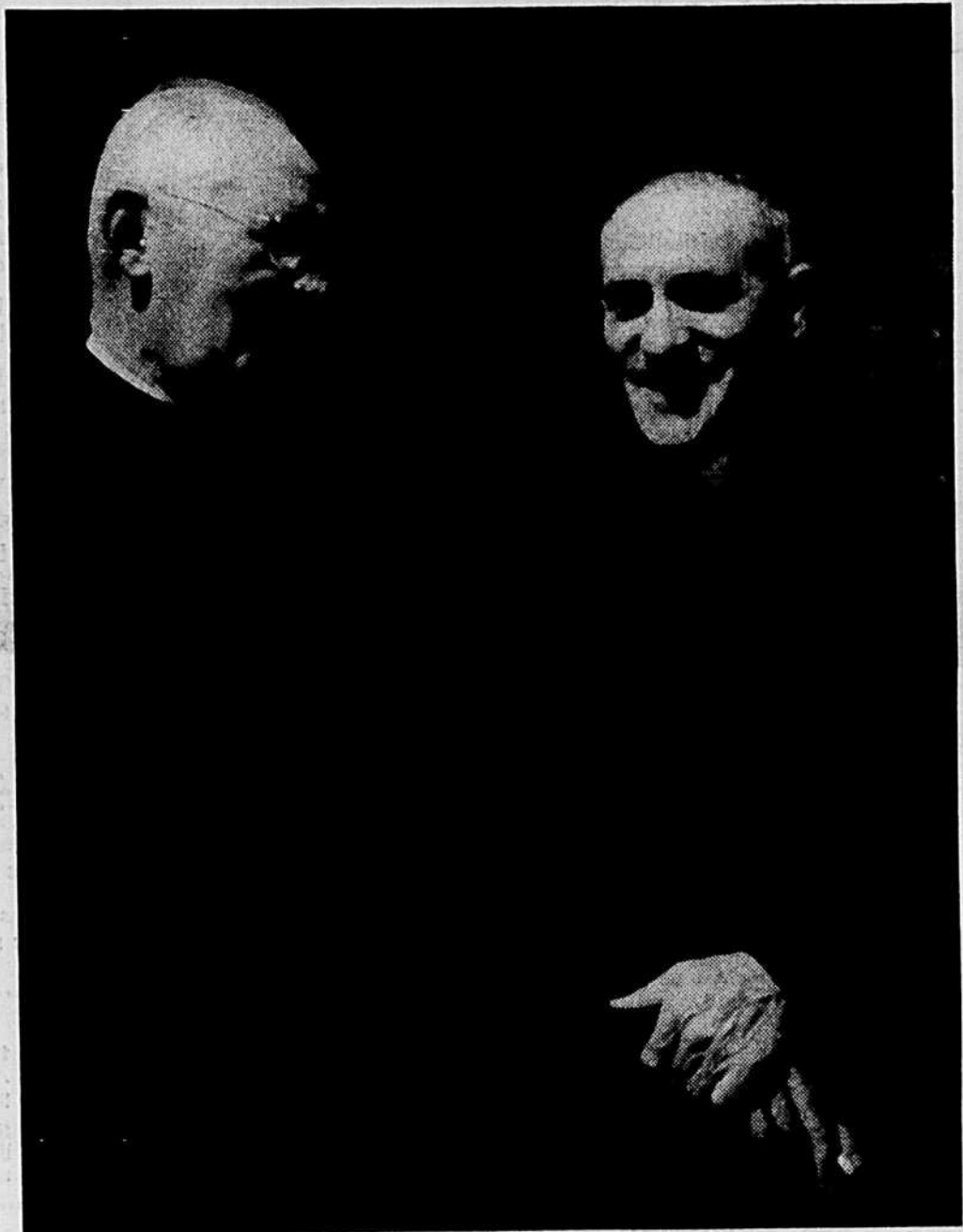
page 13

"Kambai" à Mao et à "son Excellence"

page 14

Un subside-rabais par livre de beurre

page 19



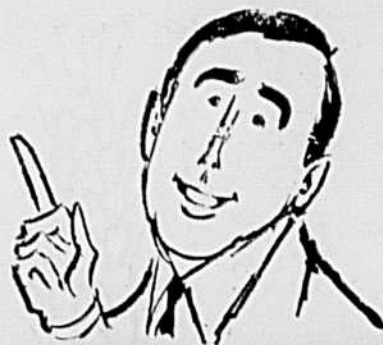
Deux aumôniers de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord, qui est cette semaine l'hôte du Congrès général de l'U.C.C., sont ici photographiés à l'issue du congrès de la Fédération de Québec-Nord, à Baie-St-Paul, le 17 août dernier. A gauche, M. le curé David Pelligrew, curé de St-Nicolas de Lévis, et à droite, M. le Curé Elzéar Bergeron, de Baie-St-Paul, aumônier du syndicat de cette paroisse. Les aumôniers de l'U.C.C. ont joué un grand rôle dans l'organisation de l'Union et dans sa propagande auprès des cultivateurs. Ils ont largement contribué à la formation des chefs et des dirigeants qui aujourd'hui assument efficacement leurs responsabilités à l'intérieur des structures de l'U.C.C.

(Photo T.C.N.)

LES CULTIVATEURS EN CONGRÈS

lire en pages 3, 4, 32

les quatre questions de



THOMAS TOULEMONDE

sur l'assurance-hospitalisation GRATUITE



qui y a droit?

- 1 Toute personne habitant la province depuis au moins *trois mois*.
- 2 L'enfant nouveau-né d'une telle personne a droit à l'assurance-hospitalisation *dès sa naissance*.
- 3 C'est à vous de *prouver* à l'hôpital que vous êtes citoyen de la province.
- 4 Les "gens en visite" dans la province n'ont pas droit à l'assurance-hospitalisation. À eux, ou à leur province, de payer.



QUAND me faire hospitaliser?

- 1 Quand vous en aurez vraiment besoin. C'est votre *médecin* qui décidera.
- 2 Mais en cas d'accident grave, l'hôpital peut décider à sa place.
- 3 Vous pourrez rester à l'hôpital *aussi longtemps* que votre médecin le jugera médicalement nécessaire.
- 4 Quand on parle de "votre médecin", on veut dire *celui qui vous traite*.



QUEL hôpital choisir?

- 1 N'importe quel hôpital qui a *signé un contrat* avec notre ministre de la Santé.
- 2 Les sanatoriums antituberculeux, les hôpitaux (ou asiles) pour maladies mentales, les foyers pour vieillards — et quelques autres institutions — n'ont *pas de contrat*.
- 3 S'il faut vous transférer d'hôpital pour des *raisons* d'ordre médical, on continuera quand même à payer vos frais.
- 4 Si vous tombez malade dans une *autre province canadienne*, Québec vous remboursera l'hospitalisation reçue — selon le taux en vigueur là-bas.
- 5 Si ça vous arrive d'être hospitalisé *en dehors du Canada*, Québec paiera vos frais jusqu'à concurrence de \$15 par jour.



quoi me donne-t-on?

- 1 Un lit de *salle ordinaire*, — les repas y compris.
- 2 Les soins infirmiers nécessaires (garde-malade, etc.).
- 3 Les services suivants: laboratoire, radiologie, autres procédés de diagnostic — ainsi que les interprétations nécessaires.
- 4 Médicaments, préparations et autres produits *prescrits* par le médecin et *administrés* sur place. Mais il faudra payer ce que vous emporterez chez vous.
- 5 L'usage des salles d'opération et d'accouchement, y compris l'installation d'anesthésie et le matériel ordinaire de chirurgie.
- 6 Radiothérapie et physiothérapie, c'est-à-dire les traitements aux rayons-x, électricité, massages, etc.

*Voici ce qu'il faudra payer vous-même:

- A Le médecin, le chirurgien et l'anesthésiste.
- B Les remèdes brevetés et l'ambulance ou tout autre véhicule.
- C Les soins reçus au dispensaire ou en dehors de l'hôpital.
- D Toute hospitalisation uniquement destinée à des examens du type "check up".

******Vous avez droit *gratuitement* à une chambre privée ou semi-privée *seulement* dans deux cas: si votre médecin affirme que votre état l'exige, ou si l'hôpital n'a plus de place dans ses salles ordinaires.

Dans tout autre cas, vous devrez payer la chambre au nouveau *prix réduit* accordé à nos assurés.

SURTOUT, N'oubliez PAS!

- 1 À votre sortie de l'hôpital, exigez toujours la *formule AH-108*. Vous y verrez ce que l'Assurance-hospitalisation paiera pour vous et, s'il y a lieu, ce que vous aurez à payer.
- 2 Ne demandez *jamais* à un médecin de vous faire hospitaliser si ce n'est *pas strictement* nécessaire. Ne restez jamais un jour de trop à l'hôpital: c'est injuste et coûteux!

CONSERVEZ CETTE PAGE



ASSURANCE-HOSPITALISATION

un service du

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d., ministre

JEAN GRÉGOIRE, m.d., sous-ministre

JULES GILBERT, m.d., directeur

"Repenser l'économie agricole"

Nous nous retrouvons de nouveau à Québec, ou plutôt dans sa banlieue, pour les assises du 37^{ème} congrès général de l'U.C.C. La vieille capitale a un attrait qu'on ne retrouve pas ailleurs; chaque fois qu'on y revient on découvre quelque chose de nouveau de l'histoire du Canada français. Non seulement elle incarne le passé, elle personnifie par sa terrasse, ses remparts et sa vieille cathédrale, la permanence d'une nation de langue française et catholique sur le sol d'Amérique. Il nous faut cependant nous accommoder de ses grognards; je suis sûr que plusieurs congressistes pourraient en identifier quelques-uns. Le congrès de l'U.C.C. est le parlement de l'agriculture québécoise. Nous sommes justifiés de croire que les échos de nos délibérations se répercuteront jusqu'à l'intérieur de l'assemblée législative, et plus encore, même dans l'enceinte du parlement fédéral.

La situation agricole

Notre agriculture québécoise est encore en évolution, malgré les transformations qu'elle a subies à date. Les structures de l'entreprise agricole familiale demeurent instables malgré l'effort considérable qu'a déployé le cultivateur pour moderniser et réadapter son exploitation aux exigences de l'évolution technique et économique. Nous devons faire un effort soutenu pour maintenir l'efficacité de l'entreprise en équilibre avec celle des agriculteurs des autres provinces canadiennes. N'oublions pas une chose: lorsqu'il s'agit de la mise en marché des produits agricoles, la compétition devient nationale et même internationale. Notre marché immédiat est bien la province de Québec d'accord; mais il est quotidiennement influencé par le marché canadien. Il est donc important que nous puissions produire le plus efficacement possible.

Selon l'économiste agricole

La production volumétrique n'a cessé d'augmenter. En prenant comme base la période 1935 - 39, l'augmentation de la production en 1958 était de 145%. La même année les investissements moyens sur la ferme étaient de l'ordre de \$19,656 comparé à \$6,386 en 1935. Quels ont été les revenus bruts et nets du cultivateur canadien au cours de cette période 1948 - 1958 ?

La situation agricole, Ottawa

Moyenne (en millions de dollars)		
de 1948 à 1952	\$2,964	de 1953 à 1957 \$2,950
Revenu brut		
en 1960	\$2,782.9	
Revenu net total		
de 1948 à 1952	\$1,609	de 1953 à 1957 \$1,293
en 1960	1,322	

Voilà des chiffres, peut-être pas absolus, mais qui donnent une indication intéressante des fluctuations du revenu du cultivateur canadien.

Le cultivateur subventionne à la fois le transformateur de produits agricoles et le consommateur. Voici le coût des produits alimentaires en pourcentage du revenu des consommateurs.

Revenus	
1958 - 32%	1960 - 27%

Le problème no 1 du cultivateur est un problème économique. La gestion de la ferme commerciale ne peut se limiter de nos jours aux problèmes de production. Plus souvent qu'autrement, c'est la mise en marché de sa production qui lui cause le plus de tracasseries.

et de maux de tête. Il doit faire produire sa ferme au maximum, économiquement certes, mais il lui faut vendre aussi, et pas à n'importe quel prix. Tout comme dans l'industrie il y a un coût de revient à rencontrer; et le cultivateur doit de plus réaliser un revenu net, qui lui permette de subvenir aux besoins essentiels de sa famille. Il est depuis longtemps dépassé ce vieux slogan, qu'il en coûte très peu pour produire en agriculture.

Repenser l'économie agricole

La commercialisation de l'agriculture pose des problèmes de mise en marché qui n'existaient pas au début du 20^{ème} siècle. L'agriculture était mi-commerciale mi-vivrière et le mode de vie de l'agriculteur de cette époque ne peut se comparer au niveau de vie du cultivateur en 1961. Celui-ci veut jouir du standard de vie qui prévaut dans les autres secteurs de l'économie canadienne. Dans son encyclique Jean XXIII suggère le "Développement graduel et harmonieux de l'ensemble économique" et il continue: "Il importe en outre que le développement économique de la nation s'exerce **graduellement, et avec harmonie**, entre tous les secteurs de production. Il convient à cet effet que soient réalisées, dans le secteur agricole, les transformations qui regardent les techniques de productions, le choix des cultures, les structures des entreprises, **telles que les tolères ou requiert la vie économique** dans son ensemble, un niveau de vie décent, par rapport aux secteurs industriels et de services". On ne peut prétendre aujourd'hui que le secteur agricole dans Québec se développe économiquement au même rythme que les autres secteurs de l'économie canadienne.

L'augmentation de la productivité se traduit par une diminution du coût de production à l'unité. Mais ce n'est pas le producteur qui en bénéficie mais plutôt l'appréteur d'une part et le consommateur de l'autre. La part du dollar dépensé par le consommateur pour l'achat de denrées alimentaires qui va au cultivateur

(Voir: "Repenser l'économie" ... en page 8)

ÉDITORIAL

Vous pouvez aider beaucoup votre journal

"Un petit service en attire un autre"

"La Terre de Chez Nous" c'est votre affaire. C'est l'affaire de ses quelque 70,000 abonnés, de tous les cultivateurs canadiens-français. C'est la seule publication appartenant en propre et exclusivement à la classe agricole représentée par l'association professionnelle, l'U.C.C. Il est donc normal que les propriétaires du journal, soit les cultivateurs, le suivent d'assez près. Ils peuvent le faire en étudiant et en discutant le rapport annuel qui est soumis chaque année au congrès général de l'U.C.C.. Pour ceux qui ne peuvent assister à ces assises, il est peut-être bon de fournir quelques informations sur la marche du journal. C'est une formule dont nous n'abusons certes pas puisque nous l'utilisons à peine une fois par année. On comprendra donc que nous profitons de l'occasion pour lancer un certain appel à nos abonnés, en vue de nous assurer une collaboration considérée comme très précieuse sinon essentielle, alors que d'autres publications multiplient de tels appels.

Étant la propriété des cultivateurs, la TCN se doit de se consacrer exclusivement à leurs intérêts. De là les attitudes et positions qu'elle adopte, pas toujours très agréables pour les "grands et puissants de ce monde", risque que les publications strictement d'affaires n'osent jamais prendre. Il en résulte certains inconvénients et parfois des conséquences pas très heureuses au point de vue piastres et cents dont on ne tient que très peu compte, afin de demeurer fidèle à notre mission de journal au service exclusif des cultivateurs. Par contre, la collaboration de ces derniers peut contribuer à diminuer sinon à annuler les mauvais effets immé-

diats d'une telle politique, ainsi qu'on le verra un peu plus loin.

La TCN a atteint depuis plusieurs mois, l'objectif fixé il y a quelques années pour le nombre de cultivateurs qu'elle doit rejoindre. Elle compte présentement environ 70,000 abonnés dont l'immense majorité, soit plus de 96% sont des cultivateurs demeurant sur des fermes qu'ils exploitent eux-mêmes. C'est dire qu'elle couvre remarquablement bien son marché. Le tirage du journal est donc très satisfaisant et il s'agit pour l'avenir de le maintenir.

Ce rayonnement de la TCN a fait ouvrir les yeux à un certain nombre d'entreprises qui ont des services ou des produits à offrir aux cultivateurs. C'est ce qui explique sans doute l'augmentation constante du volume d'annonces dans notre journal alors que toutes les autres publications agricoles ou rurales du Canada font face, surtout depuis quelques mois, à une situation inverse, c'est-à-dire à une diminution de l'annonce. C'est un autre indice très encourageant et ces résultats heureux sont dus en une bonne partie à tous les vrais cultivateurs qui se sont enfin rendus compte que la TCN était vraiment leur affaire et entièrement à leur service et ont décidé de s'y abonner. Mais nos abonnés peuvent faire encore davantage, sans qu'il leur en coûte un sou de plus, pour que leur journal rende de plus en plus service.

L'abonné paie \$1.00 par année pour la TCN. Le journal qu'il reçoit pendant un an coûte près de \$2.50. On peut vérifier ces chiffres dans les rapports financiers du journal qui sont publics. Qui paie donc la différence? Tout simplement ceux qui utilisent les pa-

ges du journal pour faire connaître ou offrir des services ou des produits aux cultivateurs. C'est dire que ces organismes, entreprises ou individus apportent une contribution appréciable au progrès du journal.

MAIS il ne s'agit nullement d'un don ou d'un cadeau quelconque. Nous considérons que c'est un privilège qui est offert à ceux qui veulent s'adresser à la classe agricole de pouvoir utiliser les pages de notre journal. Le montant qu'ils doivent payer pour ce faire n'est qu'une simple compensation pour l'avantage dont ils bénéficient. C'est dire que c'est "donnant-donnant", que c'est un marché dans lequel les deux parties y trouvent leur avantage. Cela ne diminue en aucune façon la valeur de la contribution au journal que représente l'apport financier des annonceurs quels qu'ils soient.

Tenant compte de la collaboration qui s'établit ainsi entre les abonnés du journal et ceux qui contribuent à son financement, il est tout à fait normal qu'une considération spéciale soit accordée à ces derniers. En pratique, cela veut dire qu'à qualité et prix égaux, les abonnés devraient toujours donner la préférence à ceux qui utilisent la TCN pour s'adresser à eux. Ils ne devraient jamais manquer une occasion et il faudrait même les susciter, de faire savoir à tel acheteur ou tel vendeur que c'est parce qu'ils annoncent dans leur journal qu'ils transigent avec eux. En vertu de la même règle, la logique commanderait que les abonnés s'abstiennent, toujours lorsque toutes les autres conditions sont semblables, de faire des affaires avec ceux qui ne jugent pas à propos d'utiliser leur journal. Ils devraient égale-

ment faire savoir à ces derniers leur mécontentement lorsqu'ils sont obligés de transiger avec eux.

Car en définitive, l'argent qui est placé en publicité provient du cultivateur que ce soit sur les produits qu'il achète ou sur ceux qu'il vend. En toute justice, la seule publication qui lui appartienne doit en recevoir au moins une part raisonnable qui lui est retournée sous forme de service ou d'amélioration du journal. En effet tout accroissement des revenus de la TCN au lieu d'être distribué sous forme de profits à des propriétaires privés ou des actionnaires comme dans le cas des autres publications, revient ainsi à celui qui en a fait les frais, soit le cultivateur.

On reconnaît que depuis quelques années, plusieurs améliorations appréciables ont été apportées à la TCN. Nous n'entendons nullement nous arrêter dans cette voie. D'autres projets très importants attendent les possibilités de réalisation c'est-à-dire principalement l'argent nécessaire en vue de rendre le journal de plus en plus utile aux cultivateurs. Les perspectives d'avenir sont assez intéressantes et il y a tout lieu de croire que la marche à l'avant se poursuivra. Mais que tous les abonnés aient toujours bien à l'esprit que le concours que nous réclamons d'eux à ce sujet peut contribuer beaucoup à faire avancer cette échéance c'est-à-dire à rendre très bientôt la TCN indispensable pour tout cultivateur. Ce concours sous forme d'encouragement pratique et raisonné à nos annonceurs et d'incitation concrète à ceux qui ne le sont pas encore, ne leur coûte absolument rien, est très important et peut même s'avérer décisif. Il suffit de se rappeler que chaque abonné fait un placement de 25% lorsqu'il reçoit son journal et que ce placement peut devenir sans cesse plus intéressant s'il veut bien donner un petit coup de main.

APRES tout, un petit service attire ou devrait en attirer un autre!

Paul-Henri LAVOIE

"Repenser l'économie agricole": thème du 37e congrès de l'UCC

"La commercialisation de l'agriculture pose des problèmes de mise en marché qui n'existaient pas au début du 20ième siècle. L'agriculture était mi-commerciale mi-vivrière et le mode de vie de l'agriculteur de cette époque ne peut se comparer au niveau de vie du cultivateur en 1961", déclarait M. Jean-Baptiste Lemoine, président général de l'UCC, à l'ouverture du 37e congrès de cet organisme, mardi après-midi à Beauport, près de Québec. "On ne peut prétendre aujourd'hui que le secteur agricole dans le Québec se développe économiquement au même rythme que les autres secteurs de l'économie canadienne", de poursuivre M. Lemoine. "L'augmentation de la productivité se traduit par une diminution du coût de production à l'unité. Mais ce n'est pas le producteur qui en bénéficie mais plutôt l'apprêteur d'une part et le consommateur de l'autre".

Devant une foule de délégués venant de tous les coins de la province, le président général a ensuite fait un relevé de la part du dollar dépensé par le consommateur pour des denrées alimentaires en 1951 et en 1959. Il a fait un historique de la situation du cultivateur depuis 10 ans. Il a de plus déclaré que le système de vente des produits agricoles dans le Québec et dans tout le pays est dépassé depuis longtemps. Il a ensuite souligné des demandes de la Fédération canadienne de l'agriculture et des producteurs de lait du Canada. Il terminait en disant que: "Il est urgent de valoriser la profession d'agriculteur, même si pour ce faire, il faut réclamer l'aide de l'Etat." (voir texte intégral du discours de M. Lemoine en page 3.)

Cette première séance générale du 37e congrès de l'UCC avait été précédée la veille par une séance du Conseil général et une autre du même conseil dans la matinée du 17 octobre.

La séance d'ouverture de mardi après-midi comportait, outre le discours de M. Lemoine, le message à Sa Sainteté le pape



M. J.-B. LEMOINE,
président général

Jean XXIII, un mot de bienvenue de Son Honneur M. Omer Bélangier, maire de Beauport, la lecture de l'avis de convocation, le

compte-rendu du congrès de 1960 tenu à Trois-Rivières. Puis le secrétaire-général, M. L.-P. Poulin, donna quelques explications concernant le programme des assises de 1961 et présenta le rapport annuel sur la direction générale, la Terre de Chez Nous, le service de l'organisation syndicale, de l'information et de l'éducation et les autres.

Deuxième séance

Dans la soirée de mardi, les congressistes ont continué l'étude du rapport annuel. Ils ont entendu un discours de l'aumônier général, M. G.-E. Phaneuf, dont on trouvera le texte intégral en page 32 de ce numéro. La soirée s'est terminée par l'étude des résolutions de caractère général ou concernant la régie interne de l'union et les initiatives syndicales.

Deuxième journée

Aujourd'hui, mercredi, la journée a débuté par une messe et un sermon en l'église de Beauport. Le président général fit aussi lecture de l'acte de consécration au Sacré-Coeur.

Le reste de l'avant-midi et tout l'après-midi furent consacrés aux séances des commissions agricole, forestière et du syndicalisme agricole spécialisé. Cette dernière commission apparaît pour la première fois à l'ordre du jour d'un congrès général de l'UCC.

Dans la soirée, les délégués participèrent à un souper en commun dans les Salons du Centre Montmorency-Laval, sous la présidence de M. Guy Hamel, président de la Fédération de l'UCC de Québec-Nord.

Jeudi le 19...

Demain se tiendront les réunions annuelles générales pour la Mutuelle-Vie de l'UCC et de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'UCC. Enfin, dans l'après-midi, les délégués procéderont à l'élection des officiers soit d'un président, d'un premier et d'un deuxième vice-président. On procédera ensuite à l'adoption des rapports. M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général, apportera les conclusions du congrès.

Une séance du Conseil général de l'Union suivra à 5 heures.

L'U.C.C.
HISTORIQUE,
nature, objets

Historique

L'Union catholique des cultivateurs a été fondée en 1924, après quelques vaines tentatives d'organisation de la Classe agricole. Depuis ce temps, elle n'a cessé de progresser même si le nombre de cultivateurs décroît constamment.

Année	Syndicats	Membres
1925	253	11,577
1935	658	13,943
1945	615	32,130
1961	690	35,088

Nature

L'UCC est la seule association

professionnelle qui existe pour les cultivateurs Canadiens français de la province de Québec. Le cultivateur doit faire à cette alternative: s'isoler ou appartenir à l'UCC. S'il s'isole, travaille souvent à l'encontre des intérêts de la classe agricole; s'il devient membre de l'Union, il unit sa force à celle des autres

Objets

L'Union s'est donné pour objets généraux la promotion et la sauvegarde du bien commun de la classe agricole et des bûcherons. Plus explicitement, elle poursuit les fins suivantes:

- défendre, informer et organiser les cultivateurs et les bûcherons.
- coordonner les activités des fédérations affiliées.
- représenter les cultivateurs et les bûcherons lorsque leurs intérêts sont en cause auprès:
 - des pouvoirs publics
 - des entreprises privées
 - des autres groupements professionnels.

Pourquoi un si grand nombre de
mes amis ont-ils adopté
la pondeuse HY-LINE ?



REPONSES

Parce que quantité d'aviculteurs ont réalisé que la HY-LINE était la meilleure pondeuse aussi bien dans les bonnes années que les moins bonnes! Ils ont fait une analyse des résultats officiels à la suite d'un échantillonnage pris au hasard. Ils en ont discuté avec d'autres aviculteurs. Ils ont procédé à des expériences avec des pondeuses HY-LINE dans leurs propres poulaillers. Les résultats furent probants. Les pondeuses HY-LINE sont les meilleures et les plus profitables, et dont la productivité est très élevée. C'est pourquoi les pondeuses HY-LINE sont de beaucoup les plus populaires au monde.

Commandez les poussins

Hy-Line®

NEUHAUSER HATCHERIES, St-Félix de Valois, Qué.

**PLAISIR
GARANTI**



FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITES
DE LA
BIERE



DES ASSURANCES ADAPTÉES à vos BESOINS

_____	VIE
_____	INCENDIE
_____	AUTOMOBILE
_____	RISQUES DIVERS

Renseignez-vous
auprès de votre
agent des

ASSURANCES



ou écrivez à
515, Viger, Mtl 24

NOUVELLES DE LA 11^e HEURE

LAIT: derniers chiffres de la production

La production du lait en août dernier s'est élevée au Canada à 972 millions de livres ou pas loin de 4% de plus qu'en août 1960. Pour les huit mois de la période janvier-août 1961, la production globale de lait au pays a atteint presque les 13,2 milliards de livres, soit 2,4% de plus que durant les 8 mois correspondants de l'année dernière. Toutes les provinces, moins deux, ont pris part à la hausse.

BEURRE: niveau de la production - 9 mois

La production totale de beurre au Canada durant la période de neuf mois janvier-septembre en 1961 dépasse de presque 19 millions de livres la production de la période correspondante de 1960 — 279,4 millions 260,7 millions de livres l'an dernier. La production du fromage s'est aussi accrue de quelque 2,7 millions de livres durant même période. Stocks de beurre au 1er octobre 158,6 millions de livres contre 138,9 millions au 1er octobre 1960. Production de la margarine: en hausse elle aussi de 11,4% durant période janvier-septembre 1961.

OEUF: ton plus ferme du marché

La plupart des marchés aux oeufs du Canada affichaient la semaine dernière un ton plus ferme encore que durant la semaine précédente, tout particulièrement dans les provinces de Québec et d'Ontario. Les premières catégories ont réalisé des gains variant de 1 à 6 cents la douzaine selon les endroits. En fermeture, le prix des A gros, offerts classés, étaient comptant de 53 cents à Toronto et de 52 cents à Montréal. L'exception principale survint en Alberta où l'on a constaté une certaine accumulation de A moyens qui aboutit à un certain fléchissement des prix. Par contre, arrivages moindres et bonne demande à Toronto. Ventes actives à Montréal et expéditions restreintes en provenance de l'Ontario.

OEUF NON CLASSES: meilleure allure

Les oeufs offerts non classés se sont aussi comportés un peu mieux comme on peut le constater par la cote des marchés-échantillons suivants: Ottawa: 53c., A gros: 39c., A moyens: 24c., A petits: 32c., pour les B: 19c. pour les C. Trois-Rivières, mêmes catégories, même ordre: 52c.; 43c.; 25c.; 32c.; 19c. Moncton (N.B.): 52c.; 43c.; 25c.; 32c.; 19c.

VOILAILE: baisse locale, jeunes dindons

Dans l'ensemble peu de changement de prix de la viande de volaille aux divers marchés. Sur le littoral du Pacifique, les jeunes dindons vivants ont accusé un recul de 1 à 3 cents la livre. De la presque totalité du territoire canadien on rapporte que le marché des dindons fut exceptionnellement actif à l'occasion de la célébration du Jour d'action de grâces.

PORCS: légère tendance à la baisse

Prix variant de fermes à une légère baisse (65c.) la semaine dernière sur les marchés canadiens du porc. A Toronto, léger recul — \$28.05-\$30.80; à Montréal, prix soutenus — \$28.50-\$29.50. Hull, \$28.50-\$29. Princeville et Québec, \$28.50. Dans les Prairies, un léger recul des prix presque partout.

VEAUX: bonne demande, prix instable

Demande active la semaine dernière au marché des veaux, les sujets de bonne qualité étant en nombre restreint. A Toronto, les catégories de "bons" et "choix" se vendaient aux prix de la semaine antérieure — \$27-\$32. Montréal, prix stables avec baisses éventuelles de \$1 les 100 livres — \$28-\$31. Ton général au pays: stable avec fluctuations de \$1 soit vers le haut, soit vers le bas.

BOVINS: Arrivages moindres, prix variables

Un total de 31,000 bovins furent expédiés aux 10 parcs à bestiaux du Canada la semaine dernière, quelque 5,000 ou 6,000 de moins que pendant la semaine antérieure. Dans l'ensemble, qualité rien que ordinaire. Une légère hausse de prix en faveur des bons bouvillons et des génisses de premier ordre. Vaches et taureaux, marché instable avec fluctuations occasionnelles vers le bas de 50c et de \$1, respectivement. Le clou de la semaine, hausse des exportations de bovins d'abattage immédiat aux Etats-Unis, au total 15,689 têtes, un sommet pour expéditions hebdomadaires jusqu'ici en 1961.

PRIX: baisse de l'indice en août dernier

L'indice des prix agricoles à la ferme à travers le Canada accusait en août dernier une baisse assez notable par rapport à celui de juillet 1961 — au total, recul de 1,3 point. La base de l'indice qui correspond au chiffre 100: les prix moyens à la ferme durant les 5 années 1935-39. Au nombre des facteurs responsables de la baisse, on relève le prix des pommes de terre qui a reculé considérablement ainsi que des réductions de moindre ampleur aux marchés des bovins et de la viande de volaille. Par contre, majoration du prix des grains et hausse légère des produits laitiers en certains secteurs du pays.

ard, d'après le directeur des services vétérinaires à Charlottetown, le Dr H.-H. Kelly. Les principaux éléments chimiques du mélange en cause: sodium et arsénic.

GRAINS: stocks amoindris cette année

Bien que les exportations de grains de provende aient enregistré en 1961, une diminution par rapport à celles de l'année précédente — faute de clients surtout — il y en aura moins que par les années passées à la disposition des cultivateurs et éleveurs canadiens.

Au rapport officiel publié ces jours derniers par le Bureau fédéral de la statistique, on peut lire en effet: "les approvisionnements de grains de provende durant la présente campagne agricole se situent vraisemblablement à un niveau bien inférieur à celui de l'an dernier", à cause principalement de la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest, l'été dernier.

ARROSAGES: meurtriers pour le bétail

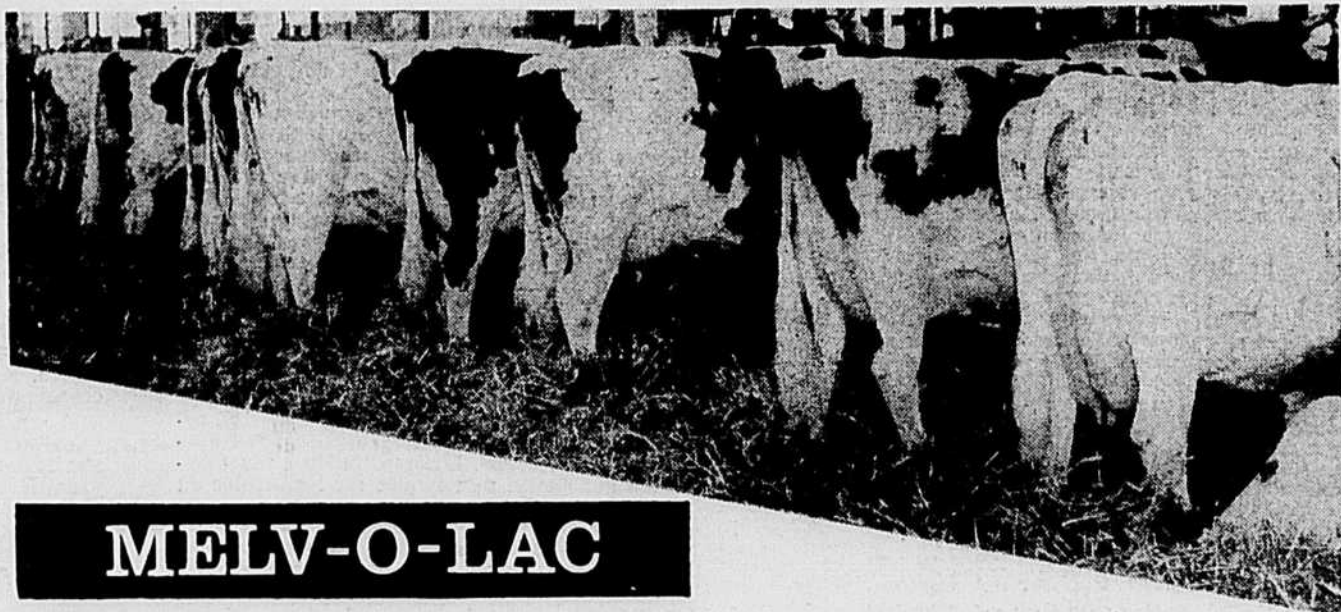
Des arrosages employés pour détruire les fanes de pommes de terre ont occasionné la mort de 70 têtes de bovins la semaine dernière dans l'île du Prince-Edouard.

Partie de ces éléments fut transportée par eau dans des pâturages du voisinage, a dit le chef vétérinaire — deux cuillerées à table pouvant causer la mort de n'importe quel bovin. L'importance de prendre les précautions voulues vient du fait que le bétail ne déteste pas les fanes de pommes de terre et qui deviennent un véritable régal, si elles sont recouvertes du mélange empoisonné. Le goût salin du mélange plait en effet aux bovins.

BETTERAVES: premières livraisons le 6

Les premières charges d'une récolte de quelque 250,000 tonnes de betteraves à sucre en Ontario ont été livrées le 6 octobre aux raffineries de Chatham. Les producteurs sont apparemment satisfaits du rendement moyen à l'acre, qui devrait dépasser d'une tonne au moins celui de l'année dernière. La superficie en production cette année dans l'Ontario (16,353) est supérieur d'environ 1,100 acres à celle de 1960, ce qui est toutefois loin d'être un sommet pour cette province.

MAINTENEZ VOS VACHES EN BONNE CONDITION PHYSIQUE PENDANT LA STABULATION GRÂCE À:



MELV-O-LAC

Le passage de l'alimentation aux champs de la laitière à l'alimentation à l'étable exige une attention toute particulière de la part du producteur, qu'il s'agisse de la préparation des vaches pour le vêlage ou du maintien de leur production laitière. Ceci est particulièrement vrai si les fourrages entreposés ne sont pas de toute première qualité.

Le Melv-O-Lac "Fédérée", produit très volumineux, très savoureux et très économique, est tout désigné à cette saison de l'année.

VOICI CE QU'EN DIT M. GERALD GROULX, AGRONOME SPECIALISTE EN ALIMENTATION ANIMALE:

"Le Melv-O-Lac est composé de sous-produits de haute qualité et d'une grande valeur nutritive reconnue.

Le Melv-O-Lac contient plus de 2000 unités de vitamine D. à la livre.

Le Melv-O-Lac est maintenant disponible sous la marque "Fédérée" à toutes vos coopératives locales. Demandez ce produit unique de marque Fédérée, faites comme des milliers de cultivateurs qui en sont enchantés.

Le Melv-O-Lac est parfaitement bien équilibré au point de vue des matières minérales.

Le Melv-O-Lac bien que conçu principalement en fonction des besoins nutritifs de la vache tarie, peut également être servi aux vaches en lactation avec une moulée mélassée "Fédérée" ou "Coopérative" de 14% ou de 16%."

SOUVENEZ-VOUS QU'EN ACHETANT VOS MOULEES A VOTRE COOPERATIVE, VOUS ACHETEZ CHEZ-VOUS!

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Marché Central Métropolitain — 1055 ouest, Boul. Crémazie
C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.

Message de la Confédération des Syndicats nationaux

Pour des raisons électorales ou par simples préjugés, on s'est longtemps évertué, dans la province de Québec, à suinter une opposition malsaine entre les villes et les campagnes de même qu'entre les travailleurs et les agriculteurs.

D'un côté, les ouvriers ont trop souvent et trop sommairement attribué aux cultivateurs la responsabilité du niveau élevé des prix des produits de la ferme. D'autre part, les agriculteurs ont toujours eu de la difficulté à comprendre les revendications des travailleurs, qu'on accusait à tort d'abuser de leur force économique pour obtenir de "gros salaires" et une semaine de travail toujours de plus en plus courte.

Les campagnes ont eu beaucoup de difficultés à admettre le phénomène de l'industrialisation de notre économie alors que les villes considéraient les travaux de la terre comme une sorte d'anachronisme.

Je crois bien que nous sommes assez adultes maintenant pour replacer les problèmes dans leurs vraies perspectives et nous débarrasser de nos préjugés.

Les travailleurs comprennent de plus en plus que les agriculteurs remplissent une fonction économique indispensable et qu'ils ne sont nullement responsables des hausses successives du coût de la vie. Les intermédiaires doivent répondre seuls, devant l'opinion publique, des prix des produits alimentaires. Dans la plu-

part des cas, le prix que reçoit le producteur constitue un salaire minimum qui est loin d'être satisfaisant. Les statistiques démontrent que le revenu des fermes décroît d'une façon alarmante et que l'Etat doit intervenir pour le rétablir à un niveau convenable.

Nous avons par ailleurs la conviction que l'industrialisation de notre économie est, en fait, de plus en plus acceptée et que les agriculteurs comprennent qu'il y va de leur intérêt que les ouvriers aient un standard de vie aussi élevé que la productivité nationale peut le justifier.

En somme, nos intérêts communs, cultivateurs et travailleurs, sont beaucoup plus nombreux et fondamentaux

que nos oppositions apparentes. Il nous faut chercher des formules de collaboration et de coopération et faire front uni devant les forces d'asservissement qui ont malheureusement trop profité de nos incompréhensions.

La CSN et l'UCC, qui possèdent une inspiration identique et qui ont une grande similitude sous plusieurs aspects, sont des instruments idéaux de coopération. J'espère que le rapprochement qui s'effectue depuis quelques années entre ces deux institutions se continuera à un rythme accéléré pour le plus grand bien de notre société.

JEAN MARCHAND,

Président général de la CSN
Le 12 octobre 1961.

"Repenser l'économie . . .

(Suite de la page 3)

était de 60c. en 1951. Elle est d'environ 44c. en 1959. Voilà des faits qui nous aident à mieux comprendre les problèmes économiques de l'agriculture. La vente des produits agricoles sur un marché libre ou supposé libre, doit disparaître. Elle est depuis longtemps périmée.

Le système de vente des produits agricoles dans Québec et en dehors de Québec est dépassé depuis longtemps. Alors que nous avons fait des progrès immenses au niveau de la production, nous ne faisons que débiter dans l'organisation de la mise en marché. Résultats: nous sommes obligés de vendre à des prix dépréciés. Nous en serons au même point tant que nous n'aurons pas planifié la production et la mise en marché de nos produits. Un tel programme pourrait augmenter de beaucoup nos pouvoirs de marchandage dans la vente de produits agricoles. Nous avons trouvé le moyen d'améliorer la productivité sur la ferme, alors pourquoi ne pas le faire au niveau de la vente. La réalisation d'un tel objectif ne se fera pas sans peur et difficultés. D'autre part, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'alternatives.

Pour que cette planification de la production établisse un équilibre avec les marchés disponibles, il faut compter autant sur la volonté libre des producteurs de régir leurs volumes de production pour des produits déterminés que sur des formules ou des lois qui les obligent. Comme exemple: les solutions qui s'imposent en industrie laitière dans le Québec sont d'autant plus difficiles qu'elles sont conditionnées par l'attitude personnelle de chacun de ses 80,000 producteurs. Les bénéfices que pourrait réaliser un groupe de producteurs d'un programme de planification de la production avec les marchés disponibles, pourraient être plus ou moins utiles et avantageux pour les producteurs selon le genre de produits. L'application d'une telle politique de mise en marché serait beaucoup plus facile si la production conservée était déjà sous le contrôle d'un syndicat spécialisé ou d'un office de producteurs.

Politique de mise en marché de la F.C.A.

Je cite: "La Fédération Canadienne de l'Agriculture affirme donc qu'on devrait reconnaître que le meilleur moyen de placer l'agriculture sur une base plus stable, plus ordonnée, est le développement des coopératives agricoles et des offices de producteurs au Canada. Les ressources des cultivateurs organisés devraient être de plus en plus vouées à cet objectif. On devrait concevoir audacieusement et développer rapidement des projets de cette nature. Même si cette idée ne contient pas la promesse de solutions rapides et faciles, elle contient la meilleure promesse de solutions permanentes et satisfaisantes."

"La poursuite d'un tel objectif suppose, naturellement, une prise de position concertée à l'échelle nationale. Il est évident que pour la plupart des produits, une action indépendante par chaque province ne peut atteindre que des objectifs limités. Une planification efficace et une coordination des prix de la production et de la mise en marché, nécessitent une action sur un plan régional ou national."

La F.C.A. projette de . . .

- 10 "Définir d'une façon plus systématique, en détails, ce que les coopératives et les offices de producteurs peuvent et devraient faire, du moins en principe.
- 20 Entreprendre, d'une façon systématique, des études par l'intermédiaire de comités d'experts et étudier produit par produit, comment les coopératives et les offices de producteurs doivent être organisés pour chacun de leur produit.
- 30 On entrevoit même la possibilité de réaliser des offices de producteurs à l'échelle nationale."

Dans Québec, nous avons déjà un des plus importants réseaux de coopératives agricoles. Depuis quatre ans, nous avons organisé quelques douzaines de plans conjoints de producteurs de produits agricoles et forestiers. Ces offices de producteurs ont eu à faire face à bien des problèmes, entre autres, problèmes juridiques, difficultés au niveau des négociations, etc. La révision complète de la loi s'impose. Nous sommes quand même convaincus de construire les outils qui permettront aux producteurs agricoles et forestiers de contrôler la mise en marché de leurs produits.

Commentaires sur le rapport du comité d'études de la Fédération des Producteurs de Lait du Canada

L'industrie laitière fait face à une crise très sérieuse qui demande une action immédiate. Laissez à eux-mêmes en face de cette alternative, les produc-

teurs de la province de Québec sont impuissants. Ils devraient pouvoir compter sur la collaboration des producteurs des autres provinces, en particulier sur ceux de l'Ontario. Dans les circonstances, l'intervention des gouvernements fédéral et provincial est indispensable.

Rapport d'un comité d'études de la Fédération des Producteurs de Lait du Canada (Dairy Farmers)

Ce rapport a été rendu public à l'occasion d'une rencontre avec l'Hon. A. Hamilton. Etaient également présents, des délégations de l'Ontario, Québec, Alberta et de la Colombie Anglaise.

Recommandations du comité

- 10 Que le gouvernement fédéral accorde un paiement de compensation de 14c la livre sur le beurre au consommateur. Que le soutien du prix du beurre demeure à 64c pour l'année laitière actuelle. Ceci équivalra à un prix de plancher de 50c la livre.
- 20 Que l'on suggère aux producteurs d'accepter un prix de 62c pour l'année laitière 1962-63 et que le prix du beurre aux consommateurs demeure à 50c. Pour compenser le producteur que l'on ajoute au subside de 25c le 100 livres, de 40 à 50c. Le producteur de lait nature ne pourrait participer à ce subside.
- 30 L'état de la question sera chaque année révisé par la F.C.P.L. et l'Office de Stabilisation des prix.
- 30 Le producteur de crème ne sera pas sujet au contrôle de la production.

Lait nature

- 40 On recommande que toutes les régies du lait nature maintiennent les contingents "au quota" au niveau actuel. L'augmentation ou la diminution des quotas sera fondée sur les besoins du marché.
- 50 On recommande aux provinces d'amender leurs régies de lait nature de façon à permettre l'utilisation d'essences qui changeraient la saveur du lait.
- 60 On suggère l'addition de solides du lait au lait utilisé en nature dans toutes les provinces.
- 70 Qu'un prix adéquat soit déterminé pour le pourcentage de gras du lait, en plus du minimum requis basé sur le prix de vente de gras du beurre.
- 80 Encourager l'utilisation de vendeuses automatiques de lait dans les établissements industriels.
- 90 Améliorer le système de collection de la contribution des producteurs pour la publicité des produits laitiers.
- 100 Un prix spécial pour le lait nature vendu dans les épiceries.
- 110 Un programme national de distribution de lait dans les écoles.

Le rapport de ce comité mérite d'être étudié sérieusement si nous voulons en comprendre toutes les implications. En pratique, le gouvernement a posé un ultimatum aux producteurs de lait du Canada, il se résume à peu près comme ceci: Prenez les moyens nécessaires, "vous les producteurs", pour alléger les surplus, sinon le gouvernement ne maintiendra pas les subsides à l'industrie laitière au niveau actuel. La seule conclusion qu'on peut tirer de cette affirmation est celle-ci. Désirez-vous bénéficier d'une aide raisonnable du gouvernement fédéral, si oui, vous prendrez les moyens d'empêcher toute augmentation de la production du lait au Canada. La rumeur veut, qu'on aurait suggéré aux gouvernements de Québec et de l'Ontario d'appliquer une politique de contingentement pour l'année laitière 1962-63.

Comme producteurs, nous pouvons nous demander si même cette politique de subsides aux producteurs qui nous est suggérée, pourrait nous assurer au 100 livres de lait, plus particulièrement le lait industriel, un revenu équivalant ou supérieur à celui de 1960. Une résolution qui sera présentée lors de l'étude des résolutions, suggère une alternative. Vous aurez à faire votre choix.

Les activités forestières de l'U.C.C.

C'est avec beaucoup de satisfaction et d'optimisme que j'aborde les problèmes de notre Service forestier. Ceux qui comme moi ont oeuvré à l'U.C.C. depuis 10 ans et plus, peuvent réaliser les progrès accomplis au cours de cette période. L'histoire du Service forestier de l'U.C.C. vaut la peine d'être racontée. C'est au cours des années 30 que l'U.C.C. organisait un service d'organisation syndicale des bûcherons. Plus tard, on devenait propriétaire de l'immeuble de la rue St-Paul pour en faire la Maison du Bûcheron. Elle devait être une hôtellerie qui logerait les bûcherons à des prix très avantageux et assurerait leur protection morale.

Eventuellement, on organisera les chantiers coopératifs, on accélérera l'organisation syndicale dans la forêt, on mit sur pied des services dans le but de protéger les intérêts des bûcherons, telle l'assurance-chômage, etc.

La Maison du Bûcheron a disparu. D'autre part le Service forestier a atteint un prestige reconnu et qui, sous la direction de M. Léopold Lévesque, rend d'immenses services aux travailleurs en forêt comme aux producteurs de bois de pulpe.

Il faut prendre la peine de lire le rapport du Service forestier pour l'année 1960-61 préparé par M. Léopold Lévesque, pour réaliser les progrès accomplis grâce à la ténacité des dirigeants du service et des employés des fédérations forestières. Il vaut la peine de mentionner les interventions dans des domaines comme: les plans conjoints de bois à pâte, chantiers coopératifs, syndicats forestiers, limites forestières, conventions collectives, salaire minimum, santé et hygiène, assurance-chômage, réserves forestières, etc., etc.

Le Service forestier peut être assuré de l'appui permanent de l'U.C.C. comme à l'occasion d'interventions auprès de l'Etat, pour la promotion de politiques préconisées par des secteurs forestiers de l'U.C.C., et la protection du travailleur en forêt.

L'aménagement des ressources

L'aménagement des ressources est dans la catégorie des politiques à long terme. Ces politiques devront être réalisées par étapes, et auront une influence considérable sur l'avenir du milieu rural de la province. Nous devrions avoir une politique générale d'aménagement des ressources qui comprendra un programme particulier pour l'agriculture et la forêt. Les experts qui feront le relevé des recherches déjà faites et de celles qui restent à faire devraient avoir en plus des notions générales des problèmes économiques de cette région. Nous avons besoin en plus d'une politique de conservation de l'eau, de la forêt et du sol.

Le programme particulier d'aménagement de l'agriculture et de la forêt, ne devrait pas être restreint aux régions qui sont considérées comme sous-développées. Même les régions agricoles classifiées comme régions prospères, trouveront avantage à bénéficier d'un programme d'aménagement, exemple: une plus grande diversification des productions agricoles qui tiennent compte de la qualité et de la vocation du sol, des conditions climatiques etc., et des marchés disponibles. Il y a là un domaine, l'agriculture et la forêt, où l'U.C.C. devrait jouer un rôle important concernant l'aménagement de ces deux ressources.

De plus nous devons réclamer "et avec insistance" du gouvernement provincial, une législation pour l'aménagement de nos ressources dans le plus bref délai possible. L'ARDA, loi fédérale, sera considérée comme politique complémentaire. Tous les intéressés, cultivateurs, hommes d'affaire, techniciens, etc. devraient s'intéresser à ces programmes d'aménagement des ressources. Sur le plan économique, on devra tenir compte des opinions, suggestions des citoyens d'une région déterminée. Chacun selon sa profession ou son métier devrait pouvoir participer et apporter sa contribution à l'aménagement agricole et forestier, en somme apporter sa collaboration au développement économique de sa région et de la province.

Conclusions

Le cultivateur doit pouvoir s'assurer un revenu qui lui permette de remplir ses obligations envers sa famille. Par exemple, assurer à ses enfants l'accès à l'éducation, les aider financièrement à préparer leur avenir, assurer à sa famille un niveau de vie comparable aux autres secteurs économiques de sa région. Les moyens de communication dans notre monde moderne rendent très facile le maintien de relations au moins au niveau de la région à laquelle il appartient. Dans ce contexte, le cultivateur ne devrait pas se sentir dans un état d'infériorité qui serait le résultat de sa situation financière. L'agriculture doit être suffisamment rentable pour permettre aux cultivateurs de participer à l'épanouissement de la société à laquelle il appartient, comme le signale Jean XXIII dans son encyclique "Mater et Magistra".

Il est urgent de valoriser la profession d'agriculteur, même si pour ce faire, il faut réclamer l'aide de l'Etat. Cependant, il appartient à l'association professionnelle "l'U.C.C.", d'élaborer des politiques aptes à redresser une telle situation. Ces politiques au programme, ne devraient pas se limiter au niveau de l'agriculture et de la forêt. Il faut en plus ouvrir des possibilités dans les autres secteurs de l'économie. En accélérant le développement économique, nous contribuons à la solution de problèmes sociaux et humains. Nous ne pouvons pas sacrifier notre capital humain, il est le point de départ et d'arrivée, du développement et de l'épanouissement de la nation canadienne-française.

Jean-Baptiste LEMOINE,
Président-général de l'U.C.C.

Nouvelle machine de fenaison de Massey-Ferguson

M. Albert A. Thornbrough, président de Massey-Ferguson, vient d'annoncer que la compagnie a obtenu l'exclusivité dans le monde des droits de fabrication d'une nouvelle machine de fenaison.

Cette machine, qui transforme le foin en comprimés extrêmement denses d'environ 2" x 2" permet la mise au point d'un procédé entièrement mécanique et absolument nouveau de coupe du foin, de séchage, de pressage, d'engrangement et de distribution au bétail. Le foin ainsi traité est très apprécié du bétail.

La compagnie Massey-Ferguson affirme que cette nouvelle machine permet de réduire considérablement les frais de main-d'œuvre dans la production du foin, qui est la plus importante de toutes les récoltes au Canada. Si l'on prend en considération la superficie comparée aux presses à foin utilisées par 90 pour cent des cultivateurs nord-américains, la machine à comprimer le foin, qui ne nécessite qu'un opérateur, peut réduire les heures de main-d'œuvre de 25 à 40 pour cent par tonne de foin et les heures d'utilisation du tracteur de 28 à 40 pour cent.

Les droits de fabrication et de vente de la machine à comprimer le foin ont été achetés par M. Vernon J. Lundell. La Lundell Manufacturing Company, Inc., de Cherokee (Iowa), continuera à fabriquer ses propres machines aux Etats-Unis, sous licence de Massey-Ferguson et les vendra avec ses propres couleurs et marques de fabrication par l'intermédiaire de ses détaillants.

Les comprimés produits par cette machine pèsent approximativement 27 livres au pied cube, comparé à 12 à 14 livres pour le foin en balles et à 3½ à 5 livres pour le foin en vrac. Les cultivateurs qui utilisent la machine à comprimer le foin pourront engranger leur récolte dans un espace bien moins grand et ils pourront manipuler les comprimés avec des élévateurs ou d'autres machines de manutention ne servant habituellement que pour le maïs en épis ou les récoltes semblables. M. Thornbrough a ajouté que ce système offre dans son ensemble des possibilités très intéressantes pour d'autres applications.

Massey-Ferguson, le plus important constructeur de tracteurs et de moissonneuses-batteuses au monde, mettra cette machine en vente aux Etats-Unis et au Canada, ainsi que dans d'autres régions du monde où la fenaison est extrêmement mécanisée. Actuellement, la compagnie vend dans 142 pays.

VOTRE ENTREPRISE ET SA GESTION

par Maurice CAREL, Ingénieur Agronome, économiste agricole

Etat d'esprit

On ne fera vraiment d'organisation économique de nos fermes que si tout le monde y croit et passe à l'action. Je viens de relever un certain nombre de paroles qui décrivent assez bien l'état d'esprit d'un véritable chef d'entreprise agricole. J'ose croire que chacun saura retenir au moins l'une ou l'autre de ces paroles.

"Pour réussir, il faut avoir un but, un plan, une méthode et en poursuivre l'application avec une active ténacité." (Foch)

"Organiser consiste à choisir entre des inconvénients." (Cardinal de Retz)

"Le ferment moral qui fait lever l'enthousiasme, donc le désir d'effort, chez les hommes est un facteur aussi important que la technicité." (R. Dumont)

"Traditionnellement les bureaux jouent le rôle de frein. L'action des bureaux peut être motrice." (Alfred Sauvy)

"La science est le capitaine, la pratique représente les soldats." (Léonard de Vinci)

"Pour venir à bout des choses, le premier pas est de les croire possibles." (Louis XIV)

"Il y a mieux à faire que de dire du mal de la science économique, c'est de l'apprendre." (L. Lavergne)

"Il faut toujours prévoir pour ne jamais subir." (R. Dautry)

"Les lois et les institutions sont des cadres vides qui valent exactement ce que valent les individus appelés à s'y mouvoir." (A. Croiset)

"Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe." (Jules Renard)

"A chaque instant de la vie, il faut choisir et par conséquent exclure." (Bergson)

"Diriger est devenu une véritable profession qui a sa philosophie et ses techniques, à laquelle il faut se préparer comme pour toute autre profession." (P. Baruzi)

"Le produit le plus précieux de la coopérative est le coopérateur." (Chs-H. Barbier)

"Un bon chef fait travailler les gens avec lui et non pas pour lui." (Mary Parker Follett)

"Vous aurez l'avenir que vous vous bâtirez."

"Le mythe le plus nocif est de se croire entraîné par un mouvement irrésistible."

"Le crayon est le meilleur outil agricole."

La compétence n'est pas une somme de connaissances, mais une forme de l'esprit."

"Pour apprendre, pour pratiquer, pour réussir il faut de la méthode avant toute autre chose."

"Diriger une entreprise, c'est d'abord prendre le temps d'y penser."

"Combien de solutions peuvent être valables sont dites impossibles avant même d'avoir été expérimentées ou même seulement discutées."

"Coopérer, c'est d'abord échanger des idées et réfléchir ensemble."



COMBIEN PAIENT LEURS COMPTES EN CHÈQUES?

La plupart des gens, aujourd'hui / Tirer un chèque sur votre compte en banque est sans doute le moyen le plus rapide et le plus commode de régler vos dépenses importantes aussi bien que vos comptes. Les Canadiens émettent, chaque jour ouvrable, près de trois millions de chèques / Le maniement de ces chèques s'effectue avec rapidité et efficacité grâce au système de compensation administré par les banques à charte et qui s'étend à toutes les régions du pays / De là viennent la facilité, la simplicité et la sécurité que vous savez sans doute apprécier chaque fois que vous utilisez votre carnet de chèques.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

1898

Comment chauffer (3 ou 6) ou aider à chauffer (APP.)

Pour 10c par jour en huile à poêle rég. 210

Ideal pour chalet, salle de jeu, solarium, garage, camping, appartement froid, aussi (nouveaux foyers) 220 volts et propane.

Indispensable en cas de PANNE D'ELECTRICITE et votre futur abri ANTI-ATOMIQUE

BOULE de FEU

Voir en page 14



DU 23 AU 25 OCTOBRE

Congrès des coopérateurs

Le secrétariat du Conseil de la Coopération du Québec annonce que le congrès général annuel des coopérateurs de la province se tiendra les 23, 24 et 25 octobre. Le thème adopté est le suivant: "Consommateurs, à l'action!"

Quelque 500 délégués des divers types de coopératives en opération chez nous sont attendus à ce congrès qui débutera lundi soir le 23 octobre à l'Auberge du Rond-Point à Lévis, se poursuivra toute la journée du lendemain à l'hôtel-motel des Laurentides à Beauport, puis se transportera au Centre CO-OP de Petite-Rivière pour la tenue des dernières séances mercredi avant-midi le 25 octobre.

Ces importantes assises seront sous la présidence de M. Paul-Emile Charron, président du Conseil de la Coopération du Québec et assistant-secrétaire de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins.

Les travaux et les délibérations du congrès auront pour objectif de mettre au point un programme précis et dynamique d'action coopérative dans le domaine de la consommation.

Au cours de l'année écoulée, divers comités ont été chargés de recueillir les informations et de rechercher les formules propres à assurer de la façon la plus efficace et la plus pratique possible la mise en commun des ressources et des énergies de tous les groupes de coopérateurs à cet égard. C'est ainsi que les problèmes d'organisation, de financement et de promotion des coopératives de consommation ont été analysés sous leurs différents aspects.

Les conclusions auxquelles on est arrivé seront soumises aux congressistes pour être discutées et servir de base à l'élaboration du programme destiné à provoquer le plein essor du secteur coopératif de la consommation chez nous, avec la collaboration de tous les autres secteurs du mouvement.



Les producteurs de tabac de la région de St-Césaire ajoutaient en 1958, aux services que leur offrait déjà leur coopérative spécialisée, celui de la vente des pétroles Fédérée. Voici la propre installation que l'on a montée dans ce but.

A St-Césaire de Rouville

Grandiose célébration du jubilé de la coopérative

Une messe pontificale, un banquet de 600 convives et une soirée récréative ont marqué, le 11 octobre, la célébration du cinquantenaire de fondation de la Société Coopérative Agricole de la Vallée d'Yamaska.

L'histoire des coopératives agricoles de la province de Québec vient de s'enrichir d'un nouveau chapitre: celui de la célébration d'un cinquantenaire. C'est à St-Césaire de Rouville qu'il s'est écrit, mercredi dernier, le 11 octobre, et c'est la presque totalité des 375 membres de la coopérative jubilaire qui l'a écrit par sa participation active aux fêtes commémoratives de fondation.

Une messe d'action de grâces célébrée en l'église paroissiale par Son Exc. Mgr Firmin Courtemanche, évêque de Fort-Jamieson, Rhodésie du Nord, Afrique, et enfant de la paroisse, a inauguré les fêtes. Il était assisté de Mgr D. Petit, vicaire général, et représentant de Son Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe. Le sermon a été prononcé par le R. P. Jacques Cousineau, s.j. et le chant fut exécuté par la chorale de St-Césaire.

Un banquet de plus de 600 convives a été servi dans les locaux

de la coopérative. Il fut présidé conjointement par MM. Alfred Ducharme, président de la société jubilaire et Rosaire Messier, vice-président. A la table d'honneur avaient pris place, outre Son Exc. Mgr Courtemanche et Mgr Petit ainsi que plusieurs membres du clergé, deux députés, deux sous-ministres, deux maires, des représentants de l'industrie du tabac, plusieurs agronomes, les officiers de la coopérative, quelques pionniers dont l'un sociétaire depuis 49 ans.

Pour sa part, la Coopérative Fédérée à laquelle la Société Coopérative Agricole de la Vallée d'Yamaska est affiliée, était représentée par son président général, monsieur Adélarde Bellemare, et par son gérant général, monsieur Raynald Ferron. De la Centrale, on remarquait aussi deux directeurs, monsieur Roland Pigeon et monsieur Henri Mireault, un surveillant régional, monsieur Maurice Beaudry, un propagandiste du service des Viandes, monsieur F. Langlois.

Monsieur Raoul Cloutier, directeur du service des Relations Coopératives, représentait le Conseil de la Coopération du Québec dont il est membre de l'exécutif.

Monsieur G.-E. Turcotte, gérant de la Coopérative des Tabacs de St-Jacques, agissant comme maître de cérémonies, présenta dans l'ordre les orateurs suivants: MM. Rosaire Messier, Alfred Ducharme, L. Neveu, maire du village, J. Denincourt, maire de la paroisse, Sarto Gingras, gérant de la Coopérative, Henri Mireault, président de la Coopérative des Tabacs de St-Jacques, R. Rock, de l'Imperial Tobacco, Albert Desrosiers, vice-président de la Corporation des Agronomes de la province de Québec, Adélarde Bellemare, président de la Coopérative Fédérée, S.-J. Chagnon, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, François Boulais, député de Rouville à la Législature, Marcel Boivin, député de Rouville-Shefford aux Communes, Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture à Québec, et Mgr D. Petit, vicaire général du diocèse de St-Hyacinthe.

Tous les orateurs ont rendu hommage aux pionniers de l'organisation jubilaire qui, voilà 50 ans, pauvres d'expérience, mais riches de foi dans l'idée coopérative et d'espoirs dans l'entreprise dont ils jetaient les bases, tentaient, au nom des producteurs de tabac de la région, la grande aventure coopérative. Plus d'un invité s'est plu à reconnaître que les fondateurs avaient réalisé les buts qu'ils s'étaient fixés: amélioration de la production, uniformisation de la qualité, mise en commun des récoltes. Pour sa part, le président de la Fédérée a proclamé que 50 ans de réalisations permettaient à la coopérative de St-Césaire de s'affirmer comme un témoignage vivant, une présence désirable et une institution permanente.

Elaborant sur le thème de la ferme familiale, genre d'entreprise dans lequel il voit une condition de survie de l'agriculture québécoise, monsieur S.-J. Chagnon souhaite que l'exemple

Programme du congrès de la coopération

Lundi, le 23 octobre 1961
8 hres p.m. — Ouverture à Lévis, Auberge du Rond-Point. Décorations de l'Ordre du Mérite Coopératif - Allocutions des invités d'honneur - Vin d'honneur, une gracieuseté du Mouvement Desjardins.

Mardi, le 24 octobre 1961
Au Motel des Laurentides, 350, boul. Ste-Anne, à Beauport
9 hres a.m. — Allocution du président, M. Paul-Emile Charron.
9 h. 30 a.m. — Organisation des Commissions d'Etudes.

NOTE: 4 Commissions d'Etudes:
1) Commission des Dames; 2) Commission de Promotion; 3) Commission d'Organisation et de Technique; 4) Commission de Financement des Coopératives.

10 hres a.m. — Première séance des Commissions.

12 hres — Dîner libre.

2 hres p.m. — Deuxième séance des Commissions.

3 hres p.m. — Réunion plénière (rapport des Commissions) - Conclusion.

5 hres p.m. — Temps libre.

6 h. 30 p.m. — Banquet.

8 h. 30 p.m. — Soirée sociale.

Mercredi, le 25 octobre 1961
9 hres a.m. — Visite au Centre Coop, à Petite-Rivière.

10 hres a.m. — Le Sceau Coop, garantie de qualité et de service - Les conditions requises, par M. Ed. Levin.

10 hres a.m. — Les relations humaines dans les coopératives, par M. Jacques Mordret.

11 h. 15 a.m. — Résolution du congrès - Thème du prochain congrès.

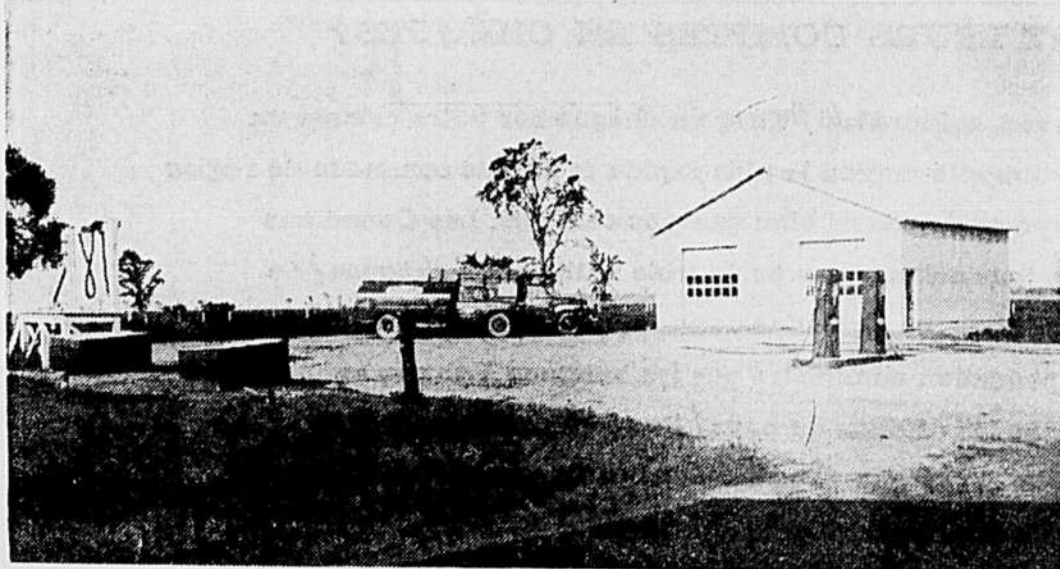
NOTE: Mercredi, visite de maisons coopératives. Bienvenue à tous les visiteurs.

réussi de St-Césaire se répète en d'autres régions de la province, afin que nos agriculteurs puissent toujours compter sur de telles sociétés, pour développer les récoltes d'appoint qui apportent d'indispensables revenus à beaucoup de nos fermes.

Dans l'analyse qu'il fait des motifs du succès de la société d'Yamaska, le Dr Ernest Mercier dit retrouver les caractéristiques de la coopérative agricole efficace de l'avenir: la stabilité, la spécialisation, la régionalisation et la collaboration.

Pour conclure, Mgr Petit a suggéré aux coopérateurs désireux de poursuivre leur ascension, de s'inspirer des enseignements lumineux de la récente encyclopédie "Mater et Magistra", si bien soulignés le matin même par le prédicateur. Le vicaire général du diocèse a laissé à ses auditeurs le conseil suivant: écoutez et instruisez-vous, parlez peu et soyez patients... c'est la ligne de conduite que semblent avoir suivie ceux qui ont ouvert les avenues du succès à la Coopérative Agricole de la Vallée d'Yamaska.

Une soirée récréative a clôturé sur une note de gaieté la célébration de ce jubilé au succès de laquelle les dames, par leur présence nombreuse, ont largement collaboré.



Bien que la Société Coopérative Agricole de la Vallée d'Yamaska soit une entreprise spécialisée dans le tabac à cigares depuis sa fondation, en 1911, elle offre d'autres services à ses membres. C'est ainsi qu'en 1956 elle faisait l'acquisition d'une fabrique de conserve de tomates à Ste-Brigide. On voit ici l'usine et l'entrepôt servant à cette fin.

† Souvenirs † de mon curé

.....
"On peut-'y battre?"

Au siècle des semailles à la volée... de la faucille... de la harte... du fléau et du boeuf, on avait le temps d'exécuter ses travaux, la semaine. Si on travaillait, le dimanche, c'était pour rendre service à un malade... un accidenté... un si-pour rendre service à un malade... un accidenté... ou dans les calamités extraordinaires où la récolte était en péril. Pour avoir le droit de forcer après, il fallait que "le boeuf soit tombé dans le puits."

Au siècle du génie... de la vitesse... de la motorisation à outrance... et du chômage, on n'a pas assez de six jours, par semaine. Pour entrer dans la course et suivre les autres, il faut travailler à salaire, la semaine... et sur sa terre, le dimanche. Quelques-uns — la minorité heureusement — trouvent ça tout normal et sont convaincus qu'on ne peut pas faire autrement. En cela aussi, on ressemble à nos cousins de France... qui ont pris cette habitude, en temps de guerre, et objectent que ce n'est pas pire, en temps de paix.

Les motifs...?

Nos terres marginales ne peuvent pas absorber et payer rente à un capital-machinerie de \$20,000 à \$25,000. Elles peuvent être rentables à une batteuse à tournettes... à la paire de boeufs et au petit gars qui claque dessus, mais pas à l'homme qui donne à manger.

Arrive donc ceci: Deux ou trois cultivateurs, par paroisse, prennent le risque d'acheter de la machinerie moderne, escomptant sur les travaux agricoles d'un, de deux ou de trois rangs.

En réalité, ces instruments aratoires sont capables de faire tout l'ouvrage prévu, et de le faire sur semaine, à condition qu'ils travaillent douze et seize heures, tous les jours favorables. — Pour ça, il faut que le cultivateur "à mitaines" confie ses travaux à l'entrepreneur, avant le samedi soir ou le dimanche matin, sur le perron de l'église.

Si ce dernier savait, au printemps, qu'il aura à exécuter les travaux de ferme de 25 ou 30 cultivateurs, il s'organiserait en conséquence. Il dirait à ses voisins: "Baptiste, si tu veux que j'aie herse, chez toi, cette semaine, il va falloir que tu viennes relever ma clôture ou vider mes fossés..." "Si tu veux que j'aie moissonner ton grain, viens relever mes quin-taux..." et, vous autres, "Baptiste, David, Basile et Anselme, si vous voulez battre, cette semaine, vous allez sortir du bois, avant samedi soir."

Mais... NON; on demandera la permission au curé...; on lui dira qu'à la paroisse voisine, tout le monde travaille... que le curé ne se bade pas avec ça... et que Dorval annonce du méchant temps.

On téléphone au presbytère: "Mon mari est aux chantiers et nos enfants, de Welland, sont venus se promener, on peut-y battre...?" — "Je gagne \$13.00 par jour, sur le chemin; c'est de valeur de perdre ça; j'aurais-y rentrer mon foin...?" — "Je me fais \$15.00 par jour, avec ma scie mécanique; qu'est-ce que ça ferait si j'arrachais mes patates, cet après-midi...?"

"Ni toi... ni ton boeuf... ni ton âne"

Je pourrais citer plus de 60 passages de l'Ancien Testament où Dieu ordonne au peuple hébreux de se reposer et de sanctifier le jour du Sabbat. On ne voit, nulle part, qu'il ait biffé ce commandement des Tables de la Loi. Il devait pourtant savoir que, au vingtième siècle, les cultivateurs lèveraient de grosses récoltes et qu'ils seraient pressés...; qu'ils ne pourraient plus compter sur leurs femmes pour arracher les patates...

Le Christ a reproché aux pharisiens leur trop grande rigidité, dans l'interprétation de ce commandement; mais il a toujours observé le Sabbat: "Ne pensez pas que je suis venu abroger la loi." (Matth. V - 17)

L'Eglise — qui Le représente sur la terre — pour commémorer les Grands Jours de notre rédemption, a choisi le dimanche comme jour de prière et de repos. Depuis, tous les chrétiens chôment, ce jour-là; les catholiques vont à la messe...; les cultivateurs lisent leurs journaux; et, quand Baptiste s'endort trop, il part, en souliers fins et en chemise blanche, visiter ses champs... et s'assurer que les taurailles ne manquent pas d'eau. Le dimanche soir — si les cavaliers ne viennent pas encore — on fait la Grande Prière, en famille; puis, les époux ont le temps de se parler dans l'intimité et le repos des nerfs... de faire la révision du code familial... et d'apporter les amendements qui s'imposent.

Le Jour du Seigneur, que l'on passe endimanché et où l'on ne fume que le cigare, a toujours été considéré comme le plus payant, par nos habitants; allons-nous l'enlever à Dieu et à l'esprit, pour le donner à la matière et au diable...? NON, si les dirigeants de la classe agricole réagissent devant les empiétements sur le terrain de Dieu...; comme ils réagissent si bien devant les produits falsifiés.

Jon Curé

LA CLEF DES CHAMPS

par D.-E. GRANDPRÉ

Propos sur le prix du lait

L'une des plus récentes hausses de prix décrétées en France à l'égard des produits agricoles visait le lait nature. Le gouvernement de Paris a mis en vigueur, au 1er octobre, une majoration des prix du lait qui représente à peu près un tiers de cent la pinte au consommateur.

Un hebdomadaire parisien, peu sympathique au général de Gaulle, mais plutôt favorable à M. Mendès-France, exprime ses vœux sur une telle hausse. Sous la signature de M. Michel Bousquet, l'hebdomadaire "Express" écrit, entre autres choses, que la création d'un office du lait eût été préférable à la majoration décrétée.

Immédiatement après, il fait remarquer que les jeunes agriculteurs de France ne s'emballent pas avec les hausses de prix; qu'ils recherchent bien davantage les réformes en profondeur de toute la structure agricole.

Ces observations nous ayant paru fort intéressantes, nous en reproduisons ci-après quelques passages.

"Cette concession devait apporter un apaisement et un mieux-être immédiat au million et demi de producteurs de lait français, parmi lesquels se trouve une grande masse (600.000) de petits paysans pauvres. Pour ceux-ci, qui exploitent moins de 24 acres et moins de cinq vaches, la vente du lait représente la ressource essentielle du ménage..."

"...En apparence, c'est une mesure sociale par excellence. Mais, en réalité, il en va autrement.

Petits et gros

"Le gros exploitant normand, avec sa centaine de vaches sur 145 acres, tire au moins l'équivalent de 10,000 livres de lait par an de chacune de ses bêtes. Le dernier relèvement du prix lui procurera, en année pleine, un supplément de ressources de \$1,200. Grâce à quoi il pourra améliorer encore sa productivité, abaisser ses prix de revient, racheter peut-être des terres voisines.

"Le petit exploitant du Centre ou du Sud-Ouest, en revanche, avec quatre vaches sur 12 acres de prés maigres, tire 4,500 livres de lait par an (et souvent moins) de chacune de ses bêtes. Pour lui, le relèvement du prix du lait se traduira, en année pleine, par une rentrée supplémentaire de \$23, soit à peu près \$1.75 de plus pour chacun des cinq mois de l'hiver. De quoi acheter quelques conserves et, peut-être, des souliers à l'un des enfants.

"Ainsi, le relèvement uniforme du prix du lait non seulement ne permettra pas aux petites exploitations de devenir viables; il accentuera au contraire le retard des petits sur les grands, tout en incitant ces derniers — qui seuls en ont les moyens — à développer encore une production déjà largement excédentaire tant en France que dans l'ensemble de l'Europe des Six.

Les jeunes

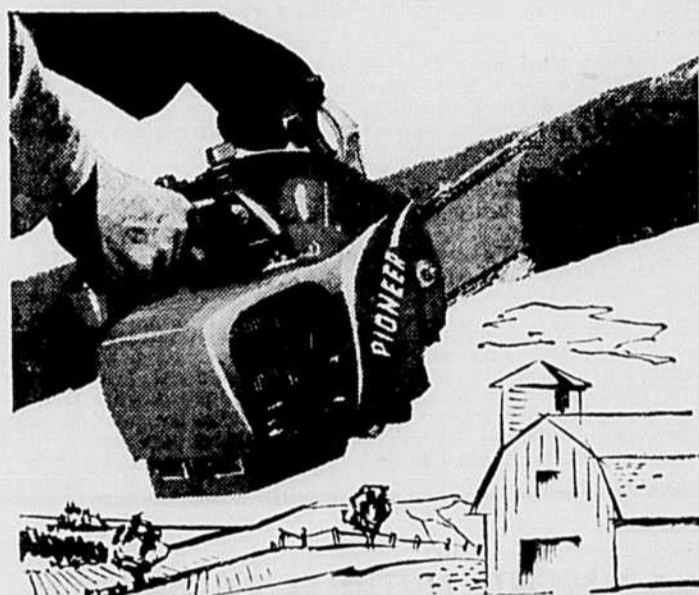
"Ce résultat peu brillant sera obtenu en échange d'une dépense supplémentaire de \$100 millions, en année pleine, de la part des acheteurs de lait. La même somme aurait pu financer 100,000 bourses pour fils ou filles d'agriculteurs; ou 34,000 prêts d'environ \$3,000 à des individus ou des groupes.

"Il est vrai que cette mesure est difficilement compatible avec la création d'un office du lait; ainsi que d'un encadrement agricole, économique, zootechnique, scolaire, coopératif que la France ne possède pas encore. Or, il est la conclusion d'une politique agricole. C'est pourquoi, à la différence des gros exploitants, les jeunes paysans ne se font pas guère d'illusions sur l'efficacité d'une politique des

prix; c'est une politique agricole qu'ils réclament; et ils vont jusqu'à remettre en question le principe de la propriété terrienne.

"Ces jeunes, guère apaisés par la hausse du lait, se sont au contraire émus de ce que le gouvernement, pour des raisons idéologiques et politiques, refuse d'accorder aux sociétés d'aménagement foncier les pouvoirs très étendus que les jeunes paysans réclamaient."

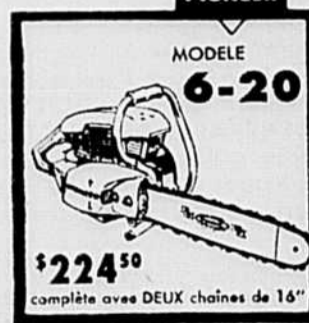
En fait, les jeunes agriculteurs de France, à la suite de longues études sur l'évolution de l'agriculture moderne, en sont venus à la conclusion que, pour vivre convenablement, il leur faudra non seulement se grouper, mais grouper aussi leurs fermes et en faire des exploitations coopératives de grande envergure.



LA PIONEER COMPACTE NU-17

\$159⁵⁰

complète avec accessoires de 12"



\$224⁵⁰

complète avec DEUX chaînes de 16"

Voici la scie mécanique idéale, à tout usage: la NU-17 à moteur Pioneer avec nouveau carburateur Tillotson. Elle vous assure le maximum de rendement chaque jour de l'année.

PLAN DE CREDIT... ECHANGES ACCEPTES
VENDUES A SEULEMENT PAR VOTRE VENDEUR
PIONEER

PIONEER SAWS LTD.
PETERBOROUGH, CANADA

61-7-74

la Terre
DE CHEZ NOUS

Propriété de l'U.C.C.
FONDÉE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431
"La seule hebdomadaire agricole française d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.
SECRETAIRE DE LA REDACTION: Jacques Laliberté
Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"
Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal
Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



AUTORISE COMME ENVOI POSTAL DE
2e CLASSE, MINISTERE DES POSTES, OTTAWA

...le gin de **KUYPER**, évidemment

ANNO 1693

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Ami cultivateur!...

La plupart d'entre nous, citoyens, connaissons quelque peu les problèmes du cultivateur et nos syndicats cherchent à vous aider.

Nous savons que lorsque vous faites de bonnes affaires, vous êtes porté à acheter nos produits et à vous prévaloir des services que nous assurons; quand nous faisons de bons salaires, nous achetons davantage de produits de votre ferme.

Vous savez très bien que les cultivateurs canadiens sont de plus en plus coincés entre des prix d'achat à la hausse et des revenus à la baisse. Nous l'avons répété à maintes reprises aux autorités gouvernementales.

Voici comment votre situation s'est détériorée entre les mois de janvier 1951 et de janvier 1960:

Les prix payés par les cultivateurs



Les prix payés aux cultivateurs



Les prix payés par les citoyens pour la nourriture



Il y a des gens intéressés qui tentent d'attribuer ces hausses de prix aux salaires payés aux travailleurs industriels. La vérité, c'est que, même s'il y a eu des augmentations de salaires, plusieurs usines emploient moins de travailleurs et ceux qui ont conservé leur emploi produisent bien davantage.

C'est ainsi que, dans l'industrie des instruments aratoires, l'employeur recevait, en 1947, \$1.47 en valeur ajoutée à la production pour chaque dollar de salaires. En 1958, l'employeur recevait \$1.77 pour chaque dollar de salaires.

Voici comment se partageait chaque dollar que vous avez dépensé pour vos instruments aratoires:

	1947	1958
Salaires (des travailleurs)	29.1	25.6
Appointements (des administrateurs)	5.9	9.9
Matériaux	55.7	58.0
Combustible et électricité	1.6	1.5
Autres frais et profits	7.7	5.0
	100.0	100.0

Les "salaires" comptent pour une plus petite part de votre dollar; les "appointements" comptent pour une part accrue. Et les prix des instruments aratoires ont augmenté régulièrement. Et pourtant, sur des mil-

liers et des milliers de fermes canadiennes, on a besoin d'équipement moderne. Les cultivateurs ne pourront pas faire face à ces besoins s'ils ne peuvent obtenir de meilleurs revenus.

Voici le programme que pro-

pose le Comité des instruments aratoires du Congrès du travail du Canada:

- 1) Des mesures destinées à maintenir les prix agricoles à un niveau raisonnable, afin de permettre aux cultivateurs de planifier leur production sans redouter un effondrement des prix agricoles;
- 2) Des politiques de mise en marché plus vigoureuses prévoyant une plus grande participation des cultivateurs par l'intermédiaire de leurs propres associations;
- 3) Une action plus énergique contre le contrôle monopolistique des grandes sociétés qui préparent les produits agricoles pour la vente et qui fournissent le matériel nécessaire à la ferme;
- 4) Un accès au crédit pour les cultivateurs, à des taux d'intérêt raisonnables.

NOUS APPUYONS CE PROGRAMME, PARCE QU'UN CULTIVATEUR PROSPÈRE, C'EST UN BON AMI POUR NOUS.

Le Congrès du travail du Canada, 100, avenue Argyle, Ottawa 4, Ontario.

CERTAINES REVENDICATIONS DEJA FORMULEES PAR L'U.C.C.

Politique d'utilisation rationnelle des ressources, de consolidation et de développement des exploitations et d'aménagement des régions rurales.

Revision du système de l'impôt foncier en milieu rural afin de faire disparaître les injustices qui en découlent pour les agriculteurs.

Développement de la vente collective des produits de la ferme par les plans conjoints et les coopératives.

Refonte de la Loi provinciale des produits laitiers et réorganisation de l'administration officielle de l'industrie laitière.

Politique fédérale - provinciale de distribution de lait dans les écoles.

Politique provinciale statutaire d'aide en cas de désastres agricoles.

Revision des législations gouvernant l'expropriation de la propriété agricole.

Augmentation de l'aide pour travaux mécanisés sur la ferme.

Amélioration des conditions de l'instruction en milieu rural afin de doter les jeunes ruraux des mêmes avantages que les jeunes citoyens tout en ne surchargeant pas financièrement les familles agricoles.

Développement et amélioration des services de santé en milieu rural.

Politiques d'encouragement au développement et à la diversification des productions agricoles québécoises.

Politique d'aide statutaire, sous forme d'octrois ou de prêts à long terme et à bas taux d'intérêt, à l'organisation et au développement de coopératives pour fins de fabrication et d'entreposage.

Adaptation constante du crédit agricole et du crédit à l'établissement aux besoins changeants de la ferme familiale.

Réforme de l'enseignement agronomique et agricole en vue de l'adapter davantage aux besoins sans cesse croissants d'une meilleure agriculture.

Par l'action des plans conjoints et l'aide du programme fédéral de soutien des prix, obtention de la parité des revenus en rapport avec les revenus des autres occupations.

Institution d'une banque monétaire des vivres afin de faciliter l'écoulement des surplus alimentaires vers les pays moins favorisés.

Développement de la recherche agricole, dans tous les domaines.

Revision de la politique de vente des grains d'alimentation afin d'assurer les agriculteurs de l'Est d'approvisionnements suffisants à des prix en rapport avec les prix de vente du bétail et des produits animaux.

Augmentation de l'aide gouvernementale à l'entretien des chemins d'hiver dans les campagnes.

Adaptation des législations coopératives aux besoins actuels.

Assurance d'un débouché permanent et à prix convenables pour le bois de pulpe produit par les cultivateurs et les colons.

Politiques d'intégration de l'exploitation forestière à l'exploitation agricole dans toutes les régions où tel besoin existe.

Cette liste déjà longue est fort incomplète et ne porte que sur les problèmes de base. Elle ne comprend pas, par exemple, les résolutions soumises au congrès général de cette année.

LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES GENERALES DE L'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal

AVIS

d'assemblée générale annuelle

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle 1961 des membres de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES GENERALES DE L'U.C.C., compagnie mutuelle d'assurances générales, aura lieu le jeudi, 19 octobre 1961, à dix heures et demie (10 1/2) du matin (heure avancée de l'est), au Centre Montmorency-Laval, Beauport, P.Q.

En plus de recevoir les rapports financiers pour l'exercice 1960 et de délibérer sur les affaires courantes de la Compagnie, l'assemblée sera appelée à se prononcer sur un projet de pétition à la Législature de Québec demandant qu'une Compagnie Mutuelle d'assurances soit constituée en corporation ayant le pouvoir d'effectuer des opérations d'assurance et de réassurance sur la personne, les biens, le dommage à la propriété ou aux personnes, la responsabilité civile, le cautionnement et la garantie, etc., etc., ainsi que le pouvoir d'acquiescer l'actif et d'assurer le passif de LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES GENERALES DE L'U.C.C. et de LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

Le Secrétaire,

Pierre-Eug. PROULX

Donné à Montréal, le 18 septembre 1961.

Maison Fondée en 1826

CHEMINEAUD



BRANDY

Super-Fin



La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

CHEMINEAUD FRÈRES

PARIS, FRANCE

par MAISON CHEMINEAUD LTÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC

Plusieurs belles et bonnes terres

PARFAITEMENT EQUIPEES : — ; RENDEMENT IMMEDIAT

OFFERTES EN VENTE PAR LE SERVICE IMMOBILIER

DE LA

CAISSE D'ETABLISSEMENT RURAL DE JOLIETTE

421, De Lanaudière — Téléphonex : PLateau : 3-3206

UTILISEZ NOS SERVICES ILS CONDUISSENT au SUCCÈS

En dehors des heures de bureau, téléphonex : PLateau : B-3206

Les réalisations de l'UCC depuis sa fondation

Les grandes batailles livrées par l'UCC pour défendre et promouvoir les intérêts de la classe agricole et des bûcherons sont vite oubliées si on ne les rappelle pas de temps à autre. Et pourtant tous les membres et les non-membres bénéficient des

avantages obtenus à la suite des demandes de l'UCC maintes fois formulées en congrès ou à d'autres occasions. Certaines gens se demandent même parfois ce que fait l'UCC. Nous voulons donc rappeler quelques-unes des réalisations de l'Union :



**VOS BETES
A POILS**
**VOS BETES
A PLUMES**

par le
Dr R. POIRIER,
agronome
professeur
au collège
Macdonald

LEGENDES INTERESSANTES SUR NOS VIANDES

Les différentes parties de nos viandes sont beaucoup mieux connues sous leurs noms anglais que sous leurs noms français. Le fait est malheureux et je me demande quand on organisera une campagne sérieuse de francisation dans ce domaine. En attendant, rares sont les Canadiens français qui ne savent pas exactement ce qu'on veut dire quand on parle d'une partie comme le "sirloin".

Il n'y a à peu près personne qui sache cependant pourquoi on emploie un tel nom depuis très longtemps pour cette partie de l'animal. J'ai rencontré cette semaine une légende assez intéressante à ce propos et je vous la confie sans en garantir l'authenticité. Cependant, j'ai vécu deux ans en Angleterre pendant la guerre et j'ai pu apprécier sur place la valeur que l'on donne aux faits et gestes des grands de l'histoire et ceci rend très possible cette présente anecdote.

Le roi Charles II d'Angleterre qui régna de 1660 à 1685 était, à ce qu'on dit, un fin gourmet qui appréciait mieux que tout autre les plaisirs de la table. Un jour son cuisinier lui apprêta une partie de la longe d'une façon toute spéciale. Il interrompit le festin et sortant son épée d'un geste dramatique, il toucha de la lame la pièce de viande et dit d'un ton solennel :

"Cette pièce est réellement remplie de noblesse et elle devrait posséder un titre aristocratique. Longe, je te crée Chevalier et à l'avenir, on l'appellera Sir Loin."

Ce mot d'esprit du roi fit sensation et à partir de ce moment ses sujets se firent un devoir d'appeler cette partie du boeuf "sirloin" et nous les imitons encore aujourd'hui après près de 300 ans.

Les flancs de porc, lorsqu'ils sont fumés, portent le même nom en français comme en anglais. On parle de bacon; qu'on le prononce à la française ou à l'anglaise l'orthographe est la même. La légende prétend que ce mot nous a été légué par une famille noble d'Angleterre et voici pourquoi. Lord Bacon qui a vécu de 1561 à 1626 avait comme armoiries un porc tout tacheté de sang qui portait la devise suivante: "Mediocria firma". Je laisse aux latinistes parmi mes lecteurs le soin de m'expliquer la signification de la devise mais on prétend que cette viande succulente a tiré son nom de cet écusson.

A propos de bacon, j'ai lu une autre histoire très intéressante. On prétend que vers l'an 1200, dans un village aux environs de Londres, il y avait une cérémonie toute spéciale. On donnait comme prix spécial un flanc de bacon à tous les couples qui, après leur première année de mariage, pouvaient en toute sincérité affirmer qu'ils se sentaient tout deux si heureux qu'ils aimaient encore mieux être mariés que d'être célibataires. On ne dit pas quelle était la proportion des couples qui gagnaient le prix. Ce serait peut-être une excellente idée de reprendre cette coutume chez nous en période de surproduction du porc.

Enfin disons un mot d'une sorte de bifteck qui est très bien connue de ceux qui ont les moyens de fréquenter les restaurants dispendieux de Montréal. Là encore c'est un nom anglais puisqu'il s'agit du "porterhouse" qu'il ne faut ordinairement pas prononcer en ces lieux sans être certain d'avoir le porte-monnaie bien garni. Le nom vient d'un peu plus près de nous puisqu'il s'est agi au début d'une spécialité offerte par une des premières tavernes bâties sur l'emplacement actuel de New-York et qui portait le nom Ale and Porter house, pour indiquer les boissons que l'on servait. On a oublié le début du nom de la taverne et on parle encore de "Porterhouse".

- Prise à charge de la voirie rurale par le gouvernement provincial.
- Electrification rurale.
- Obtention de la Loi du crédit agricole.
- Ordonnance du salaire minimum pour les travailleurs de la forêt.
- Octroi pour le transport des grains : sept millions de dollars obtenus du gouvernement fédéral pour la province de Québec.
- Remboursement par le gouvernement de la taxe sur la gazoline.
- Diminution du coût des licences de tracteurs.
- Prix de soutien du beurre à 64 cts.
- Subventions de 25 cts le cent livres de lait.
- Octrois pour l'achat d'engrais chimiques: 6 millions ont été votés par le gouvernement provincial à la suite de demandes formulées en congrès par les cultivateurs.
- Loi des Marchés agricoles du Québec obtenue en 1956 pour réglementer la mise en marché des produits agricoles.
- En 1960 seulement, le revenu global des travailleurs de la forêt a été augmenté de \$3,250,000, à la suite des revendications de l'UCC.
- Une assurance-accident gratuite de \$1,000 pour tous les membres de l'UCC.

En 1961 seulement

- Crédit agricole porté à \$15,000.
- Crédit spécial à l'établissement dont 1/3 non remboursable.
- Amendements considérables à la Loi des Marchés Agricoles. Obtention de la reconnaissance du syndicalisme agricole.
- Démarches et mesures permettent d'aider à la vente du bois à pulpe produit par les cultivateurs et les colons.
- Bill C-77 — Loi prévoyant la remise en valeur des terres agricoles et l'aménagement des régions rurales du Canada.
- Loi provinciale pour protéger l'industrie laitière en permettant de prendre des mesures efficaces contre l'imitation des produits laitiers.
- Abolition des lits à deux étages et des "camps de batch" pour les bûcherons.
- Revision de l'ordonnance 39 du salaire minimum: cette revision accordée aux bûcherons une augmentation substantielle de \$4 à \$5 par semaine.

Nous pourrions de plus dresser une liste de coopératives, caisses populaires, services d'entraide, chantiers coopératifs, etc., qui ont pris naissance grâce à l'action de l'UCC dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts de la classe agricole. Nous pouvons affirmer que, depuis sa fondation, l'Union a rapporté aux cultivateurs du cent pour un.

AUGMENTER LA PRODUCTION... EN DIMINUER LE COUT... AMELIORER LE STANDARD DE VIE DES CULTIVATEURS

C'est ce à quoi le ministre de l'Agriculture et ses collaborateurs consacrent toutes leurs énergies. Tous, ils veulent travailler avec les intéressés à la réalisation de ce programme résumé en trois points principaux, énumérés ci-dessus.

Les cultivateurs doivent faire face aux faits suivants:

- 1 — augmentation accélérée de la consommation due à l'accroissement de la population;
- 2 — concurrence de plus en plus forte de la part des autres provinces et de certains pays;
- 3 — main-d'oeuvre agricole rare et très dispendieuse;
- 4 — diminution constante des producteurs et des étendues en culture par suite de la construction domiciliaire, de routes et de manufactures.

Il faut donc prendre les moyens de produire davantage et à meilleur marché (compte tenu des conditions présentes) dans un territoire agricole de plus en plus restreint.

Le ministère de l'Agriculture de la province, entre autres choses, offre de l'aide dans les domaines suivants:

A) MEILLEURE PREPARATION DES FUTURS CULTIVATEURS ET FERMIERES

Nos écoles moyennes et régionales d'agriculture dispensent l'enseignement aux fils et filles de cultivateurs avec un strict minimum de déboursés pour ces derniers. Elles peuvent recevoir plusieurs centaines de jeunes durant les périodes les moins actives dans les fermes. Elles sont placées aux endroits les plus stratégiques de la province, de façon à réduire au minimum les frais de déplacement.

B) DE SURS CONSEILLERS AGRICOLES DANS TOUS LES COMTES RURAUX

Nos agronomes de comtés et nos instructeurs spécialisés dans tous les secteurs de l'agriculture moderne sont à la disposition des cultivateurs qui veulent se renseigner et être à la page. Les solutions qui conviennent, il y a 50 ans, sont inacceptables de nos jours.

C) INSTITUTIONS D'ETAT A LA DISPOSITION DES CULTIVATEURS

Le ministère de l'Agriculture en maintient plusieurs:

L'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, où se poursuivent des expériences et des travaux de recherches sur la principale source de revenus de la majorité des cultivateurs du Québec. On y exploite une belle ferme laitière qui peut être visitée n'importe quand, de même que l'Ecole, par les cultivateurs, individuellement ou en groupes. On y forme de futurs inspecteurs de produits laitiers, on y expérimente l'utilisation du lait sous toutes ses formes et on exploite un magnifique troupeau laitier de race pure.

L'Ecole de Médecine Vétérinaire, qui prépare ceux qui seront appelés à veiller sur la santé des animaux et qui poursuit des travaux de recherches sur les maladies qui affectent nos troupeaux.

Le Centre d'insémination artificielle, situé à St-Hyacinthe comme les deux institutions précédentes. On y garde les meilleurs taureaux des races Ayrshire, Holstein, Canadienne et Jersey pour le bénéfice de ceux qui veulent améliorer rapidement leur élevage.

La ferme-école de Deschambault, où l'on fait des expériences et des travaux de recherches en horticulture et en élevage.

Le laboratoire des sols, installé à l'Ecole Supérieure d'Agriculture Ste-Anne-de-la-Pocatière, est à la disposition des cultivateurs désireux de connaître les déficiences de leurs sols en éléments fertilisants et en calcium.

Le Service de l'Information et des Recherches du ministère poursuit des expériences et travaux de recherches dans le domaine de la protection des plantes contre les insectes, les maladies et animaux déprédateurs. Des postes d'observation sont installés aux endroits stratégiques à cette fin.

La Raffinerie du sucre de St-Hilaire — Initiative gouvernementale qui a permis aux cultivateurs de la vallée du Richelieu d'exploiter de façon rémunératrice les sols fertiles dont ils disposent.

D) ASSISTANCE FINANCIERE ET TECHNIQUE

L'aide au transport des animaux de boucherie aux abattoirs — Une politique nouvelle qui favorise les cultivateurs éloignés des abattoirs.

La protection du consommateur et des producteurs-laitiers — A la demande expresse de l'U.C.C., le gouvernement a amendé la loi concernant la fabrication, l'emballage et la mise en vente de la margarine ou autres succédanés du beurre. Les consommateurs ne risquent plus d'être trompés par les apparences... Lorsqu'ils veulent acheter du beurre, on ne peut leur refiler une imitation.

Chaux agricole — Une généreuse prime à l'achat et des subventions au transport considérablement augmentées ont mis l'utilisation de la chaux agricole à la portée du plus grand nombre de cultivateurs.

Amélioration des fermes — Le nombre d'heures de travail d'amélioration de ferme (avec tracteur-déblayeur) dont peut bénéficier un cultivateur a été sensiblement augmenté.

Disponibilité de crédit — La Loi du crédit agricole a été amendée de façon à mettre plus d'argent à la disposition de ceux qui veulent améliorer leurs exploitations ou consolider leurs dettes. Les jeunes qui veulent s'établir sur des fermes n'ont pas été oubliés.

Tous les Services du ministère sont à la disposition des cultivateurs. Nous les prions d'en profiter largement. Que ce soit dans les secteurs de la coopération, des associations agricoles masculines et féminines, de l'horticulture, de l'arboriculture, de la santé des animaux, de la grande culture, de l'élevage, de l'enseignement agricole, de la propagande, du drainage et autres, soyez assurés de l'empressement des employés du ministère à vous donner satisfaction.

Ce qui précède n'est qu'un pâle aperçu de ce que le gouvernement, le ministère de l'Agriculture en particulier, accomplit et veut accomplir. La collaboration des membres de l'U.C.C. et de tous les cultivateurs nous est indispensable. Nous la réclavons avec instance.

Notre vœu le plus cher: que le congrès de l'U.C.C. de 1961 soit un nouveau succès!

Ernest MERCIER, agronome,
sous-ministre de l'Agriculture;
Alcide COURCY, agronome,
ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

HOMMAGE

de la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

597 bureaux au Canada

Un foin de première qualité... avec des mauvaises herbes!

En agriculture, trop s'arrêter à l'orthodoxie peut compromettre notre avenir. Je croisais que le champ resté ouvert pour une multitude de recherches pouvant aboutir à des résultats sensationnels, sinon renversants.

Ainsi, vous connaissez sans doute pour mauvaises herbes: la verge d'or, l'épervière orangée, la marguerite commune, bouton d'or, moutarde sauvage; toutes ces plantes, les vaches n'en veulent manger, ni comme herbes vertes, ni comme foin séché.

Voici une expérience des plus renversantes:

Le 29 août, j'ai acheté et reçu une fourragère à fleaux Lundell avec conditionneur à foin.

Pressé de l'essayer, il y avait un champ de mauvaises herbes (celles citées déjà et d'autres que je ne connais pas, plus de la harre rouge et un peu de harre de coudre).

Entre 11 h. a.m. et midi, nous coupâmes une charge (voiturée 12' x 6' x 4') de ces cochonneries-là et nous laissâmes la voiturée près de l'étable. Ce matériel ainsi haché devait servir à faire un paillis, le lendemain. Vers 5 h. p.m., à l'entrée des vaches pour la traite, je remarquai qu'il s'échappait un petit filet de vapeur de la charge. Je cours à la maison chercher un thermomètre à liquide. Je prends la température aussi profond que je peux glisser la main: 135 degrés F.

En retirant le thermomètre, j'eus la sensation d'avoir la main comme gommante. Je me sens la main. Quoi? Mais ça sent le meilleur des bons vins! C'est de l'alcool fixé par les enzymes.

Je me rappelai avoir lu le fameux chapitre VIII en page 46 et intitulé "Intramolecular respiration of the Enzymes", dans Humus and the Farmer, par Friend Sykes.

Louis, que j'interpellai (mon fils), si tu voulais on donnerait une pincée de cette cochonneries-là aux vaches; mets-en une poignée dans une chaudière et donne ça à Cella (c'est la pire gueule fine). On va voir quelle réaction elle va faire. Fais-lui sentir de force, toujours.

Après avoir senti, elle remonta la tête, la secoua: pas trois secondes après l'œil devient acide. Elle en veut encore. En voici une pleine chaudière. La voisine, "Espoir d'Emmelie" y goûte. C'est une rage, ça disparaît comme un morceau de beurre qu'on jette dans une poêle chaude. Et on en donne à tout le monde, soit 16 laitières, chacune une bonne chaudière de 30 livres.

Louis, je pense à une chose, le bouton d'or, c'est une mauvaise herbe, si je me souviens bien, qui contient des alcalins. Ça serait ben maudit si on empoisonnait nos vaches. Si ça va mal, on leur donnera du bon thé vert avec de l'huile de ricin et de la glycérine, avec de la melasse et du sel cobalté. Si ça va trop mal on appellera le vétérinaire.

Y a pas eu besoin d'aucun antidote, encore moins du vétérinaire. Tout a été comme si on avait mangé de la meilleure des meilleures nourritures.

Après la traite finie, nous allâmes disposer de notre voiturée pour faire notre paillis. Le lendemain, nous fîmes le même fo-

chage du même matériel et aux mêmes heures.

Après que les vaches furent entrées pour la traite, nous en servîmes cette fois une grande manne de 1½ minot avec un gros comble pour chaque vache. Comme c'était fumant, l'arôme vint vi-

te se répandre dans l'étable. Aussitôt celles qui n'en avaient pas encore se mirent à beugler. Quoi? Ca l'air que les vaches aiment ça du vin.

Aucune encore ne fut malade ou indisposée. Bon! ben on va changer de matériel, on va leur donner du Ladino qu'on fera fermenter comme nos cochonneries. Quinze jours après ce régime (le soir, Ladino non fermenté, le reste servi le matin, fermenté dans la nuit), résultat: on trayait 4 chaudières de 30 livres, on écrémait pour 2 jours environ 70 livres de crème. Et quinze jours

après: 6 chaudières de 30 livres et 100 livres de crème. Remarquez qu'on servait environ 4 poignées de moulée laitière par vache afin qu'elles se placent facilement. Depuis ce régime, pas une once de moulée.

Et les vaches, en plus, ont engraisé, qu'on en est tout renversé.

Il y a donc de l'étude à faire autour de l'enzyme et le séchage du foin. Et quelle révolution pour notre industrie laitière si ce que je vous rapporte était confirmé comme bon et pratique. Alphonse DUFRESNE

POUR QUE CE SOIT FINI

Par décision de notre comité exécutif, nous devons répondre une fois de plus à notre député Vincent Brassard concernant ses affirmations au sujet du rôle joué par l'U.C.C. en ce qui a trait à la modification du subside fédéral sur le transport des grains. Disons d'abord que nous n'avons rien à supprimer ou à modifier à nos affirmations basées sur des documents écrits et datés.

(Suite à la page 19)



Quelle est la qualité

de gazoline



Blanche? -----

Rouge? -----

Jaune? -----

Bleue? -----

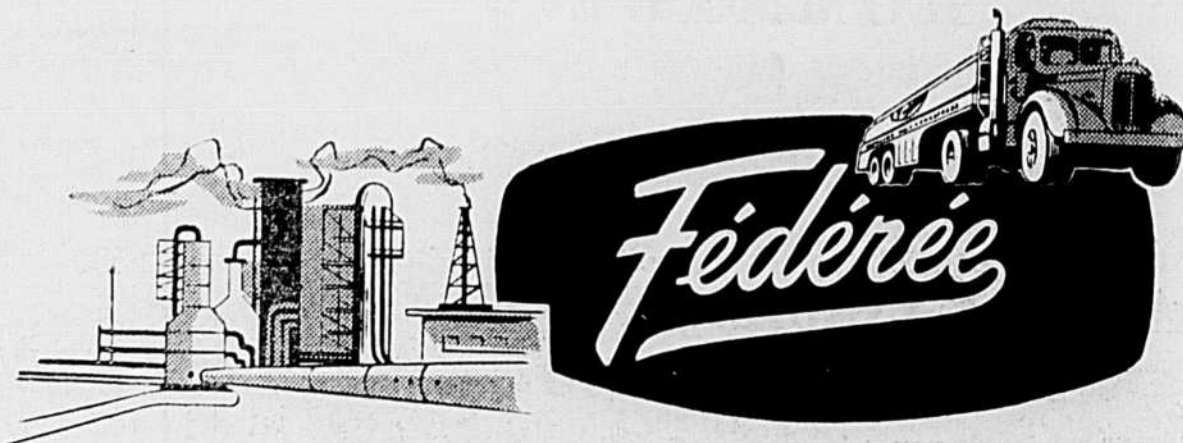


1 La Fédérée vous vend deux gazolines différentes: la rouge et la jaune.

2 Les deux sont de la meilleure qualité qui soit sur le marché.

3 La gazoline rouge a le plus haut indice d'octane et répond aux besoins des moteurs à haute compression.

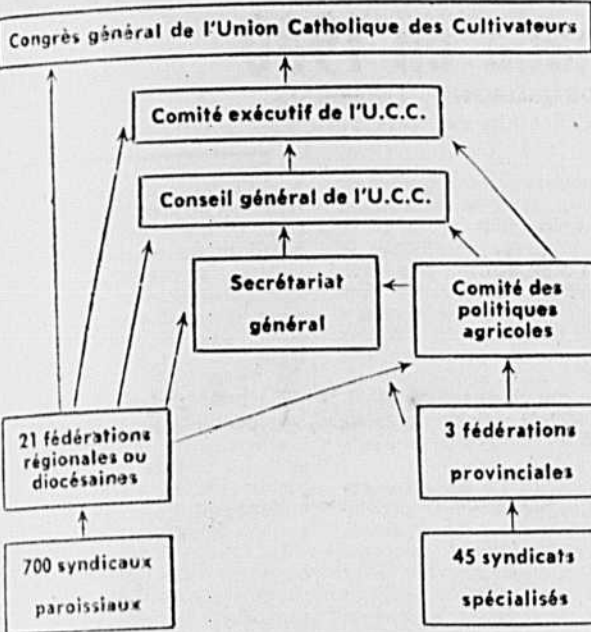
4 La gazoline jaune est également de très haute qualité et répond aux besoins des moteurs à basse ou à moyenne compression.



Ce message est publié dans votre intérêt par le Service des produits pétroliers de la Fédérée.



Structures de l'U.C.C.



Syndicats paroissiaux

Après sa fondation, l'U.C.C. songea à se donner des structures. A cet effet, on fonda des syndicats. Organisés sur une base paroissiale, ils sont affiliés à des fédérations diocésaines ou régionales. Les syndicats locaux sont les noyaux d'où partent les résolutions et le contrôle de la représentation.

Syndicats spécialisés

Ils ont été mis sur pied un peu plus tard dans le but de répondre aux besoins nouveaux créés par l'évolution graduelle de notre agriculture. Cette évolution s'est manifestée par le développement de nos débouchés et une tendance vers une plus grande spécialisation. De plus en plus, les cultivateurs s'orientent vers une production spécifique et ils doivent faire face à des problèmes particuliers de production et de mise en marché. Le syndicat spécialisé a donc pour but de promouvoir et de sauvegarder les intérêts économiques d'un groupement de cultivateurs qui s'abonnent à la production d'un même produit et qui vendent ce produit sur un même marché ou à la même usine. Il n'est donc pas organisé en fonction d'un territoire, mais en fonction d'un produit. Pour les prochaines années, nous prévoyons un développement considérable sous cet aspect de l'organisation de la profession.

Conseil général: composé de tous les présidents des fédérations.

Congrès général: c'est l'autorité suprême. Tous les participants sont délégués des fédérations régionales.

La cotisation est fixée à \$8.00 par année qui sont répartis comme suit:

- part du syndicat local: \$1.00
- part de la fédération: \$3.00
- part de la confédération: \$4.00

Contre les prix haussés des grains de provende

La FU de l'Ontario proteste à Winnipeg

Les prix considérablement acrus des grains de provende venant de l'Ouest ont donné lieu à de vives protestations lors d'une réunion récente à Winnipeg. Celle-ci groupait les membres du Conseil d'administration de la National Farmers' Union du Canada.

Les délégués de la Farmers' Union de l'Ontario ont soulevé de bruyantes protestations contre les prix en cours dans cette province pour les grains d'alimentation provenant des provinces des Prairies. Le secrétaire-trésorier de la filiale ontarienne, M. Gordon Hill, a rapporté la chose, ces jours derniers, à un auditoire agricole de sa province. M. Hill a lui-même participé aux délibérations de Winnipeg.

Les représentants ontariens se sont élevés principalement contre certains écarts de prix que personne ne parvenait à expliquer intelligemment, a déclaré M. Hill. En certains cas, la disparité des prix en Ontario pour provende de l'Ouest varie de \$8 à \$10 la tonne.

Il est, cependant, un point de la question qui a été éclairci à la satisfaction des délégués, a déclaré M. Hill: celui des normes de qualité et de classement. A la faveur d'un régime de surveillance et de vérification constamment en alerte, il ne fait pas de doute que ces normes sont respectées et maintenues à l'égard des expéditions acheminées vers l'Est, a précisé le secrétaire de la filiale ontarienne.

Ventes à bas prix

Une nouvelle émanant d'un autre milieu nous permet de deviner que les meuneries et fabricants de moulées des provinces de l'Ouest font de bonnes affaires depuis quelque temps. Leur situation serait meilleure que jamais du fait qu'ils achètent directement de fermiers en quête d'argent comptant (cash) les grains de provende servant de matière première à la fabrication des moulées. Ces établissements obtiendraient des fermiers de l'orge de toute première qualité à des prix variant de 90 cents à \$1 le boisseau et de l'avoine aux alentours de 70 à 80 cents, quand ce n'est pas moins.

La chose serait courante d'après les rapports du Wheat Pool de l'Alberta. Les conseillers techniques, délégués et agents de ce Pool rapportent, en effet, de tous les coins de l'Alberta, que les fermiers se hâtent de vendre leurs réserves de grains de provende à vil prix. Les transactions se font directement, soit avec les meuneries, soit avec les fabricants de moulées, soit avec les engraisseurs de bestiaux.

Perte de 15 à 20c.

Déclare M. G. L. Harrold, président de l'Alberta Wheat Pool: "Personne n'est en état de prédire quel sera le prix final payé pour ces grains par la Commission canadienne du blé, mais actuellement le prix de vente de la Commission dépasse de 15 à 20 cents le boisseau le prix payé au producteur par les meuneries de l'Ouest et leurs semblables."

Les stocks de la Commission du blé constituent la seule autre source d'approvisionnement qui s'offre aux meuneries, de faire remarquer M. Harrold. Les fermiers qui vendent individuellement et localement devraient s'en rapporter aux prix actuels de vente de la Commission et non pas au versement initial que peut

faire la Commission au producteur de céréales, de dire le président du Pool albertain.

Note de la Rédaction — Afin que le secteur puisse se faire une idée assez juste de la situation, nous avons consulté les rapports de ces derniers temps sur les ventes au comptant de la Commission canadienne du blé pour l'avoine et l'orge de toute première qualité (provende), tel que

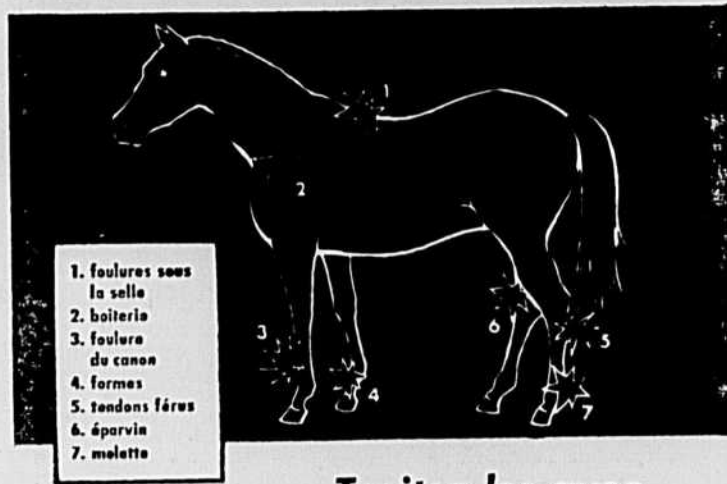
mentionné dans la nouvelle.

Avoine: vente au comptant, tête des Lacs — de 93 à 98 cents le boisseau.

Orge: vente au comptant, tête des Lacs — de \$1.27 à \$1.32 le boisseau.

Rappelons, en passant, les prix correspondants de l'année dernière, même période et même catégorie: de 81 à 84 cents le boisseau, pour l'avoine, et de \$1.01 à \$1.08, pour l'orge.

Points critiques



1. foulures sous la selle
2. boiterie
3. foulure du canon
4. formes
5. tendons fêlés
6. éparvin
7. molette

Traitez-les avec

ABSORBINE

dès le premier symptôme!

Réputée depuis plus de 65 ans, Absorbine a fait ses preuves pour soulager éparvins, molette, formes, entorses, enflures, foulures et contusions. Au premier symptôme, ayez tout de suite recours à l'Absorbine. Absorbine est antiseptique, ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Mode d'emploi avec chaque bouteille. Seulement \$2.50, à toutes pharmacies.

ABSORBINE

W. F. Young Inc., Montréal 19, P.Q.



MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN

"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

AUX MUNICIPALITÉS

qui veulent réduire les dépenses de chemin d'hiver,

L'EQUIPEMENT A NEIGE HUNTINGDON

offre la nouvelle machine avec charrue et souffleur sur la même camion. Le souffleur derrière la cabine roule vers le côté pour baisser le banc de neige.

Renseignez-vous en écrivant à

L'EQUIPEMENT A NEIGE HUNTINGDON

R.R. 1, Huntingdon

Brevets d'invention
MARQUE de COMMERCE en tous pays

MARION, MARION ROBIC & BASTIEN

2109, rue Drummond
MONTREAL 25

PROTEGEZ VOS ARBRES ET ARBUSTES

CONTRE LAPINS, SOURIS et CHEVREUILS

avec

Le répudieur SKOOT

- L'agent liquide répulsif SKOOT a été développé par le ministère de la chasse et de la pêche des Etats-Unis et a été éprouvé par une série d'épreuves au Canada. C'est son goût qui fait fuir quoiqu'il soit inoffensif pour les humains et les animaux domestiques.
- SKOOT protégera les arbres fruitiers, les semis, les conifères et les autres plants pour moins de 4c par arbre.
- On peut appliquer SKOOT au moyen d'un vaporisateur ou avec un pinceau. Le temps d'application est octobre, novembre et le tout début de décembre.
- Demandez SKOOT chez votre fournisseur ou écrivez-nous directement. Nous invitons les marchands à nous écrire pour plus d'informations.

PLANT PRODUCTS COMPANY LTD.,
70 Wesley Ave., Port Credit, Ont.

"KAMBAI" A MAO ET A "SON EXCELLENCE"

Les dépêches nous apprennent qu'on a trinqué ferme vendredi dernier lors d'un dîner offert à la mission chinoise de 13 membres par le ministre de l'Agriculture, M. Hamilton. Des verres remplis de vin du Rhin se sont entrechoqués une douzaine de fois — plus ou moins — tandis que les hôtes et invités portaient autant de toasts en l'honneur de grands personnages ou échangeaient des toasts de bonnes relations et d'amitié.

"Kambai" (à la santé de), se sont écrits unaniment les treize Chinois lorsque M. Hamilton se leva et leva son verre à la santé de Mao-tse-tung, président du gouvernement de la Chine communiste.

"Kambai", ont-ils repris en chœur lorsque M. Chen Ming, chef de la délégation chinoise, proposa de boire à la santé de "Son Excellence", M. Hamilton. Plus tôt, le ministre de l'Agriculture adoptant le "Kambai" chinois avait invité les quelque trente personnes présentes à boire en l'honneur de M. Chen; peu après à la santé de M. Li-Yu-sheng, chef de la délégation sur les grains, principal architecte et signataire de l'accord à long terme comportant l'achat par la Chine rouge d'un volume de blé et d'orge évalué à \$425 millions.

C'est au ministre de la Production de défense, M. Patrick O'Hurley, que revint l'honneur de toaster la mission chinoise en français.

Dans un Kambai final — il faut bien en sauter quelques-uns faute d'espace — M. Hamilton invita ses hôtes à séjourner au Canada

aussi longtemps qu'ils le jugeront nécessaire, exprimant le vœu que la transaction déjà bâclée ne soit que le prélude de plusieurs autres encore plus imposantes si possible.

Triple objectif

Autant qu'on puisse en juger, le séjour au Canada des 13 "missionnaires" chinois a un triple objectif: 1) entreprendre des pourparlers et remplir les formalités voulues, de concert avec les dirigeants de la Commission canadienne du blé à Winnipeg, pour s'assurer la livraison d'une autre tranche de leurs achats de blé précédemment convenus; 2) étudier nos méthodes de manutention et d'entreposage des céréales; 3) étudier les perspectives d'exportation au Canada de marchandises chinoises.

Le no 1 serait affaire de routine, la délégation étant assurée avant son départ que le gouvernement canadien était disposé à doubler la somme des crédits déjà consentis, c'est-à-dire de la porter de \$50 à \$100 millions.

But principal

Le no 2 est affaire d'observation et de copiage ultérieur, avec adaptation, de renseignements précieux que nous avons accumulés à la suite de nombreuses années de tâtonnement et d'erreurs parfois coûteuses. Tout ce que ça demande: de bons yeux, de la mémoire, un bout de papier et un crayon.

Le grand objectif, le plus vital de tous est, sans le moindre doute, celui qui apparaît au no 3.

"Les ressources et notre avenir"

Prévisions de la production et de l'organisation de la production agricole du Canada en 1980

par W.M. DRUMMOND, économiste
auprès de l'Office de stabilisation des prix agricoles, à Ottawa.

N.D.L.R.—Une conférence sur "les ressources et notre avenir" se tiendra à Montréal du 23 au 28 octobre. Des représentants des 11 gouvernements du pays ainsi que des principaux organismes intéressés y participeront. Voici la liste des sujets que couvre le thème général: l'agriculture, l'eau, le développement régional, la forêt, la pêche, la faune et l'utilisation des ressources aux fins récréatives. Nous publions ci-dessous le résumé de certains travaux relatifs à l'agriculture dont on trouvera le texte complet dans les deux volumes intitulés: "Les Ressources et notre Avenir", qu'on peut se procurer chez l'Imprimerie de la Reine, à Ottawa.

La Chine est présentement à court de bien des choses, mais surtout à court d'argent, et premièrement de devises étrangères pour acquitter ses paiements chez nous, va sans dire, mais aussi à plusieurs autres pays. Depuis quelque temps elle réussit tant bien que mal à faire honneur à ses engagements en troquant des réserves d'or contre du sterling. Mais demain l'or s'épuisera et elle devra recourir à d'autres moyens d'attirer chez elle des devises étrangères. Or le principal, pour ne pas dire l'unique, moyen sera l'exportation de ses produits.

Situation gênante

Sauf dans le cas de quelques articles d'importance assez restreinte, l'importation au Canada de marchandises que la Chine rouge produit en abondance et à bon compte devient, c'est le cas de le dire, un véritable casse-tête chinois. Des envois en masse de produits fabriqués concurrentiellement au Canada soulèveraient un tollé de la part de nos industries.

Le motif de nos exportations de grains comme excuse à l'entrée d'articles chinois ne vaudra guère. Jusqu'ici, le Japon a été notre deuxième acheteur de céréales, après le Royaume-Uni, et l'on sait quelle mine on fait aux importations japonaises. Sans compter qu'il aurait grand risque d'indisposer nos clients japonais si l'on favorisait un tant soit peu l'entrée de marchandises chinoises.

Situation embarrassante que celle du gouvernement dans cette histoire d'échanges commerciaux! On n'a qu'à s'en rapporter aux commentaires platoniques et plats du ministre du Commerce, M. Hees, pour s'en rendre compte.

Un vieux cliché, savoir que le commerce est une route à deux voies, accompagné d'une remarque genre sauce piquante, peu flatteuse pour les producteurs de grains de l'Ouest et pour les cultivateurs de l'est, qui seraient probablement heureux de compter cet hiver sur les quantités d'orge destinées à la Chine. Après tout, le Canada exporte à la Chine à peu près rien que du blé et de l'orge, à déclaré M. Hees. — Pas Kambai, mister Hees.

Les caractéristiques actuelles de la production agricole au Canada seront beaucoup plus accusées en 1980. Les progrès scientifiques et l'utilisation plus efficace des capitaux accroîtront la tendance vers la spécialisation. Ceci se produira au sein des cadres du progrès économique sur une grande échelle au cours des deux prochaines décennies, ce qui augmentera considérablement les besoins du marché domestique en matière de produits agricoles.

Une grande partie de cette expansion de la production se produira dans les provinces des Prairies, L'Ontario et le Québec continueront à fournir environ les deux tiers de la production de produits laitiers, et le Québec accordera une plus grande importance à l'élevage du bétail et de la volaille. L'élevage du bœuf et du mouton prendra de l'importance en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brun-

wick; Terre-Neuve continuera à intensifier la production de légumes frais et d'une quantité limitée de bétail et de mouton. Les régions voisines des centres urbains se spécialiseront encore davantage dans la production du lait, des oeufs, des fruits et des légumes frais.

En 1980, la plus grande partie de la production de bœuf et de porc proviendra des provinces des Prairies. La culture du blé sera remplacée encore davantage par la culture du grain à bétail et la culture des graines oléagineuses. La tendance vers la diminution du nombre des fermes se continuera, de sorte qu'il n'y aura qu'environ 475,000 fermes en 1980, et peut-être moins. La ferme familiale continuera à prédominer, mais un plus grand nombre de fermes deviendront la propriété d'associés ou de corporation familiales.

LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.
515, avenue Viger, Montréal

AVIS

d'assemblée générale annuelle

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle 1961 des membres de LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C., compagnie mutuelle d'assurance-vie, aura lieu le jeudi, 19 octobre 1961, à neuf heures (9h.) du matin (heure avancée de l'est), au Centre Montmorency-Laval, Beauport, P.Q.

En plus de recevoir les rapports financiers pour l'exercice 1960 et de délibérer sur les affaires courantes de la Compagnie, l'assemblée sera appelée à se prononcer sur un projet de pétition à la Législature de Québec demandant qu'une Compagnie Mutuelle d'assurances soit constituée en corporation ayant le pouvoir d'effectuer des opérations d'assurance et de réassurance sur la personne, les biens, le dommage à la propriété ou aux personnes, la responsabilité civile, le cautionnement et la garantie, etc., etc., ainsi que le pouvoir d'acquérir l'actif et d'assurer le passif de LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C. et de LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DE L'U.C.C.

Le Secrétaire,
Pierre-Eug. PROULX

Donné à Montréal, le 18 septembre 1961.

(SANS TUYAU) BOULE de FEU

Idéal pour **3 APP.** ou 2 unités pour **7 ou 8 APP.**

Nouvelle technique anglaise. Transforme l'huile à poêle à bon marché (21c le gal.), en un BEAU GAZ BLEU PUR, tout comme le propane ou le gaz naturel.

Réchauffe 3 pièces pour 1/3 du prix

Voyez la grosse BOULE de FEU dans le miroir réchauffant le plancher avec une projection de 10 pieds.

SEULEMENT **10¢** PAR JOUR

Huile à 21c le gal. POUR PIÈCES FROIDES, CAVE, SALLE DE JEU, CHALET, ETC. 100% sans danger. Ne pèse que 25 livres. 16" x 16" x 16"

La belle, l'aristocrate anglaise "Eljay." On croirait un foyer naturel. Vous aimerez la lueur rosée de sa flamme.

EN PRESSANT ALLUMAGE AUTOMATIQUE A BATTERIE

Une révolution dans le chauffage super-économique

Superbe Eljay nouvelle 1962 ci-haut

Podette suédoise avec grill de cuisson	Double réservoir 1 1/2 gal. à l'arrière
\$44.95	\$65.00
Allumage manuel	Allumage à batterie

Le meilleur chauffage d'urgence

British Talent	\$49.95	British Sunray	\$49.95	Austrian Camper	\$34.95
----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------	----------------

Pleinement garantie et durera de nombreuses années sans déficiences, sans besoin de réparations. Toutes les pièces de rechange en magasin pour 20 ans à venir. Tous les genres de chauffeuses pour: camions, chalet de pêche ou de chasse. Également nouveau cabinet germano-français pour 5-7 pièces, 2 brûleurs et grill de cuisson. Tous les genres de chauffage à l'huile et au propane pour entrepôts et manufactures jusqu'à 400,000 B.T.U.

LePAGE CO.

Distributeurs canadiens EDIFICE COU-COU (chanceux)

2211 est, rue BELANGER, Montréal RA. 2-8993 RA. 2-9487

Demandez notre dépliant sur ce superbe chauffage T.C.N.

NOM

ADRESSE INDISPENSABLE POUR PANNE D'ELECTRICITE

Pour Québec: 235, 4e Rue (Limoulu) - LA. 3-7621 (Québec)

Exigez et insistez auprès de votre marchand local et il vous Poblendra Salle de montre de l'ouest. 755 Atwater — Montréal INTERNATIONAL SALES CO. WE. 2-6803

au service de la ferme familiale



La ferme - école provinciale de Deschambault

SECTION DES MINISTÈRES DE
L'AGRICULTURE ET DE LA COLO-
NISATION, QUÉBEC

Rédigée en collaboration
Chef de la rédaction: J. R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée au donnant crédit aux auteurs

Château fort des races bovine et chevaline canadiennes.

Semences de bonnes souches. Horticulture et floriculture.

Située sur la route nationale no 2, entre les villages de Deschambault et de Portneuf, La Ferme-Ecole provinciale de Deschambault occupe une partie du domaine seigneurial appartenant jadis aux messieurs de La Gorgendière, alors désigné sous le nom du Domaine de Deschambault. Cette ferme, aujourd'hui la propriété du gouvernement de la province de Québec, remonte donc par ses origines à la grande seigneurie dont elle porte le nom.

En relisant la petite histoire, on serait porté à croire que les distingués personnages qui occupèrent le Manoir de Deschambault dès 1660 rêvaient de faire de leur métairie une entreprise agricole modèle au service de leurs censitaires.

Le domaine seigneurial où se trouve établie la Ferme-Ecole de Deschambault, de même que celui de la Seigneurie de Chavigny, fut concédé à Jacques-Alexis Fleury, sieur Deschambault, le 25 octobre 1683, par demoiselle Eléonore de Grand'Maison. Les fils et petits-fils du sieur Deschambault en sont demeurés propriétaires jusqu'en 1864, alors que le domaine fut cédé à quatre ou cinq acheteurs.

C'est le 6 novembre 1918, que le gouvernement de Sir Lomer Gouin, l'hon. Joseph-Edouard Caron étant ministre de l'agriculture, se porta acquéreur d'une première tranche de cet ancien domaine seigneurial. Il en acheta d'autres parties en 1931-36-40 et 1961. Actuellement, la Ferme-Ecole Provinciale occupe à peu près toute la partie cultivable de cette seigneurie, soit 475 arpents, ainsi qu'un boisé d'une superficie d'environ 275 arpents.

Depuis son établissement, la Ferme-Ecole de Deschambault fut utilisée, selon l'intention des autorités du ministère provincial de l'Agriculture, à diverses fins agricoles jugées opportunes. De productrice d'arbres fruitiers et ornementaux qu'elle était à ses débuts, elle devint ensuite le siège de multiples entreprises horticoles, pour enfin être régie en vue d'une exploitation agricole beaucoup plus vaste et plus diversifiée, qui embrasse presque toutes les branches de notre agriculture québécoise.

Actuellement, cette institution du gouvernement provincial a une influence de plus en plus considérable sur notre agriculture, en raison de l'expansion de ses services et de son rayonnement. Grâce à son vaste programme de culture et d'élevage, elle intéresse les agriculteurs de toutes catégories, qui, en nombre toujours croissant, visitent chaque année ses

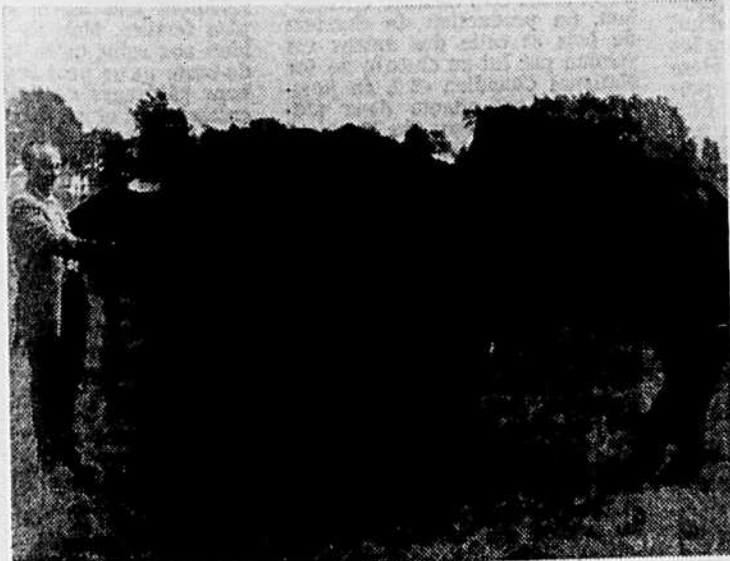
champs, son potager, ses parterres et ses troupeaux, afin de s'inspirer des méthodes de culture et d'élevage qui y sont pratiquées.

Au point de vue de l'enseignement, la Ferme-Ecole de Deschambault diffère des autres institutions agricoles en ce qu'elle ne donne pas de cours réguliers et de longue durée. Elle ne convient donc pas aux jeunes qui aspirent à l'obtention d'un diplôme. On y donne plutôt des cours de quelques jours préparés spécialement à l'intention des divers groupes d'agriculteurs qui en font la demande. C'est ainsi que chaque année, à l'époque qui leur convient le mieux, des agriculteurs faisant partie de divers groupements, tels que les coopératives, les cercles d'éleveurs, les apiculteurs, les aviculteurs, les fermières, les jeunes agriculteurs, etc., se rendent successivement en groupes à la Ferme-Ecole de Deschambault pour y étudier les matières qui les intéressent particulièrement.

Chaque année, sont aussi organisées à la Ferme de Deschambault des journées agricoles auxquelles sont invités tous les cultivateurs de la province. Ceux qui assistent à ces journées peuvent visiter tous les départements de la Ferme et y recevoir les renseignements désirés.

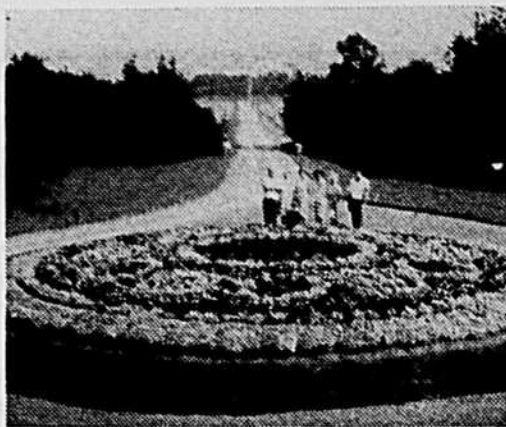
A l'occasion de ces rassemblements, des conférences et des démonstrations sont données et des concours d'expertise sont organisés pour l'assistance. A la suite de ces réceptions, un grand

(Suite à la page 16)



La race chevaline Canadienne est précieusement conservée et améliorée à Deschambault.

Rond point en avant du manoir —
arrangements floraux de M. Roger
Rushdy.



La ferme-école DE Deschambault

(Suite de la page 15)

nombre de visiteurs restent en contact avec les autorités de la Ferme au moyen de la correspondance. C'est ainsi que chaque année, nous avons l'occasion de fournir des renseignements supplémentaires sur les diverses branches de l'agriculture à ceux qui étaient présents aux cours et démonstrations donnés à la Ferme ou qui ont tout simplement visité cette dernière.

Le programme d'exploitation actuel de la Ferme de Deschambault comprend quatre grandes divisions, à savoir: la grande culture, l'industrie animale, le potager et la culture ornementale.

Chacune de ces divisions est régie avec l'intention qu'elles contribuent chacune à sa façon et dans toute la mesure du possible au progrès de l'Agriculture dans notre province. A cette fin on s'applique premièrement à faire connaître les méthodes de culture et d'élevage recommandées dans l'enseignement agricole, en les pratiquant sur la Ferme et en faisant observer les ré-

Environ 135 arpents sont réservés pour les pâturages. En plus de produire l'herbe nécessaire à l'alimentation estivale des animaux, ces pâturages servent aussi à démontrer la valeur des méthodes des cultures et des modes de paissance préconisés par le comité provincial des cultures herbagères. En effet, les pâturages aussi bien que les fourrages sont cultivés selon les recommandations de ce Comité.

Une superficie de 20 arpents est mise à la disposition du Service de l'Horticulture, qui y poursuit des travaux de recherches et d'expérimentation en vue de la création et de la multiplication de diverses variétés de plantes potagères, mellifères et médicinales. Un petit verger permet aussi certaines observations sur des variétés de pommes, de prunes et de cerises, afin de pouvoir reconnaître les variétés les mieux adaptées à notre région. Grâce à l'exploitation du jardin, la Ferme met chaque année à la disposition des horticulteurs et

du Nord, des poules Leghorn et des dindes Charlevoix blanches. L'élevage des porcs Yorkshire qui jusqu'à ces dernières années, faisait partie de notre entreprise a été discontinuée temporairement.

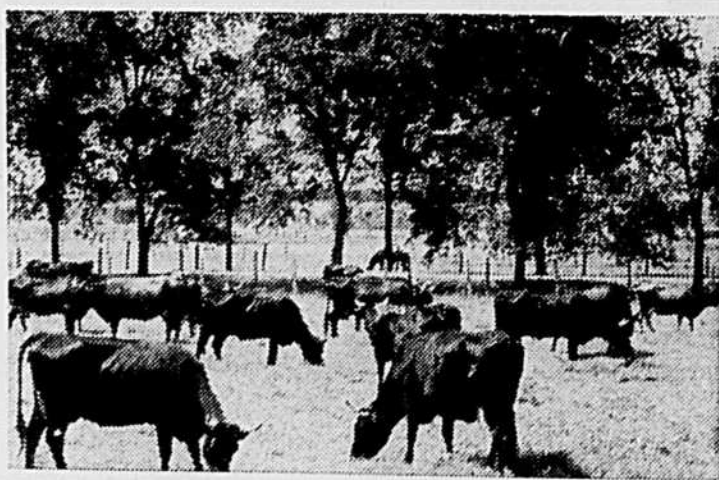
Le but principal du département d'industrie animale de cette ferme est de produire des géniteurs hautement qualifiés de chacune des espèces qui composent notre cheptel et de les mettre à la disposition des éleveurs. C'est ainsi que nous rencontrons partout dans la province des sujets reproducteurs provenant des troupeaux de la Ferme-Ecole. Ces sujets d'élite contribuent d'une façon évidente à l'amélioration des troupeaux des éleveurs du Québec.

Etant donné que la Ferme de Deschambault est la seule institution gouvernementale de tout le pays qui élève des chevaux et des bovins de race Canadienne, le haras et la vacherie sont deux secteurs d'une importance particulière en raison de l'influence de ces animaux sur l'amélioration et l'expansion de ces deux races de chez-nous.

Pour démontrer l'influence heureuse que peuvent avoir les géniteurs provenant de cette ferme sur l'amélioration des animaux de la province, qu'on me permette de spécifier le fait suivant: la production moyenne des vaches laitières du Canada est d'environ 210 livres de matières grasses par année. Or, la Ferme de Deschambault contribue à remonter cette moyenne par les taureaux de race Canadienne fournis aux éleveurs. Chaque année une cinquantaine font du service dans des troupeaux disséminés à travers la province. Ces reproducteurs proviennent de lignées de vaches qui ont produit ou qui produisent encore 380 à 500 livres de gras, et il est logique de prévoir qu'une bonne part de leurs aptitudes laitières sera transmise à leurs descendants par l'intermédiaire des taureaux.

Chers lecteurs, il m'a été agréable de vous présenter un résumé historique de l'institution que j'ai l'honneur de diriger, ainsi qu'un bref exposé du rôle qu'elle joue dans l'agriculture québécoise. Les mânes des Seigneurs de la Gorgendière sont-ils satisfaits de l'usage que l'on fait en 1961 du domaine qu'ils destinaient déjà, il y a trois siècles, à des fins utiles à l'agriculture et favorables à leurs censitaires? Nous voulons aujourd'hui que son rayonnement dépasse les limites de la métairie pour étendre ses bienfaits à toute la province. Déjà nous croyons y être parvenus dans une certaine mesure et le régisseur n'a qu'un désir c'est que l'avenir lui permette de faire davantage.

Andréa St-Pierre, régisseur



Une partie du troupeau de la Ferme-Ecole de Deschambault.



Avoine "Glen" enregistrée. Rendement 70 boisseaux à l'arpent.

sultats que l'on en obtient. En deuxième lieu, La Ferme de Deschambault tend de plus en plus à produire non seulement des vivres de haute qualité, mais surtout à créer et à multiplier des variétés et des individus aptes à améliorer leurs espèces, tant dans le domaine des végétaux que dans celui des animaux.

Les travaux de grande culture sont effectués sur une superficie de 335 arpents, dont 200 sont divisés en cinq champs où l'on pratique la culture des céréales et des plantes fourragères en rotation. Deux années de culture de céréales sont suivies de trois années de production fourragère. Les céréales comprennent l'avoine enregistrée et l'orge. L'avoine est de variété reconnue comme étant très avantageuse pour notre région. La récolte est mise à la disposition des cultivateurs sous forme de semence de première qualité. Une sole est soumise à la culture de l'orge, dont la récolte est consommée par les bestiaux.

Les cultures fourragères sont constituées de plantes légumineuses et de graminées. Les légumineuses sont utilisées sous forme d'ensilage ou de fourrage pour nourrir les vaches laitières et le jeune bétail. Le foin mélangé de légumineuses et de graminées est consommé surtout par les juments poulinières et les chevaux de travail.

SECTION DES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

Bovins laitiers... bovins de boucherie...

Par J.-Bruno POTVIN, agronome

Doit-on recommander aux cultivateurs en général de vendre leurs vaches laitières pour adopter les bovins de boucherie? Certes non. La production laitière est l'industrie de base de l'agriculture québécoise. La population consomme d'énormes quantités de produits laitiers: lait nature, beurre, fromage, crème glacée, etc. Il nous faut, nécessairement, des producteurs laitiers en grand nombre. Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les fermes qui conviennent à l'élevage des animaux de boucherie et tous les cultivateurs ne peuvent être de bons producteurs de "boeuf de table"... même s'ils sont d'excellents producteurs laitiers. D'autre part, un bon éleveur d'animaux de boucherie serait peut-être un piètre producteur de beurre. C'est une question de goût, d'aptitudes, de circonstances de lieux, de conditions locales, de qualité de sols, de main d'oeuvre, et que sais-je encore. Par ailleurs, on sait que la province de Québec doit importer d'énormes quantités de boeuf des Prairies. Il est donc nécessaire, voire indispensable, que la production de boeuf de boucherie soit augmentée dans le Québec. Les spécialistes en industrie animale et les agronomes de comtés sont là pour conseiller et diriger les cultivateurs dans ce domaine comme dans nombre d'autres.

Il est convenable, croyons-nous, de souligner l'initiative prise par un industriel bien connu, de St-Raymond de Portneuf, M. Alexandre Paquet, d'importer de l'Ouest des animaux de boucherie pour lui et une quinzaine de cultivateurs de cette localité et des environs. Près de 200 têtes au total.

Quelques mots de M. Paquet. Il a toujours été mêlé aux affaires publiques. Il a été maire de sa ville à trois reprises, sauf erreur, conseiller municipal, directeur de l'Association Forestière, etc. etc. Homme dont on peut ne pas partager toutes les idées et opinions, mais un homme dont on doit admettre qu'il est entreprenant, qu'il a le sens des affaires. Il en impose par son physique et porte allègrement ses 250 livres... Il doit être malsain de lui "piler" sur les pieds lorsque son humeur n'est pas au beau fixe!... Charmant, hospitalier, il met ses visiteurs à l'aise et se soumet volontiers aux questions plus ou moins indiscrètes qu'on lui pose... C'est ainsi que j'ai appris qu'il est un homme d'affaires intéressé dans le commerce du bois, construction, pulpe et autre, qu'il fabrique plus de 10,000 tonnes de charbon de bois (charcoal) annuellement, qu'il possède 62 fourneaux et est directement intéressé dans 115 autres, fourneaux où on empile le bois devant être converti en charbon. Sa production de charbon de bois et celle des autres est vendue par lui au chemin de fer National Canadien et à de nombreux autres clients dont plusieurs restaurateurs de Montréal et d'ailleurs qui se spécialisent dans les repas aux poulets de grill (bar-b-cue, quel nom barbare!). J'ai justement rencontré, dernièrement, un propriétaire de quatre gros restaurants de Montréal, M. Mauron, qui achète son charbon de M. Paquet. Il prétend que les poulets de grill sont cuits plus à point et infiniment plus savoureux avec le charbon de bois qu'avec le gaz, l'huile ou l'électricité. Les cultivateurs qui ont du bois à vendre trouvent chez eux même un excellent marché. L'industrie du charbon de bois et les autres "business" de M. Paquet sont le soutien total ou partiel de centaines de familles, dit-on.

M. Paquet possède plusieurs fermes à St-Raymond et les environs. Un total de 2,700 acres dont 1,250 en culture. Les 1,500 acres en forêt sont exploitées pour le bois de commerce et le charbon. Evidemment, ces fermes ne sont pas toutes cultivées à fond, mais M. Paquet a dépensé gros pour en fertiliser et chauler

une bonne partie, de sorte qu'il récolte des quantités considérables de bon foin. Cet automne, il en a quelque 400 tonnes dans ses granges et il est sûr de le "vendre" à très bon prix en le faisant consommer par des animaux à l'engraissement. Evidemment, il y aura de la moulée d'engraissement pour "finir" les animaux. L'été prochain, les animaux qu'il gardera pour l'élevage, une cinquantaine peut-être, profiteront de beaux pâturages fertilisés.

Lors de l'arrivée du premier des 5 wagons d'animaux — des Hereford et quelques Aberdeen Angus, plus quelques sujets croisés Shorthorn-Hereford — le 28 septembre dernier, j'ai eu l'avantage d'accompagner deux employés du chemin de fer National Canadien, MM. J. Yves Paquin, agronome, du Service d'initiative agricole de cette compagnie, et M. B. Emond, en charge du chauffage des wagons et des cuisines roulantes. Ils m'ont déclaré que le chemin de fer en question voulait faire sa part pour aider à l'introduction des animaux de boucherie dans certaines régions jugées convenables et chez les cultivateurs susceptibles de faire un succès de cet élevage.

Parce qu'il a beaucoup de bon foin disponible, M. Paquet a acheté des animaux plutôt maigres, sauf les quelques têtes qui seront gardées pour la reproduc-



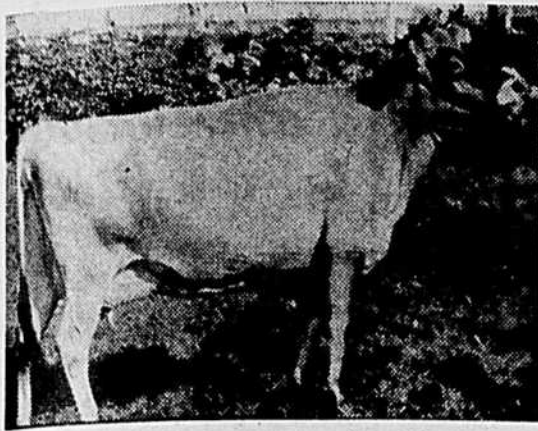
A l'arrivée du premier wagon de bovins de boucherie, en provenance de Winnipeg. De g. à dr.: M. Mauron, restaurateur de Montréal, M. B. Emond, du C.N.R., M. A. Paquet et M. J.Y. Paquin, agronome du service du chemin de fer.

tion. Il les a évidemment payés un peu moins cher que des bovillons gras ou en très bon état de chair. Il veut profiter de cette différence de prix dans l'achat en vendant à ses animaux le fourrage dont il dispose.

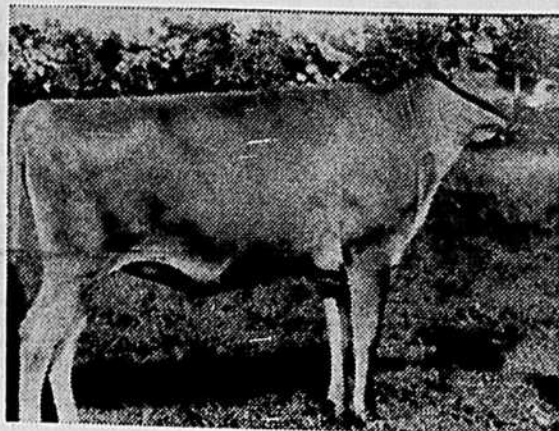
Les sols cultivables de St-Raymond et des environs sont généralement très légers et pas des plus fertiles. Mais ils répondent bien aux soins qu'on leur donne, de sorte qu'on peut avoir de très bons pâturages en fertilisant régulièrement et en faisant l'épandage des bouses. Il y a aussi des "fonds de rivières et de ruisseaux" formés d'une espèce d'alluvion, peut-être baignés au printemps lors de la fonte des neiges et du débordement des eaux, mais qui sont frais et fertiles en été et en automne. M. Paquet et quelques uns de ses confrères agriculteurs ont tout cela. Ils savent qu'ils ne peuvent développer et engraisser des bovins de boucherie sur des pacages sablonneux non fertilisés. Comme ils ne veulent pas courir à un succès, ils prendront les mesures qui s'imposent pour bien nourrir leur bétail.

St-Raymond et les paroisses avoisinantes constituent un excellent marché pour la viande de bonne qualité. De son côté, rien à craindre; ces messieurs trouveront toujours preneur pour leurs animaux engraisés. Parmi les sujets reçus se trouvent plusieurs vaches de 2 à 5 ans qui ont été saillies par un taureau de boucherie au cours de l'été

(Suite à la page 17)



"Wendybrook S.R. Buttercup", génisse de race Jersey, de M. Pierre Veillon, proclamée championne junior à Québec.



Vache de race Jersey "Wendy Brook Rose Thérèse", 1er prix de la section des sujets de 3 à 4 ans, en lactation, proclamée grande championne de l'exposition provinciale. Elle conserve le titre acquis à l'exposition régionale de Sherbrooke.

A l'exposition provinciale 1961

Expertise de la race bovine Jersey

Six troupeaux représentant un effectif de 115 sujets se sont disputés les prix accordés aux concours de la race bovine Jersey. Aux habitués de l'arène provinciale, s'ajoutait un nouveau troupeau, celui de M. Eugène Chalifour, de Saint-Nicolas Station. Les autres concurrents en lice: les troupeaux de MM. Couture et Frère, de Saint-Proper de Champlain; Alfred et Emile Couture, de Saint-Augustin de Portneuf; Jean-Paul Dubuc, de Saint-Hyacinthe; W.-F. Hadlock, de Frelighsburg, et Pierre Veillon, de Sweetsburg, comté de Brome.

C'est le président du club Jersey de la province de Québec qui a jugé ces sections. Les inscriptions A.-E. Couture, Pierre Veillon, J.-P. Dubuc, W.-F. Hadlock, ont décroché les rubans de champions comme suit:

Taureau champion junior: Wendybrook Clear Ross", de M. Veillon; vice-champion junior, "Glory S. Vigilant", de MM. A. et E. Couture.

Taureau adulte grand champion: "Wilal B.B. Ben", de M. W. Hadlock; ce taureau avait été proclamé vice-grand champion, le semaine précédente à Sherbrooke; vice-grand champion: Wendybrook Clear Ross", de M. Veillon; et vice-champion senior: "Clematis John Good Boy", de M. Jean-Paul Dubuc.

Génisse championne: "Wendybrook S.R. Buttercup", de M. Veillon; vice-championne: "Clematis Rightful Lady", de M. J.-P. Dubuc.

Vaches championnes senior et grandes championnes, inscriptions de M. Pierre Veillon: "Wendybrook Rose Thérèse" (championne) conserve le titre acquis à Sherbrooke et "Wendybrook Rose Polly Anna" est (vice-championne).

Sections individuelles

Taureau de l'année: (7 inscriptions) 1 et 3: Pierre Veillon, avec "Clear Ross" et al; 2: A. et E. Couture; 4: Hadlock; 5: Hadlock; 6: J.-P. Dubuc.

Taureau d'un an: (5 ins.) 1: Veillon, avec "SS Royal"; 2: Hadlock; 3: Couture; 4: Chalifour; 5: Couture et Frère.

Taureau de 2 ans: 1: Veillon, avec "Dreamboy".

Taureau, 3 ans et plus: 1: Hadlock, avec "Wilal B.B. Ben"; 2: Dubuc; 3 et 4: Chalifour; 5: Couture et Frère; 6 et 7: Hadlock; 8: A. et E. Couture.

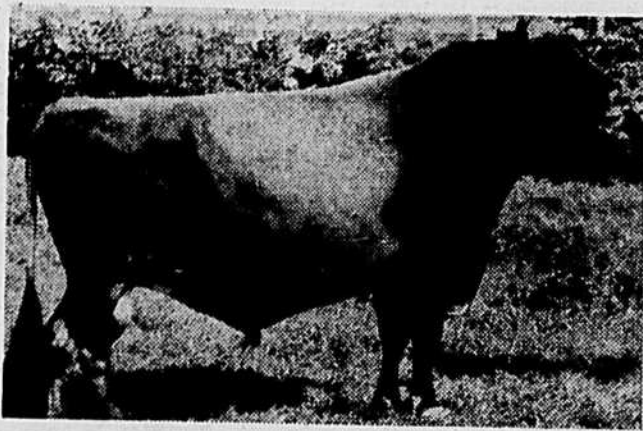
Femelles

Génisse junior: (8 inscriptions). 1: Veillon, avec "Dream Duchess"; 2: Dubuc; 3 et 4: Chalifour; 5: Couture et Frère; 6 et 7: Hadlock; 8: A. et E. Couture.

Génisse senior (11 ins.). 1 et 2: Veillon, avec "Elfie" et al; 3 et 8: Chalifour; 4 et 9: Hadlock; 5: J.-P. Dubuc; 6: Hadlock; 7 et 10: Couture et Frère; 11: A. et E. Couture.

Génisse, un an junior: (7 ins.) 1: Hadlock, avec "Wilal Ben's Fanny"; 2: Veillon; 3: Dubuc; 4: Chalifour; 5 et 6: A. et E. Couture; 7: Couture et Frère.

Génisse, un an senior: (8 ins.) 1 et 3: Veillon, avec "S.R. But-



"Wilal B.B. Ben", taureau adulte de M. W.F. Hadlock, de Frelighsburg, proclamé grand champion à Québec, après avoir été vice-champion à Sherbrooke la semaine précédente.



"Clematis John Good Boy", taureau Jersey de M. J.-P. Dubuc, de St-Hyacinthe, vice-champion senior à Québec.

tercup" et al; 2: Dubuc; 4: Hadlock; 5 et 6: Chalifour; 7: Couture et Frère; 8: A. et E. Couture.

Taureau, 2 ans, en gestation: (8 ins.): 1: Veillon, avec "Victoria"; 2: Hadlock; 3: Couture et Frère; 4: Idem; 5: Dubuc; 6 et 7: A. et E. Couture; 8: Chalifour.

Vache 3 à 4 ans, tarie, en gestation: (9 ins.): 1: Veillon, avec "Rose Polly Anna"; 2: Dubuc; 3: Hadlock; 4 et 7: A. et E. Couture; 5 et 6: Couture et Frère; 8 et 9: Chalifour.

Vache, 5 ans, tarie, en gestation: 1: Dubuc, avec "Pine Gable Radar Amity"; 2: Idem; 3: Couture et Frère; 4: A. et E. Couture; 5: Chalifour; 6: Couture et Frère.

Vache, 2 ans, en lait: 1 et 2: Dubuc, avec "Chalender's Danielle" et al; 3: Veillon; 4: A. et E. Couture; 5: Chalifour; 6: Couture et Frère.

Vache, 3 à 4 ans, en lait: (10 ins.). 1 et 2: Veillon, avec "Rose Thérèse" et al; 3 et 8: A. et E. Couture; 4: Veillon; 5: Hadlock; 6: Hadlock; 7: Dubuc; 9: Dubuc; 10: Chalifour.

Vache de 5 ans et plus, en lait: (9 ins.). 1-2-7: Dubuc; 3 et 6: Chalifour; 4: A. Couture; 5 et 9: Couture et Frère; 8: A. et E. Couture.

Groupes

Jeune troupeau: 1: Veillon, Pierre; 2: W. Hadlock; 3: J.-P.

Dubuc; 4: Couture et Frère; 5: Chalifour; 6: A. et E. Couture.

Progéniture junior d'un taureau: 1: P. Veillon; 2 et 6: Hadlock; 3: Couture et Frère; 4: J.-P. Dubuc; 5 et 7: Chalifour; 8: A. et E. Couture.

Troupeau senior: 1: P. Veillon; 2: W.-F. Hadlock; 3: J.-P. Dubuc; 4: A. et E. Couture; 5: Chalifour; 6: Couture et Frère.

Progéniture senior d'un taureau: 1: P. Veillon; 2: Hadlock; 3: J.-P. Dubuc; 4: A. et E. Couture; 5: Couture et Frère; 6: E. Chalifour.

Progéniture d'une vache: 1: Veillon; 2 et 4: Dubuc; 3 et 8: A. et E. Couture; 5 et 7: Hadlock; 9: Couture et Frère; 10: Eug. Chalifour.

Bovins laitiers...

(Suite de la page 16)

dernier. Les veaux, les mâles du moins, feront d'appétissants veaux de lait ou du jeune boeuf (baby beef), c'est sûr.

Que faut-il penser de cette initiative de M. Paquet et ses imitateurs? L'avenir le dira. Il reste que l'expérience vaut d'être tentée par un homme qui peut absorber des pertes, si pertes il y a plus tard. A première vue, l'idée semble bonne et offre des garanties raisonnables de succès. Dans un an et un jour nous y reviendrons!

Choses connues... ou que l'on devrait connaître

(chiffres compilés par feu Omer, Caron, agronome)

Il y a encore trop d'agriculteurs, chez les jeunes surtout, qui ignorent, au moins partiellement, certains poids et mesures ou autres chiffres qu'il est indispensable de connaître. Ainsi, dans le seul domaine du poids LEGAL de certains produits de la ferme, il y a gros à apprendre ou à réapprendre. Nous donnons quelques exemples dans ce numéro et nous continuerons dans les numéros suivants.

POIDS LEGAL AU MINOT (c'est-à-dire déterminé par la loi)

Un minot, ou boisseau, est l'équivalent de 8 gallons

Grains ou légumes	Poids légal au minot
Avoine	34 livres
Blé	60 "
Seigle	56 "
Orge	48 "
Sarrasin	48 "
Lin	56 "
Fèves	60 "
Pois	60 "
Chanvre	44 "
Luzerne	60 "
Mil	48 "
Millet	50 "
Trèfle	60 "
Carottes	50 "
Navets	50 "
Mais à grains	56 "
Panais	56 "
Paturin	14 "
Oignons	50 "
Pommes de terre	60 "
Tomates	56 "
Betteraves	50 "

Certaines mesures de longueur: 180 pieds français font un arpent. La même longueur, mesure anglaise, est de 192 pieds (plus exactement 191-837). — 28 arpents (plus exactement 27,523) font un mille, ou 5,040 pieds (mesure française). — 3 milles font une lieue.

Arpent carré: 32,400 pieds carrés, mesure française; 36,802 pieds (exactement 36,801-7321, mesure anglaise).

Acre: mesure de surface. Elle a un côté de 208,71 pieds anglais. Une acre carrée: 43,560 pieds carrés.

Amélioration des bovins par l'insémination

Accélérer l'adoption des méthodes rationnelles d'exploitation des troupeaux laitiers, tel est le principal objectif du Centre d'Insémination artificielle du Québec. Le cultivateur qui désire devenir membre d'un cercle d'élevage s'engage à suivre en entier le programme tracé en vue de l'amélioration de son élevage.

Le cercle étant organisé, une étude des conditions d'élevage sera faite et un programme d'amélioration sera tracé pour chaque membre. Ce programme sera adapté aux conditions spéciales de chacun (moyens pécuniaires, main-d'oeuvre, sol, marchés, etc.).

Le programme général concerne le bétail lui-même et le milieu où il est appelé à vivre.

Le bétail

Au moyen du contrôle laitier, sélection des vaches d'après leur production.

Lutte contre les maladies par l'adoption des mesures préventives ou d'assainissement appropriées.

Production de bons veaux de lait.

Tenue d'un registre de troupeau.

Persévérance dans l'emploi de bons taureaux au moyen de l'insémination artificielle.

Sélection et identification du jeune bétail.

Rationalisation des méthodes d'alimentation des vaches, des taures et des veaux.

Amélioration des soins généraux et de l'administration du troupeau.

Préparation et conservation des produits laitiers.

Le milieu

Amélioration des pâturages, Fenaïson au temps voulu.

Production des aliments nécessaires à l'alimentation du troupeau.

Production et conservation des aliments succulents.

Entretien et amélioration des bâtisses.

Fertilisation.

Freiner la production des poulets de grill

Le niveau actuel des prix pour les poulets de grill indique clairement que, présentement, l'offre dépasse considérablement la demande. Une augmentation d'environ 28%, au pays et au Québec, du nombre de poulets (depuis janvier dernier, est cause de l'affaiblissement des prix à un niveau défavorable aux producteurs comme aux transformateurs. Le nombre d'oeufs en incubation, au Québec, pour le type à griller, est d'environ 40% supérieur à l'an passé. Le nombre des reproductrices s'est également accru, indice que l'augmentation se maintiendra encore pour quelques mois à venir.

Considérant la déficience de la production québécoise d'oeufs de commerce et l'ample approvisionnement de poulets de grill, actuel et prévu, il ne faudrait pas, toutefois, intervenir la surproduction. M. Roger-J. Paiement, agronome de la Division de l'Aviculture du Québec, recommande aux éleveurs et aux

contracteurs du secteur des poulets à griller de réduire ou d'espacer les placements d'élevage. Les commerçants pourraient vraisemblablement augmenter leurs prix de vente de quelques sous la livre pour assurer le bien-être à l'industrie avicole. Au sujet de la production d'oeufs, la présente augmentation cadre bien avec la tendance qui se dessine chez nous de mieux alimenter le marché provincial. Afin de maintenir le prix des oeufs à niveau satisfaisant, M. Paiement recommande de s'en tenir à une augmentation des élevages de poulettes de 5 à 10% annuellement.

SECTION DES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

JEUNESSE AGRICOLE

La gestion des fermes (1)

Le commerce et l'industrie sont subordonnés à une administration dont la qualité demeure un gage de succès et de prospérité. Il en est de même, en général, pour ce qui est de l'administration ou de la gestion d'une ferme.

La gestion, c'est l'action de gérer, ce qui suppose la connaissance des facteurs de succès dans une entreprise. C'est en plus le souci de la recherche et

Aux jeunes filles du cours ménager agricole...

La femme est l'âme du foyer

Cette vérité qui a été enseignée aux jeunes filles du cours ménager-agricole d'été, il serait bon de la répéter dans le journal qu'on leur conseille de lire : la TERRE, DE CHEZ NOUS.

Certaines vertus sont particulièrement nécessaires à la condition de la femme, par exemple : l'abnégation, la tendresse intuitive, l'activité altruiste, l'ordre et l'économie.

Je ne dirai pas que toutes les jeunes filles développent ces belles qualités; mais je crois pouvoir dire que toutes les ont — à des degrés divers évidemment — à l'état de germes qui ne demandent qu'à grandir et à fleurir sous l'influence du milieu et de l'action des éducateurs.

Jeunes filles, prenez bien soin de ces beaux et précieux germes de vertus féminines qui sont en vous, sinon, ils se verront tôt ou tard étouffés par d'autres mauvais germes qui s'appellent : l'égoïsme, la vanité, l'indépendance, l'esprit garçonnier.

Comme la femme est l'âme du foyer, il serait regrettable que, parmi les jeunes filles de notre temps, il y en ait qui ne soient pas capables de tenir leur rôle... Il serait regrettable qu'il s'en trouve qui soient toujours lassées des sacrifices quotidiens qu'elles auront à faire pour ceux de leur maison... toujours lassées des menues besognes féminines de lavage, raccommodage, d'écurage, de balayage... toujours Maussades et lassées devant leurs plus graves devoirs d'épouses et de mères.

Sans doute, il faut faire la part de la fatigue physique et même morale qui envahit parfois la jeune maman qui ne pense jamais à elle, à son repos, à ses goûts; Mais si, même fatiguée, elle veut rester l'âme du foyer, elle aura tôt fait de découvrir qu'à toutes ses qualités, il lui faudra joindre la bonne humeur... oui, la bonne humeur qui fait qu'elle aura sourire à ceux qui profitent de son dévouement et de son travail.

Oui, jeunes filles ou jeunes mères, vous serez réellement l'âme de votre foyer présent ou futur, que si vous donnez aux autres l'impression que ça vous est une joie de remplir votre mission au milieu d'eux; l'impression aussi que, si c'était à refaire, vous ne choisiriez pas d'autre vie que celle qui est ou sera un jour la vôtre, comme l'âme du foyer. Pour qu'il en soit ainsi, lisez et relisez souvent cette courte prière à MÈRE AIMABLE que les jeunes filles du cours ménager-agricole de l'école Moffette récitent tous les jours :

"Mère aimable, aidez-nous dans les temps troublés, à sourire devant les labeurs difficiles, à Chanter quand la vie est dure; à nous donner sans calcul et sans hésitation aux œuvres pénibles et exaltantes qui s'offrent au dévouement féminin. Ainsi-soit-il".

R. P. Lucien Meunier, s.m.i.

de l'application de tout ce qui peut favoriser les plus hauts rendements et les meilleurs profits.

Bon an, mal an, en agriculture, que ce soit une année de ménente ou une année productive, le bon exploitant d'une ferme s'en tirera beaucoup mieux que le routinier ou l'incompétent. Par le temps qui court, celui qui veut non seulement "exister", mais vivre et prospérer sur une ferme, doit connaître non seulement les pratiques agricoles, mais la gestion de son entreprise, l'économie des cultures et de l'élevage, l'organisation des marchés, enfin, savoir tenir ses livres ou faire une comptabilité à point.

C'est afin de renseigner les cultivateurs, au moins pour ce qui est de l'essentiel, que le ministère de l'Agriculture a confié la préparation d'une brochure à l'agronome Maurice Carel, sur la gestion des fermes. Elle s'intitule "L'observation méthodique et généralités sur la gestion des fermes".

En matière de gestion de sa ferme, le cultivateur doit tenir compte des aptitudes de son sol, des productions à débouchés assurés, des techniques exigées pour ses cultures et ses élevages, des moyens de transformation et de vente, du plein emploi des ressources dont il dispose, des exigences du marché, etc. En somme, le cultivateur doit rechercher et appliquer dans son entreprise, la "combinaison harmonieuse" des facteurs de production, des façons culturales, de mise en marché des produits de sa ferme. Il lui faut donc étudier l'ensemble de l'entreprise agricole, et non une spécialité seulement, c'est-à-dire voir à l'unité économique de tout son domaine.

La brochure de l'agronome Carel vise au succès de cet objectif qui repose sur l'observation méthodique de l'entreprise agricole. Jusqu'aujourd'hui on s'est surtout occupé de la technique de production. Désormais, nous devons orienter nos efforts vers l'économie de la production et des diverses activités de nos exploitations agricoles. Il faut lier ces deux facteurs intimement subordonnés l'un à l'autre.

A cette fin, les cours de gestion de la ferme seront de plus en plus amplifiés dans nos écoles d'agriculture de degré supérieur. Il en sera de même pour les finissants de nos écoles régionales d'agriculture. La brochure de M. Carel vient à point pour rappeler notre attention cet important problème et stimuler nos études et nos recherches en cette matière. Le cultivateur de notre époque doit connaître l'architecture ou l'unité économique de sa ferme, la considérer comme un tout. Il lui faut analyser et comprendre la marche de son entreprise dans son ensemble. C'est avec raison que M. Carel définit la gestion d'une ferme, "comme l'action de rechercher et d'appliquer, dans une entreprise, la combinaison la meilleure des facteurs de la production". Quant au reste, les connaissances, la volonté et la sagesse de l'homme ne pourront qu'aider à accroître sa prospérité et son aisance.

Jean-Charles MAGNAN, agronome conseiller technique.

Québec, 5 octobre 1961

(1) L'observation méthodique et généralités sur la gestion des fermes — MAURICE CAREL, Ing.-agronome, économiste agricole. S'adresser au Service de l'économie rurale, Ministère de l'Agriculture, Parlement, Québec, pour obtenir cette brochure gratuitement.

Une décision importante

Les journées raccourcissent à vue d'œil et même si le "train" du soir doit se faire à la lumière artificielle, les longues veillées d'automne favorisent la réflexion et les projets d'avenir. Il faut bien avouer cependant que de nos jours la réflexion est plus difficile. Tout va tellement vite... Il est cependant un problème dont la solution est urgente. C'est celui de la préparation convenable du jeune agriculteur, celui de la fréquentation possible d'une école d'agriculture dès le début de novembre.

Les jeunes de 16 ans et plus doivent s'efforcer de connaître leur vocation. Resteront-ils sur la terre pour remplacer le père? S'établiront-ils sur une ferme voisine? Aideront-ils de leur travail la famille en attendant de trouver leur voie? Il se peut même que les circonstances en obligent quelques-uns à se trouver du travail en dehors de la ferme pour quelque temps! Voilà autant de questions de grande importance dont la réponse sera lourde de conséquences. De toute façon, n'est-il pas urgent dans bien des cas de mettre cartes sur table, d'en parler oui, mais à condition que ce soit pour décider quelque chose.

Ne fréquente pas l'école d'agriculture qui veut. Hélas non! D'abord, à ce temps-ci de l'année il n'y a peut-être plus de place dans l'école d'agriculture de la région. Quinze écoles moyennes d'agriculture dispensent à travers la Province un enseignement agricole aux fils de cultivateurs durant l'hiver. Même s'il y a encore de la place rappelons qu'il faut certaines qualités et aptitudes pour en profiter. Voyons-en quelques unes.

D'abord, il faut aimer l'agriculture et vouloir s'y adonner. Aimer l'agriculture telle qu'elle est, même si on se propose comme idéal de la transformer du tout au tout. L'aimer avec ses longues journées de travail, avec ses semaines de sept jours, avec ses risques, l'aimer aussi et sans doute à cause de ses possibilités d'enrichissement, tant du point de vue moral que financier. L'aimer pour vouloir s'en faire un défenseur et un serviteur par une action individuelle de tous les jours mais aussi par une action collective dans sa paroisse, sa région, sa province, action collective généralement orientée par et vers l'association professionnelle. Quand on aime, on se donne. Il faut donc aimer l'agriculture au point de s'y donner et de s'y adonner...

Il faut aussi la comprendre et vouloir transiger avec elle. Pour cela il faut certaines aptitudes qu'il est bon de connaître. D'abord une santé qui réponde aux efforts à déployer et qui permette de résister aux intempéries auxquelles on est forcé de s'exposer. Il faut aussi une force physique suffisante, même si de nos jours la machinerie soulève et traîne bien des fardeaux que l'homme déplaçait à force de bras encore hier.

Certaines qualités morales sont aussi indispensables à l'agriculteur. Entre autres la persévérance qui donne un courage à toute épreuve pour pratiquer une profession où les risques sont nombreux, une profession qui joue bien des vilains tours à son homme par une foule de facteurs complètement indépendants de sa volonté.

Le sens de l'épargne et de l'économie est d'un grand secours au cultivateur. En effet, il ne reçoit pas d'enveloppes de paie régulièrement mais ses revenus arrivent par "mottions" et il doit savoir dépenser s'il veut boucler à la fin de l'année.

Il faut aussi pour s'adonner à l'agriculture une bonne préparation intellectuelle. Celle-ci exige la fréquentation de l'école et l'amour de l'étude, parce que toute la vie il faudra étudier et résoudre des problèmes qui demandent un jugement bien formé. Je pense que l'on devrait dire et redire à qui veut l'entendre: va à l'école, jeune homme... fais ta neuvième

année, même la dixième et la onzième. Ensuite, mais ensuite seulement, on parlera d'orientation professionnelle ou d'enseignement spécialisé, soit d'un enseignement qui est moins une matière de formation générale mais qui donne les connaissances d'une science et d'un art qui devient une carrière, une profession, un gagne-pain. La formation générale est très importante et vient la première dans l'ordre de la réalisation mais elle doit être complétée par une solide formation professionnelle qui est généralement donnée dans une école d'agriculture que fréquentent ceux qui savent ce qu'ils veulent devenir dans la vie; dans le cas présent, un cultivateur progressif.

Si tu veux faire un frère enseignant, un mécanicien, un plâtrier, un menuisier, un soudeur ou autre chose du genre, ce n'est pas dans une école d'agriculture que tu dois aller. Pour te présenter à une école d'agriculture, il faudrait donc que tu aies l'âge des grandes décisions. On croit généralement que c'est vers 16 ans qu'un jeune peut décider intelligemment de sa vocation, mais nous croyons que dans le cas du cultivateur ce serait plutôt vers 17 et 18 ans, et après avoir connu le cycle complet et sans interruption des travaux de la ferme, qu'il peut plus facilement décider de rester ou de partir. S'il décide de devenir lui-même cultivateur, il lui faudra prendre la décision importante de se bien préparer. Puisse-t-il avoir les lumières nécessaires pour se bien connaître et profiter d'un entourage qui pourra le guider objectivement, d'une manière compétente et désintéressée. Peut-être le retrouverons-nous alors dans une école d'agriculture très bientôt. Cela reste et doit rester du ressort de sa propre décision.

Aimé MARTEL, professeur-agronome.

Avantages des labours d'automne

La préparation et l'entretien du sol supposent plusieurs travaux qui requièrent l'emploi de toutes les machines destinées à mouvoir le sol d'une manière ou d'une autre. La première opération est le labour qui est pratiqué dans le but d'obtenir le plus grand profit du sol sous forme de récoltes.

Pour faire un travail efficace, il ne suffit pas d'être bon laboureur; il faut considérer la composition du sol et du sous-sol, régler la profondeur du guéret en prévision des récoltes futures. Un sol argileux, plus spécialement, demande à être approfondi par un bon labour d'automne. Pour faciliter l'ameublissement et mieux répartir le travail, il est avantageux et économique d'effectuer tous les labours durant la morte saison. Cette modification de la structure du sol avant les gelées permet une plus grande absorption et rétention de l'eau, facilite l'aération et la destruction des racines et tiges des plantes existantes.

Le but ultime du labour est la destruction complète de toutes les plantes dégénérées pour permettre un nouvel ensemencement dans les meilleures conditions possibles.

Dans une ferme familiale à culture mixte, nous désirons obtenir une bonne récolte de céréales suivie de plantes fourragères appropriées aux besoins des animaux.

Suivant que le labour sera bien fait ou non pour permettre l'écoulement rapide des eaux de pluie ou de la fonte des nei-

Moyens d'améliorer la qualité des oeufs

On observe depuis quelques années que le classement des oeufs est difficile et que la qualité n'est pas constante pendant une durée normale d'entreposage. La détérioration rapide de l'albumen, ou plus précisément la liquéfaction du blanc, est le trouble principal signalé. Les causes de cette déférioration sont probablement nombreuses. Toutefois, l'application des moyens susceptibles d'éviter la perte de la qualité initiale prolongera la conservation.

M. Roger J. Paiement, agronome et assistant-chef de la division de l'aviculture du Québec, recommande un programme en dix points en vue de l'obtention d'une bonne qualité d'oeufs.

● Choisir des pondeuses qui ont démontré leur aptitude à produire une bonne qualité d'oeufs dans les concours de rendement.

● Maintenir la litière et les nids propres afin que les oeufs ne soient pas souillés.

● Refroidir les oeufs immédiatement après la cueillette.

● Ramasser les oeufs quatre fois par jour, les cueillettes les plus rapprochées étant faites durant la matinée.

● Entreposer les oeufs dans un local propre et ventilé, à une température de 55 à 60 degrés F. et une humidité relative de 70 à 80%.

● Mettre les oeufs dans les caisses tous les soirs. Placer les oeufs le gros bout en haut.

● Faire la livraison au poste de classement deux fois par semaine.

● Avoir des caisses et des cartons propres et en bonne condition.

● Ne nettoyer que les oeufs sales, et avec une laine d'acier ou du papier sablé.

● Si le lavage s'impose, employer de l'eau chaude, à la température de 110 à 125 degrés, et un détergent en suivant les instructions du fabricant. Il est important de renouveler l'eau fréquemment. Les oeufs ne doivent pas séjourner dans l'eau plus de 7 minutes. Ils doivent être complètement secs avant la mise en caisse.

Il a été constaté expérimentalement que l'usage de blé d'Inde et des produits contenant de la fève soya affectent la consistance de l'albumen. Il faut donc choisir une ration composée surtout d'avoine et de farine de viande, nourritures qui contiennent des éléments qui raffermissent le blanc de l'oeuf. Une température chaude dans le poulailler favorise la décomposition de l'albumen de l'oeuf. En conséquence, il faut activer la ventilation pour maintenir une chaleur confortable, ne dépassant pas 65 degrés.

ges, les semis seront grandement avancés ou retardés.

Un bon labour d'automne facilite la préparation du sol au printemps, permet des semences hâtives et favorise les hauts rendements.

NAZAIRE PARENT, directeur adjoint, Service de la Grande Culture, QUÉBEC, le 12 octobre 1961.

SECTION DES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

Un subside-rabais par livre de beurre

D'accord, d'accord, d'accord, nous ont déclaré nettement 20 sur 25 citoyens à qui nous avons parlé d'un subside gouvernemental pour activer la consommation du beurre. Pour ce qui est des 5 autres, ils n'ont pas dit "non", mais se sont contentés d'une réponse évasive, 4 sur 5 ignorant de toute évidence de quoi il s'agissait au juste.

Puisqu'il y a abondance et surabondance de beurre au Canada, pourquoi n'en pas faire profiter les Canadiens d'abord? Ça ne coûterait à l'Etat que 14 ou 15 cents la livre au plus. Autrement, il faudra peut-être que nos gouvernants le sacrifient à vil prix sur les marchés extérieurs en risquant de perdre 40 ou 50 cents et peut-être davantage par livre.

Voilà condensée la façon de raisonner des citoyens qui ont répondu par un gros "oui", tout de suite. Hâtons-nous d'ajouter que notre enquête n'avait rien de scientifique. Ce n'était pas même un sondage effectué avec méthode voulant qu'on tienne compte des différentes couches de la population, des variations de revenus, de l'origine ethnique, du nombre élevé ou peu élevé d'enfants par famille et ainsi de suite. Rien de ces précisions qui, admettons-le, sont de première valeur. Nous avons tout simplement abordé la question auprès de 25 personnes différentes — les unes connues, les autres inconnues — rencontrées durant les six derniers jours. Histoire de satisfaire ce qu'on pourrait appeler un excédent de curiosité peut-être!

Une chance...

En fait, notre enquête miniature a été déclenchée par les propos d'un voisin d'occasion à un dîner-causerie, citoyen par nature et par hérédité. Il aborda le sujet de lui-même, qu'il rattacha à une nouvelle parue dernièrement dans un quotidien et traitant d'une subvention gouvernementale possible de 14 cents par livre de beurre — ce qui la ramenait à 50c au gros et, au consommateur, quelques cents de plus. Et notre interlocuteur d'ajouter qu'il n'en résulterait pas un miracle, mais que ce serait donner au beurre une chance de reprendre un peu du terrain perdu ces dernières années auprès du consommateur.

Auto-protection

Voyez-vous, dit-il, les affaires n'ont pas été également bonnes ces dernières années surtout chez la classe ouvrière, la grosse consommatrice d'aliments. Appelée à nourrir une famille souvent plus nombreuse avec un budget réduit, la mère de famille a utilisé les moyens de défense ou plutôt les modes d'auto-protection qu'elle connaissait. Parmi ces moyens, l'emploi de succédanés acceptables, le produit bien connu qui remplace le beurre, par exemple. C'était pour elle, son mari et ses enfants un moyen de survivre, d'économiser un certain nombre de cents, placés d'avance ailleurs dans ses calculs. Façon tout à fait légitime de se défendre contre l'adversité et de protéger son mari et sa marmaille!

Chez les arbres

Et mon érudit voisin de faire ici une digression pour démontrer jusqu'où peut se manifester dans la nature ce besoin de défense ou d'auto-protection. Certains arbres, par exemple, disposaient de moyens de défense contre leurs ennemis éventuels, dont l'homme et les insectes, dit-il. Ainsi on rapporte qu'il y a en Afrique du Sud un "arbre

à éternuer", au bois dur et bien tassé dont aucun insecte n'ose s'approcher. Lorsqu'on le scie en billots ou en bûches, il se dégage du bran de scie et de la partie mise à nu une sorte de poussière microscopique qui provoque un éternement d'une période indéfinie chez les hommes qui le seient ou sont appelés à le manier.

Chocs et flèches

Une espèce d'acacia de l'Amérique du sud dispose d'un autre moyen de défense, à ce qu'on rapporte. Il produit sa propre électricité. Quinconque le touche en reçoit un choc qui, paraît-il, est assez puissant pour enlever toute envie de recommencer.

Mais, de continuer mon interlocuteur, c'est à un arbre de Madagascar que revient la palme dans ce domaine. Il passe pour le plus étrange et le plus belliqueux

de tous. On l'appelle agynée et c'est la terreur de tous les habitants, qu'ils s'appellent hommes, singes, bêtes fauves ou insectes de tout acabit. L'agynée se défend contre tous ceux qui s'en approchent en lançant des flèches miniatures, pointues des deux extrémités, d'un quart de pouce de long, très minces, qui sont émises par centaines d'un endroit invisible. Ces petites flèches vont se loger dans les oreilles, sur les joues et les bras de l'ennemi, et y produisent une grave saignée et une douleur prononcée. On dit que tous — hommes, animaux et insectes — préfèrent passer à distance de l'agynée, afin de n'en pas troubler la paix.

Le dîner se terminait lorsque mon voisin mit un terme à la narration de ces faits captivants et de bien d'autres. Je m'apprêtais à lui faire part d'au-

L'OPINION RURALE

(Suite de la page 12)

De plus, nous devons ajouter que nous n'avons jamais nié le travail fait par les députés fédéraux puisque nous avons été assez juste pour faire polycopier leurs lettres et les adresser à tous les syndicats de l'U.C.C.

Ce n'est tout de même pas notre faute si rien n'a bougé tant que l'U.C.C. à tous les paliers n'est pas intervenue.

Concernant la question de parité des prix du fromage du Québec avec celui de l'Ontario, les arguments invoqués par Monsieur Brassard ont été réfutés et refusés depuis longtemps par les cultivateurs eux-mêmes et la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay ne cessera de revendiquer seulement lorsque cette injustice aura été corrigée.

tres moyens originaux de défense dont la nature a le secret quand le président se leva pour présenter le conférencier invité. J'eus quand même le temps le lui glisser tout bas à l'oreille: Même le beurre a son mode de défense à lui, son mode d'auto-protection: Il est glissant, au sens propre et au sens figuré; plus glissant encore pour politiciens. Pour eux, très glissant même à l'approche des élections!

Monsieur Brassard dans sa dernière lettre écrit ceci: "Mon titre d'ancien cultivateur me permet de comprendre mieux que personne les problèmes de la classe agricole."

Espérons que la grande compétence qu'il s'attribue soit remarquée par son chef et qu'il lui confie des fonctions dignes de sa capacité. Nous nous en réjouissons tous.

Quant aux insinuations de Monsieur Brassard à l'endroit du secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et de certains chefs d'unions, le problème n'est pas là et nous n'avons pas de temps à perdre pour relever ces petites critiques.

Bien à vous,

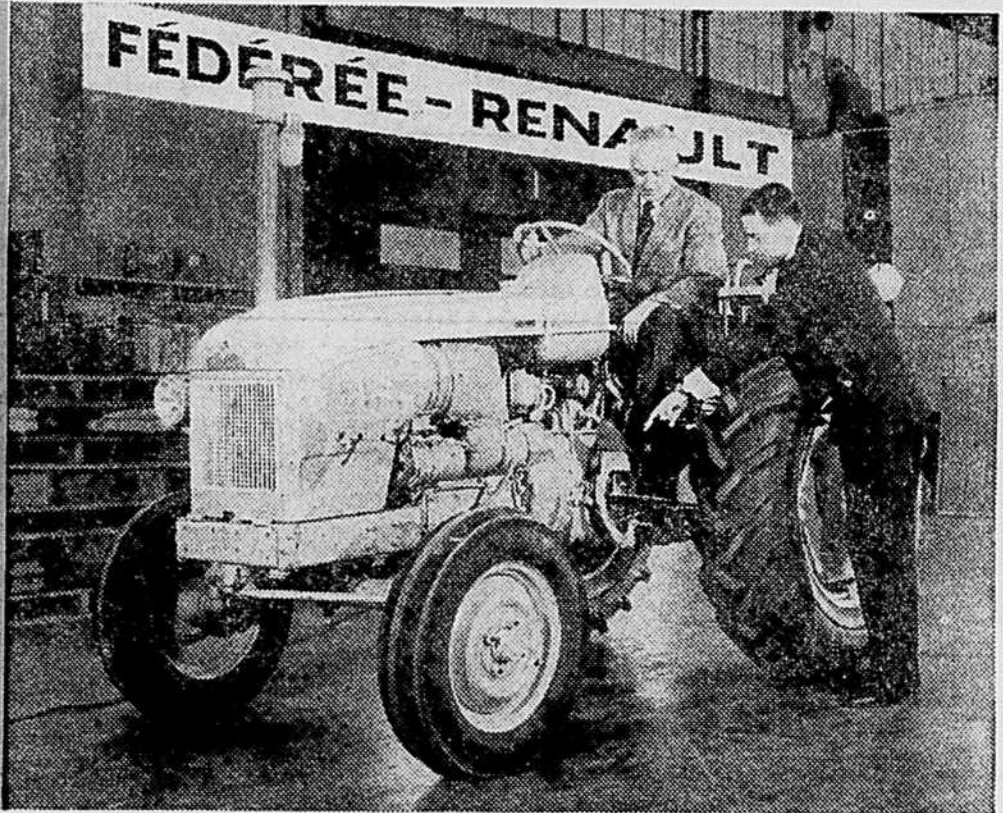
La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.
Par: Jean-Marie COUET.

POUR LE CREDIT AGRICOLE

Je viens répondre à "J'aime à voir clair" qui n'est pas pour le crédit agricole. Pour moi, le crédit agricole est une bien belle loi que le gouvernement a faite pour nous. J'ai un crédit agricole de \$6,000; je ne le vendrais pas \$1,500 en six ans. Pensez-vous que la terre que j'ai n'a pas payé ses intérêts. Seulement ma ristourne de lait que j'accumule sur toute l'année me permet de payer mon crédit agricole. Je donne au crédit agricole \$240, par

(Suite à la page 20)

PRÉSENTATION
DES
NOUVEAUX
MODÈLES



RENAULT

Voici quelles sont les principales nouveautés de ces tracteurs qui ont fait leurs preuves sous tous les climats :

- 1 - Double filtration d'air : améliore la carburation et facilite l'entretien;
- 2 - Attelage "universel" : permet d'utiliser tous outils, toutes machines;
- 3 - Tableau de bord élégant et fonctionnel : éclairé et groupant tous instruments de contrôle - clé de contact;
- 4 - Frein de stationnement tout particulièrement efficace;
- 5 - Siège en Dunlopillo extra-large et confortable - dossier réglable à ressorts;
- 6 - Lignes nouvelles et modernes;
- 7 - Echappement entièrement silencieux;
- 8 - Blocage de différentiel au pied, rappel entièrement automatique;
- 9 - Relevage hydraulique à réaction RENAULT 3R (contrôle de profondeur et transfert de charge) - c'est une super-nouveauté qui permet une plus grande économie et limite davantage l'usure;
- 10 - Autre super-nouveauté : transmission extra-douce et remarquablement démultipliée (12 vitesses, de 0.4 à 18 milles).

M. Bernard Clément, de France, présente à M. Maurice Hardy, directeur du service de la Machinerie agricole à la Coopérative Fédérée, l'un des nouveaux modèles de la série 1962.

C'est pourquoi les Renault sont aujourd'hui les tracteurs de demain... à prix d'économie.

Votre coopérative vous offre
une marque de confiance...



La chirurgie chez les animaux

La chirurgie moderne pratiquée en médecine est encore à la recherche de perfectionnement: c'est là une tendance, un idéal bien humain. La chirurgie animale de son côté a suivi les progrès de la chirurgie humaine, s'en est inspirée et a pratiquement copié sa technique. On ne s'étonnera pas de savoir que l'art d'opérer les animaux nécessite les mêmes soins pré et post opératoires, voire les mêmes instruments.

Les interventions chirurgicales se divisent en deux groupes, celles qui concernent l'esthétique et les autres commandées par l'urgence ou pour prévenir un plus grand mal.

Le taillage des oreilles et l'ablation de la queue révoltent peut-être certains gens. Il faut bien comprendre que ces corrections de la nature sont faites un peu pour répondre à la mode mais plutôt pour donner à la

te une allure et une apparence agréable à voir. L'animal ainsi renoué semble dans certains cas avoir une conformation toute nouvelle. Ces animaux n'ont-ils pas été faits pour notre agrément? Qu'on soit tout de suite rassuré, il ne s'agit pas de vivisection; les animaux sont anesthésiés et ils ne sentent aucune douleur avant comme après l'opération.

Quel âge convient-il le mieux pour le taillage des oreilles? Ceci se fait ordinairement lorsque le jeune chien commence sa seconde dentition; il sera alors recommandé à cette période de fournir une quantité normale et adéquate de matières minérales et de vitamines; les tissus mous comme les tissus durs en ont également besoin.

L'amputation de la queue, on en vient très souvent disgracieux et mal conformé, se pratique à peu près vers le même âge.

Une opération assez courante et par contre très discutée concerne l'arrêt de la reproduction, c'est-à-dire le châtrage de la femelle. Quelques éleveurs sont contre, d'autres pour. Dans le cas où l'opération doit se faire, une même question se pose encore: à quel âge? Ici, deux écoles se confrontent. Certains veulent cette opération entre l'âge de 4 et 6 mois où il y aurait soûdisant moins de danger; d'autres par contre préfèrent attendre que l'animal ait eu ses premières chaleurs et même une portée. Certains prétendent que l'opération en bas-âge ralentit la croissance et rend la bête moins intelligente. Un jeune animal garderait-il-on des caractères infantiles et se désintéresserait des animaux de son même sexe. En même temps et par la suite, la bête deviendrait plus paresseuse, plus difficile à élever et accumulerait un embonpoint anormal. C'est donc pour ces raisons qu'il y a de moins en moins d'adeptes à cette école.

- Le médecin
- vétérinaire
- vous parle..

CHRONIQUE REDIGEE SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MEDECINS VETERINAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

On semble aujourd'hui préférer opérer les femelles quand elles sont adultes, mais là encore il faudra une limite d'âge. Il semble évident qu'une femelle entière, à cause de son hormonal, est plus prédisposée aux tumeurs cancéreuses des glandes mammaires; On recommande donc d'opérer la femelle dès qu'on a décidé d'arrêter sa reproduction.

Quant au mâle, il est nettement recommandable que la neutralisation se fasse en bas-âge si l'on attend trop longtemps et si l'opération est pratiquée alors que l'animal a atteint l'âge adulte on ne pourra pas facilement le corriger de ses mauvaises habitudes en particulier de mordre et d'avoir trop souvent mauvais caractère.

Nous avons insisté sur ces deux opérations les plus courantes

mais il y en a beaucoup d'autres et qui sont relativement fréquentes, comme les hernies, les infections aux reins, à la vessie et bien entendu les réductions de fractures qui sont maintenant monnaie courante avec la quantité sans cesse croissante des accidents d'automobiles.

Il reste donc à souligner en terminant que les interventions chirurgicales chez les animaux ne sont jamais pratiquées pour le bon plaisir du vétérinaire et lorsqu'elles sont commandées soit par esthétique ou pour sauver l'animal, elles sont toujours faites avec le maximum d'humanité. L'anesthésie est obligatoire même pour la simple extraction de dents et avec tous les soins sur lesquels nous avons insisté plus haut.

Jacques Saint-Georges, D.M.V.

L'OPINION RURALE

(Suite de la page 19)

année, ma ristourne est au-delà de \$1300. ...Alors ma ferme se trouve claire et nette. Je ne connais aucune manufacture, aucun commerçant qui font pas affaires avec les banques. J'en connais des petits vieux qui ont de l'argent mais ne font pas grand merveille. Je connais des cultivateurs qui, il y a 20 ans, avec 10 vaches se mettaient de l'argent à la ban-

que. Aujourd'hui, ils n'ont pas prospéré, ils n'ont pas plus d'argent à la banque; il faut qu'ils travaillent à la journée pour vivre.

On a commencé avec un peu de capital, sans l'aide de personne; le crédit agricole nous a sauvés. J'aime le crédit agricole, sans ça nous aurions jamais été propriétaires.

JEUNE FOYER

Au palais...

(Suite de la page 21)

2:00 p.m. — Sur la mezzanine. Séance d'étude: "Comment le grossiste aide le détaillant à

mieux servir le consommateur."

5:30 p.m. — Réception pour les femmes de la Chambre de Commerce de Montréal, les délégués de la Chambre de Commerce de Montréal et les experts invités aux journées d'étude, sous la présidence de M. Nolasque April, Président du Salon.

10:00 p.m. — Tirage d'un poème électrique "Bélanger".

3 novembre

JOURNÉE DES MANUFACTURIERS.

Président: M. Gérard Blouin, gérant des ventes (Québec), Robin Hood Flour Mills Limited.

2:00 p.m. — Séance d'étude: "Besoin d'adaptation aux tendances nouvelles de la consommation".

4 novembre

JOURNÉE DES PRODUCTEURS AGRICOLES.

Organisateur: Dr Rolland Poirier, agronome.

Présidents:

a) secteur de l'industrie animale: Dr Benoit Lavigne, économiste et secrétaire adjoint de l'Office des Marchés agricoles du Québec.

b) secteur de l'horticulture: Dr Jean David, professeur au Collège Macdonald.

10:15 a.m. — Allocution d'ouverture par: l'Hon. Alcide Courcy, agronome, Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

10:00 p.m. — Tirage d'un poème électrique "Bélanger".

5 novembre

JOURNÉE DU "MARCHÉ D'ALIMENTS DE DEMAIN".

2:00 p.m. — Séance d'étude sur la modernisation des épiceries.

Président: M. Jean-Guy Rivet, gérant des ventes, National Commercial Equipment Limited.

3:30 p.m. — Séance d'étude sur le financement de la modernisation.

Président: M. Aimé Boisvert, secrétaire-exécutif de l'Association des Epiciers en gros du Québec.

10:00 p.m. — Tirage d'un poème électrique "Bélanger".

M. Gérard Bélair, économiste, est le coordonnateur des séances d'étude.

(Communiqué)



La vie a ses bons moments...



MOLSON
La bière de chez nous

Au Palais du Commerce, à Montréal du 31 octobre au 5 novembre

— PROGRAMME OFFICIEL —

29 octobre

6:30 p.m. — Banquet pour les femmes journalistes, au Restaurant Hélène de Champlain, sous la présidence de M. Nolasque April, Président du Salon.

Conférencier invité: l'Hon. René Lévesque, Ministre des Ressources naturelles.

Remise de 5 prix de \$100 aux gagnants d'un concours de reportage.

31 octobre

8:00 a.m. — "Le Salon de l'Alimentation" en vedette "Chez Miville" au réseau français de Radio-Canada.

8:00 p.m. — Ouverture officielle du Salon par: l'Hon. André Rousseau, Ministre de l'Industrie et du Commerce, et Son Honneur Me Jean Drapeau, Maire de Montréal.

Réception des invités d'honneur en l'Hôtel de Ville de Montréal.

1er novembre

JOURNÉE DES DÉTAILLANTS.

Président: M. Marc-Aurèle Bergeron, gérant général, Les Epiciers Unis Inc., Québec.

2:00 p.m. — Sur la mezzanine. Séance d'étude: "Le Détaillant face aux exigences du consommateur".

Sur l'estrade:

a) Démonstration culinaire commanditée par: Robin Hood Flour Mills Limited.

b) Choix des six finalistes du "Concours de desserts aux pommes".

c) Jury: Mme Françoise Gaudet-Smet, directrice des concours et démonstrations culinaires du

Salon; Mme Donat Ouellette, directrice de l'École des Métiers féminins du Québec; Docteur Adrien Plouffe, médecin, écrivain et gastronome.

7:00 p.m. — Banquet du "Panthéon des Millionnaires" en l'hôtel Reine Elizabeth, commandité par Catelli-Habitant Limitée, selon le choix fait par la revue "L'Epicier".

Président: M. Paul Bienvenu, président de Catelli-Habitant Ltée.

Conférencier: M. René Tremblay, Sous-Ministre de l'Industrie et du Commerce.

2 novembre

JOURNÉE DES EPICIERS EN GROS.

Président: M. René Provost, président de Provost & Provost Limitée.

(Suite à la page 20)



LE COIN DU MARAICHER

PAR GÉRARD GIROUX
agronome spécialisé
en horticulture

Dans la vallée du Richelieu

Apparition de la mite cyclamen dans les fraisières

On a découvert, au cours du mois d'août dernier, une infestation de "mites cyclamen" dans les champs de fraisières des comtés de Rouville, Iberville, Missisquoi et autres de la Vallée du Richelieu. En a-t-on trouvé dans d'autres régions de la province? Nous l'ignorons.

Quelle est, en effet, cette "Mite Cyclamen" qui a causé la panique chez plusieurs producteurs, notamment à l'Ange-Gardien de Rouville où l'un d'eux, M. René Ménard, a sonné l'alarme le premier, et où l'on a constaté dans les plantations des dégâts assez considérables?

La "Mite Cyclamen" appelée aussi "La Tarsonème du fraisier", est un insecte suceur de l'ordre des Acariens, et est pratiquement imperceptible à l'œil nu, à moins d'avoir un microscope ou une loupe assez forte pour la voir. Les fraisières, qui en sont affectés sévèrement, développent très peu de coullants et présentent une apparence rabougrie. De plus, les feuilles prennent une teinte plutôt pâle.

En réalité, c'est à s'y méprendre, car on croirait plutôt avoir affaire à une maladie à virus. Bien des producteurs et quelques agronomes qui ont constaté le phénomène (si ce n'est les spécialistes en protection des plantes) ont pu croire au début à une maladie à virus. Certains producteurs allaient même mettre en doute les plants provenant des pépinières qui produisent des plants certifiés et exempts de maladies à virus.

Sans doute, la réaction chez le producteur s'explique facilement, étant donné que l'insecte est si petit, et d'autant plus difficile à découvrir qu'il se loge surtout à la base du plant, soit dans le cœur du fraisier. Quand la population des mites est grande, on peut aussi les trouver sur le revers des feuilles.

Chose remarquable, nous avons observé que les variétés de fraisières Sparkle, Guardsman et Grenadier étaient plus sensibles à l'attaque de l'insecte. Les rapports de la Colombie britannique semblent confirmer cette observation. Est-ce que les variétés Cavalier, Red Coat et Sénateur-Dunlap, seraient plus résistantes aux ravages de cet insecte? L'expérience nous le dira.

Mais d'où vient la mite cyclamen?

Selon le témoignage de M. Benoit Parent, entomologiste attaché au laboratoire fédéral des sciences à Saint-Jean, la mite cyclamen serait un insecte s'atta-

quant spécialement aux arbres fruitiers et aux plantes à petits fruits. On la trouve non seulement sur le fraisier, mais aussi sur le framboisier, le pommier et le poirier. Cette mite se propagerait surtout lorsque les conditions de température, durant l'été, sont chaudes et humides.

Ici dans le Québec, elle existe déjà depuis quelques années dans les vergers de la région de Montréal, et on l'aurait même trouvée sur des fraisières dans le passé. Les fraisières cultivées dans le voisinage de vergers négligés ou non protégés suffisamment par les arrosages seraient, semble-t-il, plus exposées aux infestations de la mite cyclamen.

Au Canada, c'est en Colombie anglaise que l'on aurait découvert la mite cyclamen pour la première fois, il y a environ sept ou huit ans, paraît-il, dans l'une des principales régions à culture fraisière, à Creston, dit-on, dans la vallée Kootenay. Elle exercerait ses ravages sur le fraisier dans cette province, depuis ce temps-là.

La Nouvelle-Ecosse n'en serait pas exempte, puisque l'on rencontre cet insecte sur la même culture.

En Europe, la mite cyclamen est aussi très répandue dans les fraisières, particulièrement en Suisse, en France et en Belgique.

Comment réprimer cet insecte avec efficacité?

Nécessairement, c'est en traitant les fraisières par des pulvérisations avec des insecticides appelés: "Acaricides", et spécialement fabriqués pour détruire les mites.

On doit traiter dès le printemps, au début de la période de végétation, avec le produit "Ovex 50-W", à raison d'une livre à l'acre ou par 100 gallons d'eau. On traite jusqu'à la cueillette, c'est-à-dire qu'il faut cesser toute application du produit trente jours avant la cueillette. Le Malathion n'est pas à conseiller.

Après la cueillette, on se sert de l'Endrine 20-E à raison d'une chopine à l'acre ou par 100 gallons d'eau.

Le Thiodan 20-E serait aussi très efficace, en l'employant au taux d'une pinte à l'acre ou par cent gallons d'eau.

Dans le pays de la Suisse, à Lausanne, on recommande fortement le Kelthane en solution de 3 p.c. dans l'eau. On prétend que cet acaricide serait le meilleur pour réprimer la mite cyclamen sur le fraisier.

En France, on emploie plutôt l'Endrine, après la cueillette.

LA HOLSTEIN EST PROFITABLE

Voici pourquoi :

LA HOLSTEIN donne la plus grande quantité de lait

LA HOLSTEIN donne la plus grande quantité totale de gras

LA HOLSTEIN se vend mieux sur le marché domestique et d'exportation.

LA HOLSTEIN obtient les meilleurs prix pour sa viande lorsque son utilité laitière est complétée.

LA HOLSTEIN donne des veaux plus profitables à l'abattoir à cause de leur poids à la naissance.

LA HOLSTEIN d'après les expériences gouvernementales, permet le plus haut profit en retour de la consommation alimentaire.

LA HOLSTEIN élevée à des fins de boucherie est la plus profitable.

Augmentez vos profits en élevant des vaches Holstein

Pour tout renseignement, écrivez à

L'ASSOCIATION HOLSTEIN-FRIESIAN DU CANADA

Brantford, Ontario

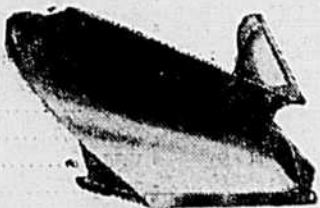


CHARRUES A NEIGE

14 modèles
"V" et "One Way"
pour

AUTOMOBILES
CAMIONS et
TRACTEURS

Systèmes hydrauliques



LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.

Tél. PL. 2-5588 — Victoriaville, P.Q.

Discours de M. l'abbé...

(Suite de la page 32)

capacités et les moyens dont peuvent disposer les individus. Elle ne le fera cependant que si l'on tient compte de l'enseignement de l'Eglise sur l'intervention des pouvoirs publics en matière économique, sur la juste rémunération du travail, sur la nécessité d'organiser l'économie en respectant la dignité des travailleurs et enfin sur le droit de propriété, sa nécessité primordiale, sa fonction sociale et sa conciliation avec les développements de la propriété publique.

Le secteur agricole

Dans une troisième partie, l'encyclique parle de nouveaux aspects de la question sociale et montre que celle-ci dépasse les cadres de la vie industrielle et urbaine. C'est alors qu'elle signale comme un problème universel le fait que le "secteur agricole est actuellement un secteur déprimé qu'il s'agit de l'indice de productivité, de la main-d'œuvre, ou du niveau de vie des populations rurales". Plusieurs pages sont consacrées à montrer les différents aspects de ce problème et à indiquer les éléments de solution. Une fois de plus le Saint-Père rappelle que le grand moyen de restauration reste encore la prise de conscience des cultivateurs eux-mêmes. "Nous sommes persuadés, dit-il, que les promoteurs du développement économique, du progrès social, du relèvement culturel dans les milieux ruraux doivent être les intéressés eux-mêmes, les agriculteurs. Dans le secteur agricole comme au reste dans tous les secteurs productifs, l'association est aujourd'hui de nécessité vitale, plus encore si le secteur est basé sur l'entreprise familiale. Les travailleurs de la terre doivent se sentir solidaires les uns des autres et collaborer pour donner existence à des organisations coopératives, à des associations professionnelles ou syndicales. Les unes et les autres sont indispensables pour tirer profit du progrès technique dans la production, pour contribuer efficacement à la défense des prix, pour s'établir à niveau d'égalité avec les professions des autres secteurs de production ordinairement organisés, pour avoir voix au chapitre dans les domaines politique et administratif. De nos jours une voix isolée n'a quasi jamais le moyen de se faire entendre, moins encore de se faire écouter".

Problèmes humains

Comme autre problème social l'encyclique signale le manque d'équilibre entre l'accroissement des populations et les ressources pour vivre. Ce grave problème de portée universelle ne doit pas être résolu par des moyens indignes de l'homme tels que l'avortement ou l'usage d'instruments anti-conceptionnels, moyens dérivant d'une conception matérialiste de l'homme et de la vie.

Tous les problèmes humains d'ailleurs, comme il est affirmé dans l'encyclique, revêtent aujourd'hui des dimensions supranationales et souvent mondiales. C'est pourquoi ils nécessitent une entente et collaboration entre les nations et un retour à l'ordre moral et au vrai Dieu.

Enfin la dernière partie de l'encyclique est un appel à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils s'efforcent de renouer les liens de vie en commun dans la Vérité, la Justice et l'Amour. A cet effet tous, prêtres et laïcs, doivent s'appuyer sur la doctrine sociale de l'Eglise. Elle est toujours d'actualité. "Elle indique clairement les voies sûres pour rétablir les rapports de la vie sociale... Il est cependant indispensable, aujourd'hui plus que jamais, que cette doctrine soit connue, assimilée, traduite dans la réalité sociale sous les formes et dans la mesure que permettent ou réclament les situations diverses. C'est à sa réalisation que Nous invitons ardemment non seulement Nos frères et fils répandus dans

le monde entier, mais aussi tous les hommes de bonne volonté".

Le Saint-Père fait donc appel à tous les vrais membres de l'Eglise pour que se diffuse la pensée sociale de l'Eglise. On doit, selon son désir, en tenir compte dans les maisons d'enseignement et les mouvements d'éducation des adultes. Elle nécessite des laïcs un engagement chrétien dans les activités temporelles, engagement que ceux-ci se doivent d'apporter comme membres vivants de l'Eglise ou du Corps mystique du Christ.

Tel est rapidement résumé le contenu de l'encyclique Mater et Magistra. La pensée du Souverain Pontife actuel rejoint celle de ses prédécesseurs. Elle signale les problèmes qui constituent la question sociale actuelle et fait appel à tous les catholiques, prêtres et laïcs, afin que tous, chacun pour sa part, chacun à sa place et à sa façon, travaillent à l'édification du peuple de Dieu et à l'organisation de la cité terrestre.

Notre réponse

Comment répondrons-nous à cette invitation? Est-ce que l'Union catholique des cultivateurs est prête à faire sa part? N'est-ce pas la question que tout normalement nous devons maintenant nous poser?

Si nous nous référons à ses statuts et règlements, nous réalisons que l'UCC est une association dont le but est de promouvoir et de sauvegarder les intérêts généraux des cultivateurs de la province de Québec. Depuis sa fondation, en 1924, elle s'est efforcée de travailler à l'organisation professionnelle des travailleurs de la terre et de la forêt. Cherchant à s'élever au-dessus de la partisanerie politique, elle veut les amener à prendre eux-mêmes en main leur problème. Elle élabore des politiques immédiates, v.g. sur le soutien des prix ou les possibilités de vente des produits. Elle envisage aussi une action à longue portée qui voudrait se traduire notamment par une étude approfondie de la répartition de nos richesses naturelles et de la nécessité de réaménagement de nos milieux ruraux en regard de nos vraies ressources tant agricoles que forestières.

Tout cela exige de la part de ses dirigeants une foule de démarches susceptibles d'amener nos gouvernements fédéral et provincial à jouer leur vrai rôle dans le soutien et le développement de l'économie rurale. N'est-ce pas là entrer dans les vues de la dernière encyclique. Voici en effet ce que rappelle Jean XXIII à propos du relèvement du secteur agricole:

"Chacun doit s'employer, et d'abord les pouvoirs publics, à ce que les milieux ruraux disposent, comme il convient, des services essentiels: routes, transports, communications, eau potable, logement, soins médicaux, instruction élémentaire et professionnelle, service religieux et loisirs..."

"Afin d'obtenir un développement harmonieux entre tous les secteurs de production, une politique attentive, dans le domaine rural est nécessaire. Elle concerne le régime fiscal, le crédit, les assurances sociales, le soutien des prix, le développement des industries de transformation, la modernisation des établissements".

Par ailleurs, le Saint-Père nous avertit, comme je l'ai déjà signalé, que les premiers intéressés doivent être les cultivateurs eux-mêmes. Groupés dans les associations qui leur sont propres, ce sont eux qui pourront faire valoir auprès des pouvoirs publics les besoins de l'agriculture. Ce sont eux qui peuvent le mieux orienter l'Etat dans l'élaboration des politiques nécessaires au maintien ou à l'amélioration de l'économie rurale.

Ne suffit-il pas de jeter les yeux sur le rapport de l'exercice 1960-61, pour nous rendre compte que cette année entre le domaine politique et le domaine

comme par le passé, l'UCC n'a rien épargné pour servir les intérêts de tous les cultivateurs auprès de nos gouvernements. A ce qu'il nous semble, elle entre dans les vues de l'Eglise et, avec les ressources dont elle peut disposer, elle continue de faire de son mieux pour la bonne organisation professionnelle des cultivateurs et des bûcherons. Que ne pourra-t-elle pas réaliser si elle parvient à la grouper tous et surtout si elle peut compter de plus en plus sur des membres conscients, capables de distinguer l'économico-social, capables de se trouver tous ensemble sans lâcher quand il s'a-

git d'obtenir une législation ou des mesures économiques nécessaires au bien de tous, capables de ne former qu'une volonté et qu'un cœur quand il faut mettre sur pied les organismes qui vont garantir les avantages et la survie de l'entreprise agricole.

Qu'il s'agisse de l'organisation ou de la réorganisation de nos coopératives, de l'établissement solide des plans-conjoints, des comités d'étude sur l'organisation économique de nos régions, de la bonne orientation de notre système scolaire, etc., etc., nos milieux ruraux ont besoin que les cultivateurs soient là et qu'ils y soient en bloc au moment précis où se prennent les attitudes capables de nuire ou de servir leurs intérêts.

L'année écoulée nous permet d'être optimistes. Partout une bonne organisation de la propagande a permis à l'Union de grossir ses effectifs et de créer une bonne émulation. De 28,000 membres elle est passée à 35,000 et tout laisse prévoir que cette marche ascendante se continuera au cours de la présente année.

Mais, le nombre de membres n'est pas le seul point important dans votre union. Si elle veut réellement épouser la cause des cultivateurs, comprendre leurs besoins, défendre leurs intérêts, elle doit s'appuyer sur l'étude. C'est bien ce que ses dirigeants ont toujours compris et ont essayé de faire comprendre.

Au cours de l'année écoulée, sur le plan de la Confédération, nous avons eu des journées d'études sérieuses telles que les réunions de l'exécutif et du Conseil général, les journées provinciales et les journées des organisateurs syndicaux. Elles vous ont permis de croire en votre force et d'être objectifs en face des démarches à faire et de l'éducation à développer. Nous savons qu'un travail semblable s'accomplit à peu près dans toutes nos fédérations mais nous aimerions que ces mêmes réflexions descendent davantage au plan du syndicat local.

L'avenir

Le réveil qui semble se manifester partout à propos du recrutement nous permet d'espérer que les dirigeants locaux chercheront encore plus à tenir des réunions intéressantes et que les responsables d'éducation au plan de nos Fédérations et de la Confédération s'efforceront de mieux les alimenter. Ceci nous semble absolument nécessaire pour que l'UCC donne vraiment l'impression d'une association professionnelle forte et dynamique, d'une association qui sait ce qu'elle veut parce que ses demandes viennent d'étude sérieuse et d'une volonté commune des intéressés eux-mêmes.

Bien chers congressistes, vous qui avez laissé vos occupations personnelles pour venir rencontrer les autres cultivateurs de la province aux prises avec les mêmes problèmes que vous, pour les étudier avec eux et adopter une même ligne d'action, vous comprenez certainement le bien-fondé de votre association et vous acceptez les directives de l'Eglise en matière sociale, spécialement celles que j'ai pu vous rappeler au cours de cet exposé.

Vous allez retourner chez vous, une fois le Congrès terminé. Vous allez reprendre vos occupations que vous aimez bien. Pour leur conserver un sens et une valeur, soyez des ardents de votre Union, de votre profession. Ne manquez jamais une occasion de faire comprendre autour de vous que la valeur et l'efficacité de l'UCC dépend de tous les cultivateurs. Profitez de tout pour amener les gens de vos paroisses, de vos régions à y entrer et soyez toujours prêts à collaborer aux politiques de bien commun qu'elle se doit de mettre de l'avant.

Le succès de chacune de vos entreprises repose sur une organisation forte de votre profession, sur une UCC grande et vivante. A tous et chacun d'y mettre la main pour le bien de nos populations rurales.

Georges-Etienne PHANEUF,
aumônier général

Aux congressistes de l'UCC

Les vœux de la FTQ

"Il s'est fait, depuis votre congrès de Trois-Rivières, un pas de géant dans la voie d'une collaboration plus étroite entre travailleurs de la terre et travailleurs de l'usine et du bureau. Le 4 novembre 1960, en effet, l'Union catholique des cultivateurs et le mouvement coopératif s'alliaient au mouvement syndical pour soumettre aux autorités provinciales un mémoire sur l'assurance-hospitalisation. C'est, à notre avis, une date de la plus haute importance dans l'histoire des associations populaires de notre province.

"A l'occasion de votre dernier congrès, notre centrale syndicale a donné son appui à la position nouvelle que vous prenez au sujet de la vente de la margarine et des autres succédanés du beurre. Je déclarais alors à la presse que votre politique, qui a fait l'objet d'une loi, constituait "une étape importante dans l'évolution des relations entre ouvriers et cultivateurs". Je tiens aujourd'hui à vous réitérer notre appui sur toutes vos politiques intéressant le bien commun.

"Au cours de l'année écoulée, la FTQ a invité votre président général, M. Jean-Baptiste Lemoine, et le vice-président Lionel Sorel, à son émission de télévision, afin de leur permettre d'expliquer à la population du Québec — et plus particulièrement aux travailleurs industriels — les besoins et les aspirations de la classe agricole. En contre-partie, nous avons toujours pu compter sur la collaboration de vos dirigeants et de votre journal, "La Terre de Chez Nous", quand nous avons voulu éclairer les cultivateurs sur certains aspects du fait syndical.

"Cette collaboration doit s'intensifier si nous voulons déjouer les manoeuvres des grands intérêts financiers qui cherchent constamment à nous diviser pour régner. Dans notre société, cultivateurs et travailleurs industriels sont solidaires les uns des autres, car sur le plan économique le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres et la prospérité de chacun est nécessaire à la prospérité de tous. Les travailleurs du Québec sont disposés à seconder vos efforts pour relever le niveau de vie des agriculteurs; nous vous prions de les aider à obtenir de l'Etat la solution à un problème aussi angoissant que le chômage.

"Au nom des 235,000 syndiqués que nous représentons dans cette province, permettez-nous de vous souhaiter un congrès aussi agréable que fructueux".

Le président,
Roger Provost,

La Fédération des
travailleurs du Québec

Meilleurs vœux de succès aux
Congressistes de P.U.C.C.

CULTIVATEURS

Orientez-vous dès maintenant vers le progrès en faisant l'achat de sujets Ayrshire, adressez-vous immédiatement à la :

SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC,

Secrétaire: Adrien Garon,

C.P. 330, St-Hyacinthe, P.Q.



Bureau de consultation: Ouvert de 9 heures a.m. à 9 h. 30 le soir; le samedi, de 9 heures a.m. à 1 heure p.m.

UN MÉTIER

en quelques mois

Les cours AVIRON comprennent:

- 1 - Auto-mécanique
- 2 - a) Soudure au gaz
b) Soudure électrique
c) Soudure haute pression
d) Soudure héliarc
- 3 - Debossage
- 4 - Electronique
a) Radio
b) Télévision
- 5 - Réfrigération
- 6 - Machiniste
- 7 - a) Dessin Industriel
b) Lecture des plans
- 8 - Electricité
- 9 - Diesel
- 11 - Transmission automatique et autres

Début du cours: 6 novembre 1961
NE COMMENCEZ aucun entraînement technique sans avoir consulté ou visité AVIRON

SANS OBLIGATION de ma part, veuillez m'envoyer votre brochure de 24 pages
Je suis intéressé au cours no

Jour Soir Correspondance

NOM

ADRESSE

VILLE

TEL.

PROV.

AGE

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

3035 St-Antoine, Montréal — WE. 7-3904
210 rue Lee, Québec — 529-9544



SEMAINE DU POISSON ET DES FRUITS DE LA MER

"MOISSON DE RECETTES"

A l'occasion de la Semaine nationale du poisson et des fruits de la mer, du 16 au 22 octobre, les économistes ménagères du Ministère fédéral des pêcheries vous offrent une "MOISSON DE RECETTES" provenant des divers secteurs du Canada : Terre-Neuve, Provinces maritimes, Québec, Ontario, Provinces des Prairies, Colombie canadienne. Voici quelques-uns de ces mets toujours bienvenus sur nos tables.

De Terre-Neuve Poisson et brouet

Ce plat traditionnel de morue salée est encore très estimé. Pour les profanes, voici en quoi il consiste. Le poisson est de la morue salée, bouillie, le brouet est fait de biscuits de mer aussi bouillis, et la garniture est du lard salé frit en dés, prélevé sur l'échinée, ou "chinée", comme on l'appelle encore dans une de nos chansons traditionnelles de guignolée. Les familles de Terre-Neuve, peu importe leur degré d'aisance ou la partie de l'île qu'elles habitent, servent ce plat plus ou moins souvent, surtout le dimanche matin au petit déjeuner. C'est un mets facile à préparer.

Aprêter la veille la quantité de morue salée et séchée voulue en enlevant la peau et en détaillant le poisson en morceaux. Cou-

vrir d'eau froide et faire tremper toute la nuit. En même temps, fendre quelques biscuits de mer et les faire tremper toute la nuit à l'eau froide.

Le matin, changer le poisson d'eau, le porter au point de bouillonnement et le laisser mijoter jusqu'à ce qu'il s'effeuille facilement. Egoutter, effeuiller et profiter de l'occasion pour enlever toutes les arêtes qui pourraient s'y trouver. Porter les biscuits de mer au point d'ébullition dans l'eau où ils ont trempé. Retirer du feu et égoutter immédiatement. S'ils sont trop cuits, ils seront "mouilleux". Dans l'intervalle, détailler le lard salé en petits dés et le frire jusqu'à ce que les fritons deviennent dorés et croustillants. Les Terre-neuviens donnent à ces fritons le nom de "scrunchions". Certains d'entre eux préfèrent mélanger le poisson cuit aux biscuits de mer bouillis et servir le tout bien chaud avec garniture de fritons et de graisse brûlante. D'autres disposent les biscuits sur un plateau, les couvrent de fritons, les arrosent de graisse chaude et servent le poisson séparément.

une vingtaine de minutes dans le cas des gros. Faire refroidir vivement à l'eau froide et égoutter.

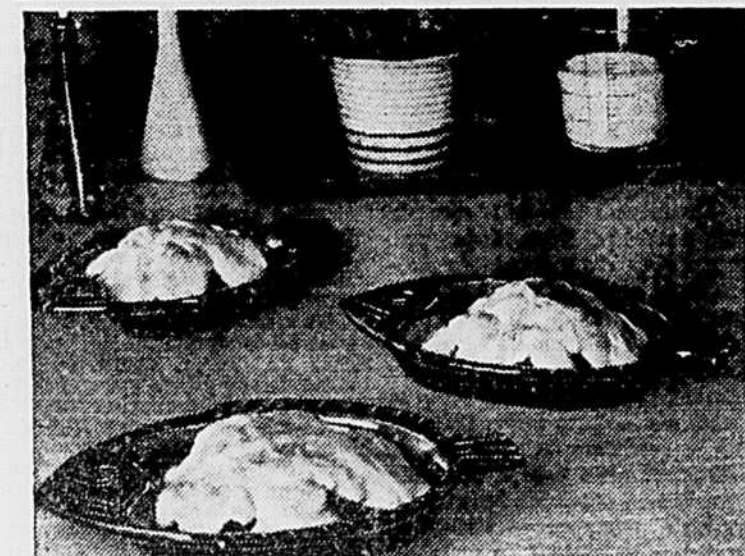
Poser les homards sur le dos et les fendre dans le sens de la longueur avec un couteau coupant ou des ciseaux de cuisine. Retirer la veine foncée qui longe le centre du corps. Jeter le petit sac ou moulinet qui se trouve derrière la tête. Cependant, ne pas jeter le foie vert ou le corail rouge s'il y en a. Tous deux sont délicieux.

Le HOMARD CUIT peut être servi dans sa carapace, chaud, avec du beurre fondu en hors-d'œuvre, ou froid, avec mayonnaise. Compter un petit homard ou la moitié d'un gros par portion. Pour manger du homard dans la carapace, on en retire habituellement la chair avec une fourchette à homard et on la coupe ensuite avec un couteau ou une fourchette ordinaire. Si le homard est servi chaud, tremper chaque succulente bouchée dans le beurre fondu. Manger d'abord la chair du corps et de la queue, ensuite celle des pinces que leur carapace tend à garder chaudes plus longtemps. On peut se servir de casse-noisettes pour briser les pinces. Quant aux pattes, il suffit de les arracher. Chacune renferme une bouchée savoureuse qui peut être extraite par succion.

Du Québec Gibelotte soreloise

En cuisine classique, la gibelotte est une fricassée de lapin, mais à Sorel on confectionne sous ce nom un délicieux ragoût de barbotte, dont il existe plusieurs versions. La suivante est savoureuse.

2 livres de barbotte
1 livre de lard salé, en dés
1 oignon haché
1 livre de champignons frais, tranchés
4 tasses de pommes de terre tranchées
2 tasses de carottes tranchées
1 boîte (de 10 onces) de pois verts
1 boîte (de 10 onces) de maïs en grains (niblets)



UNE VOIX APRES D'AUTRES...

Il y a tant de matière à lire, à étudier et à méditer dans ce numéro du congrès général de l'U.C.C. 1961 que je sens le besoin de vous inviter à le conserver comme document de base pour l'année de travail et d'étude qui s'amorce dans nos groupements au cours de l'automne, pour occuper ensuite nos soirées d'hiver... Lisez en particulier les allocutions de M. le président général de l'U.C.C. qui établit l'orientation actuelle de votre organisation professionnelle. Lisez l'allocution de M. l'aumônier général qui traduit le message de nos Seigneurs les Evêques. Lisez aussi les extraits du rapport annuel de l'U.C.C.; lisez les résolutions du récent congrès de l'U.C.F.R.; lisez le compte-rendu du conseil national de la J.R.C....

Ce numéro de LA TERRE DE CHEZ NOUS, votre journal, veut être une invitation à serrer les coudes, à unir nos forces: U.C.C., U.C.F.R., J.R.C., C. de F., C.J.A. et C.J.E., autant de mouvements où tous tant que nous sommes, jeunes et moins jeunes, nous nous retrouvons; autant de mouvements qui nous donnent une voix sur le plan provincial et sur le plan national auprès de nos autorités civiles et ecclésiastiques. Dans notre démocratie, un individu isolé ne peut se faire entendre et surtout pas s'imposer. Seuls les groupes y arrivent. Encore faut-il qu'ils soient représentatifs de la masse... et solidement unifiés. "Combien de contribuables représentez-vous?" Voilà la question posée à tout délégué d'un groupement auprès du Conseil des ministres ou d'un Ministère en particulier...

L'U.C.C. a augmenté ses effectifs de 7,000 membres cette année. L'U.C.F.R. groupe 3,000 dames et demoiselles de plus qu'en 1960. La J.R.C. élargit chaque année son champ d'action... Ces groupements se rencontrent au niveau de la haute direction chaque année... Sur le plan local, diocésain, ils collaborent. Mais que de malentendus, que d'incompréhension, que d'ignorance mutuelle parfois! Je pourrais vous citer de nombreux exemples à même les "Parles" que je recueille en me frottant, comme journaliste, aux uns et aux autres...

Chères lectrices, vous êtes de par votre qualité de femme, aptes à servir de lien, à faire le trait-d'union... Vous le faites dans votre maison. Faites-le aussi dans votre milieu rural... entre les groupements qui y travaillent: que ce soit sur le plan de la profession, sur le plan familial, sur le plan scolaire, sur le plan de la paroisse ou du diocèse. "L'unité d'action, voilà ce qui fera notre force..." Voilà ce que j'ai entendu à l'occasion des congrès régionaux et diocésains... Et je sais que c'est important: voilà pourquoi j'y fais écho à ma manière en cette grande semaine du congrès général de l'U.C.C. Cette U.C.C., grâce à laquelle vous recevez chaque semaine depuis 32 ans, ce journal que vous lisez et aimez: LA TERRE DE CHEZ NOUS.

Marthe BEAUDRY

Aux lectrices de La TCN

Mes chères amies,

C'est dans l'espérance de vous y accueillir et dans la joie de vous attendre que nous travaillons ardemment à la préparation du SALON DE L'ALIMENTATION, qui aura lieu, à Montréal, au Palais du commerce, du 31 octobre au 5 novembre prochain. Un bon temps; deux jours de fête, une fin de semaine, pour réunir la force des saints qui doit aider les vivants dans le souvenir des morts.

Ce sera, autour de la table et alentour, une rencontre ragoûtante... Les industriels, producteurs et présentateurs de tous aliments pour notre faim, seront à l'attention de vos problèmes, de vos soucis, de vos suggestions pour y adhérer de la façon la plus constructive qui soit.

Quelle part prendrez-vous dans ce mouvement? Trois fois le jour, et plus, revient à notre inquiétude de la question du pain quotidien. L'isolement ne vaut rien ni pour la force, ni contre la force. C'est en nous serrant les coudes, en nous unissant que nous pouvons le mieux nous aider. Et le SALON DE L'ALIMENTATION est encore la forme la plus efficace de secours mutuels.

Organisez-vous. Venez en groupe. Un accueil spécial vous est réservé. Une réduction de la moitié du prix d'entrée vous est à l'avance concédée, du moment que vous vous présentez officiellement vingt personnes ensemble. Les portes seront assez grandes, mais pas encore autant que nos coeurs et notre dévouement.

Donc, à bientôt, au revoir, au SALON DE L'ALIMENTATION, première semaine de novembre. Votre vieille amie, (Françoise GAUDET-SMET) (Communiqué)

Des Maritimes

Homard bouilli

La côte atlantique du Canada produit environ 80 p. 100 de l'approvisionnement mondial de HOMARD. Ce crustacé, que la cuisson rend rouge, varie en couleur du bleu verdâtre au brun olivâtre lorsqu'il est vivant. En Amérique du Nord, il est le symbole des festins les plus gais. La manière classique de préparer le homard vivant est de le bouillir et de servir la chair dans la carapace.

Dans un récipient profond, mettre assez d'eau pour couvrir les homards. Pour chaque pinte d'eau, ajouter 1/4 de tasse de sel. Porter l'eau au point d'ébullition, saisir chaque homard derrière la tête et le plonger dans l'eau la tête la première. Couvrir et porter de nouveau au point d'ébullition. Faire mijoter les homards une quinzaine de minutes dans le cas des petits ou des moyens, et

1 boîte (de 28 onces) de tomates
1 1/2 c. à thé de sel

Dépouiller et vider les barbottes. Enlever les arêtes. Les arêtes s'enlèvent facilement lorsque le poisson a été couvert d'eau bouillante, mijoté doucement durant 5 minutes, puis égoutté et refroidi.

Frir le lard salé dans la poêle jusqu'à ce qu'il devienne doré et croustillant. Retirer les fritons de la poêle. Faire attendrir l'oignon et les champignons dans la graisse chaude. Dans une marmite profonde, mélanger ensemble les légumes frits et les autres légumes indiqués dans la recette. Ajouter le sel. Couvrir et faire mijoter jusqu'à ce que les légumes crus soient tendres, c'est-à-dire environ 1 heure. Ajouter le poisson et les fritons de lard. Si le ragoût paraît sec, mouiller avec de l'eau bouillante ou du bouillon de poisson pour obtenir la consistance voulue. Couvrir et cuire doucement 10 minutes de plus. Douze assiettées.

De l'Ontario

Friture d'éperlans à la tomate

Au cours des dix dernières années, la pêche de l'éperlan a pris de l'expansion dans le lac Érié. L'éperlan, cuit dans la poêle et servi avec des tomates frites, est un plat savoureux.

2 livres d'éperlan
1 oeuf, battu
2 c. à soupe de lait
1 c. à thé de sel
1 tasse de chapelure, de biscuits écrasés ou de farine
4 grosses tomates, tranchées
1 c. à thé de sucre
1 c. à thé de sel
2 c. à soupe de persil, haché fin

Décongeler les poissons s'il y a lieu. Enlever les têtes et les queues, les vider et les laver. Mélanger ensemble l'oeuf, le lait et le sel. Tremper les poissons dans

ce mélange et les enrober de chapelure. Frir en graisse très chaude mais non fumante. Lorsque les poissons sont dorés sur un côté les retourner avec soin pour ne pas les briser et dorer l'autre côté. Egoutter sur papier absorbant. Dresser sur plat chaud et tenir à la chaleur.

Après la cuisson du poisson, égoutter la poêle à frire et la nettoyer. Y faire chauffer une ou deux autres c. à soupe de graisse. Saupoudrer les tranches de tomates, de sucre et de sel, et les frir en graisse chaude 1 minute de chaque côté. Garnir de persil haché fin et dresser sur la même plat que le poisson. Servir immédiatement. Six portions.

Des Prairies Truite grise farcie, au four

Choisir un bon poisson frais, qu'on fera habiller par le poissonnier, vider, écailler et débarrasser de la tête, de la queue et des nageoires. La cavité du corps sera bien rincée à l'eau froide, le poisson sera asséché avec du papier absorbant et l'intérieur saupoudré de sel.

Préparer environ les trois quarts d'une tasse de farce pour chaque livre de poisson prêt à cuire. Toute bonne farce à volaille fera l'affaire. Farcir le poisson sans tasser avec la farce de votre choix, et fermer l'ouverture avec des cure-dents entrelacés de ficelle ou de fil. Mettre le poisson dans un plat à four graissé et le badigeonner avec 2 c. à soupe de graisse fondue. Mesurer le poisson farci dans sa partie la plus épaisse et le cuire à four chaud (450°F.) en comptant environ dix minutes de cuisson par pouce d'épaisseur.

On saura que le poisson est cuit lorsque la chair aura perdu son apparence translucide jaunâtre. (Suite à la page 27)



L'exécutif de l'U.C.F.R. pour l'année 1961-62 est photographié ici, à l'issue du congrès général de St-Hyacinthe. De gauche à droite : Mme Maurice Lambert, de Yamachiche, directrice; Mme Léo Grégoire, de St-Ambroise de Joliette, directrice; Mme Dominique Goudreault, de Nicolet, présidente; Mme Ernest Désautels, de La Patrie, 1re vice-présidente; Mme Hervé Bélanger, de Mont-Laurier, 2e vice-présidente; M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf, aumônier. Le secrétaire de l'exécutif est Mlle Jeanne Larose, de Verchères. C'est l'exécutif provincial du mouvement qui est chargé de donner suite aux résolutions votées lors du congrès général et que vous pouvez lire dans les colonnes de cette page. (Photo: T.C.N.)

Les résolutions du 18^e congrès de l'U.C.F.R.

Voici le texte des résolutions adoptées par les déléguées des 12 fédérations diocésaines de l'U.C.F.R., lors du 18^e Congrès général de ce mouvement, à St-Hyacinthe, les 26 et 27 septembre 1961.

Ces résolutions concernent divers problèmes dont la solution est tantôt la responsabilité de l'U.C.F.R. et de ses membres tantôt celle des mouvements d'action sociale et syndicale du milieu, tantôt celle des corps publics à tous les niveaux.

A des problèmes de l'heure

Le Congrès de l'U.C.F.R. demande au Ministère du Travail d'étudier les possibilités d'améliorer les conditions de travail à domicile des femmes rurales qui ont des contrats de couture, de broderie et autres.

Le Congrès demande que l'instituteur et l'institutrice laïcs aient le même salaire, c'est-à-dire l'application du principe: "à travail égal, salaire égal".

Le Congrès accepte de mettre à l'étude un programme d'éducation civique sur les plans fédéral, provincial et municipal afin que les membres puissent exercer leur droit de vote dans le sens du bien commun plutôt que selon l'esprit de parti, et afin qu'elles puissent à leur tour, être des éducatrices en matière de civisme.

Le Congrès demande de prendre position relativement aux courants d'idées qui circulent dans la province en ce qui touche la neutralité de l'enseignement et pour ce faire, met le sujet à l'étude.

Le Congrès demande que des pères de familles soient nommés au Conseil de l'Instruction Publique.

Considérant les problèmes causés dans nos paroisses rurales par l'organisation des loisirs des jeunes, l'U.C.F.R. demande au Ministre de la Jeunesse des subventions plus fortes aux organismes chargés de l'organisation des loisirs et des moniteurs pour donner des cours de bricolage ou autres loisirs culturels pendant les vacances.

Considérant l'importance du tourisme pour l'économie de la province, le Congrès demande de multiplier sur nos routes des "relais" pour l'accommodation des voyageurs, et qu'un conférencier passe dans chaque région pour donner des cours d'orientation sur le tourisme.

Le Congrès demande l'application intégrale de la loi de la rétrocession de l'alcool et de celle qui concerne l'entrée des enfants au cinéma.

Au monde entier

Dans le but d'orienter nos préoccupations à l'échelle du monde entier et de nous mettre en communication plus étroite avec les

femmes des autres continents, le Congrès a décidé: a) Que l'U.C.F.R. consacre le 25 mars de chaque année à une journée de prières pour les 36.000.000 de membres de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques; b) Que les membres de l'U.C.F.R. versent un sou chacune pour former le montant de la cotisation annuelle payée à l'U.M.O.F.C.; c) Que cette journée du 25 mars soit désignée sous le nom de "La Journée de la Fraternité".

Au problème de l'instruction

Considérant que la nouvelle orientation des programmes d'étude embarrasse les parents à cause de leur complexité, le Congrès demande à ses membres de s'intéresser de très près à la question et de prendre part aux journées d'étude que pourraient organiser les associations des Commissions Scolaires.

Attendu que l'école prépare la jeune fille à la vie; attendu que l'apprentissage de son rôle de maîtresse de maison doit se faire très tôt, le Congrès accepte qu'une demande soit adressée au Conseil de l'Instruction Publique afin d'obliger toutes les Commissions Scolaires à retenir les services d'une technicienne en arts ménagers.

Le Congrès demande au Département de l'Instruction Publique qu'il y ait reprise des examens de 7^e année lorsqu'il n'y a qu'un ou deux sujets de manqués.

Le Congrès demande au Ministère de l'Agriculture un plus grand nombre de techniciennes pour satisfaire les demandes des Cercles.

Que demande soit faite aux Ecoles d'infirmières de la province de Québec de continuer d'admettre les élèves qui possèdent leur brevet des 12^e ou 13^e année, soit 3^e ou 4^e année des Instituts Familiaux de la province, vu leur excellente formation et préparation dans ce domaine, témoignage attesté par les différentes directrices des écoles d'infirmières.

Le Congrès accepte de soumettre la résolution suivante à la Fédération des Commissions Scolaires: Vu le changement des cours et un plus grand nombre d'ouvertures pour l'avenir des jeunes, le service d'un orienteur devient presque indispensable; que de-

mande soit faite pour l'organisation de l'orientation sur place, soit par système groupe ou régional.

Le Congrès encourage la formation d'association Parents-Instituteurs dans chaque paroisse

et conseille une entente entre l'U.C.C. et l'U.C.F.R. à ce sujet.

Au problème de la Télévision

Le Congrès considère que les programmes actuels donnés à Radio-Canada pour les enfants sont de qualité. Il déplore le peu de programmes présentés pour les adolescents, spécialement en fin de semaine et durant les vacances.

Le Congrès demande aux postes de télévision que les films cotés "pour tous et adolescents" soient présentés au début de la soirée, que les films "pour adultes" ou "pour adultes avec réserves" ne passent pas avant 9.30 heures le soir.

Le Congrès demande que la cote morale des films soit donnée au début de la reproduction du film.

Le Congrès demande que les artistes de la télévision soient vêtus plus convenablement et que les films "à proscrire" soient interdits.

Le Congrès offre des félicitations aux journaux qui publient la cote morale des films, notamment à La Terre de Chez-Nous.

A la Collaboration

Attendu qu'une collaboration de plus en plus grande doit exister entre les mouvements ruraux; Attendu que le mouvement Jeunesse rurale catholique a fait un travail très intéressant sur les problèmes professionnels des jeunes ruraux; le Congrès demande à chaque Fédération de l'U.C.F.R. d'étudier le mémoire présenté sur la question, d'en faire des commentaires et à la Confédération d'y apporter son appui auprès du Conseil des Ministres.

Le Congrès décide d'appuyer, après étude, les demandes de l'U.C.C.

Le Congrès émet le vœu que dans chaque diocèse un Comité conjoint de l'U.C.C. et de l'U.C.F.R. étudie les moyens à prendre pour intéresser de plus en plus les personnes du milieu ru-

ral à l'éducation et à l'instruction de leurs enfants.

Le Congrès demande à ses membres de suivre l'étude qui est faite actuellement par l'U.C.C. et la Fédération des C.S. au sujet d'une révision du système de taxation scolaire.

A leur Association

Le Congrès adresse des félicitations aux dirigeants de l'U.C.F.R. qui ont représenté le mouvement à Rome, lors du Congrès de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques.

Félicitations également pour le mémoire présenté au Comité d'étude de l'enseignement agricole. Le Congrès demande d'user du même moyen de se faire entendre auprès des autorités chaque fois que la chose est nécessaire.

Le Congrès a accepté l'amendement suivant à ces Règlements: La présidente du Cercle est nommée automatiquement déléguée au Congrès diocésain, en plus des déléguées.

Quant au changement de mode d'élection, le Congrès demande de l'étudier durant l'année et de représenter la résolution au Congrès de l'année prochaine.

Le Congrès a apporté la précision qui suit à l'article: Une personne absente peut être éligible à une charge quelconque si elle a manifesté son intention de l'accepter.

Attendu que l'Union Catholique des Femmes Rurales doit être indépendante de toute allégeance à un parti politique; attendu que la participation des membres de l'U.C.F.R. à l'organisation d'un parti politique pourrait être interprétée comme une prise de position de la part de l'U.C.F.R. elle-même; attendu qu'une telle participation pourrait apporter au sein de l'U.C.F.R. certaines oppositions nuisibles à la bonne marche du mouvement:

Le Congrès demande que les dirigeants sur le plan fédéral et confédéral ne puissent accepter de charges dans l'organisation de quelque parti politique que ce soit.

JEANNE LAROSE, sec.-générale

Vous trouverez la farine FIVE ROSES chez votre épicier et à votre coopérative



Moulue au Québec pour les Québécois

LA FARINE FIVE ROSES les meuniers les plus réputés au Canada

Le Courrier

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: LE COURRIER DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" 515, avenue Viger, Montréal 24, Québec.

Directrice: MARIE-LUCE

Opinions de jeunes gens...

1 — En réponse à MARIE-JEANNE, qui dans le courrier du 27 septembre, donnait son opinion sur les garçons, je voudrais donner la mienne. Vous dites que "si les jeunes gens ne trouvent pas, c'est qu'ils ne veulent pas et qu'ils n'ont qu'à ouvrir les yeux, mettre de côté leur timidité... ? Je vais vous dire pourquoi ma belle MARIE-JEANNE... Je crois bien que vous n'avez pas réfléchi avant d'écrire vos dégoûts envers les jeunes gens. Si vous aviez pensé cinq petites minutes de plus, vous auriez remis le bouchon sur l'encrier sans avoir écrit un mot. Si les garçons sont timides, c'est votre faute, et non la nôtre. Cessez de montrer vos airs de "fillettes" à notre égard. J'aimerais bien vous rencontrer personnellement... et on verrait bien lequel des deux baisserait les yeux le premier: moi-même sans doute. Je suis timide peut-être parce que j'ai sorti avec des filles qui ne songeaient qu'à "faire marcher" les garçons, idiots comme moi.

Pour ma part, je ne les détestais pas du tout... C'est peut-être cela qui m'a dégoûté de la vie et particulièrement de ces "bestioles" à la taille fine, souvent plus fine que la tête. Au sujet de votre conseil à savoir que nous devons faire les premiers pas, eh! bien, montrez-vous plus indulgentes à notre égard quand nous vous rencontrons sur la rue, au lieu de faire comme si vous croisie un poteau de téléphone! Si les gars sortent seuls, parfois, c'est peut-être de votre faute Mesdemoiselles, et non la nôtre. Sortez de votre atmosphère "gazine" un peu (nous ne sommes plus à la petite école). Les choses iraient peut-être mieux pour vous autres. En ce qui nous concerne, nous les gars, nous aimons bien avoir les bras autour d'une jolie fille. Mais laissez parler votre cœur et ne faites pas les "INDEPENDANTES", comme si nous n'étions "RIEN" pour vous. Les femmes sont amoureuses de l'amour et elles voudraient tout avoir sans se donner la peine de bouger... Je pense que j'en ai assez écrit. Je n'ai pas voulu vous blesser et blesser personne... Excusez mon ton un peu rude...!

EFFRONTÉ

2 — En réponse à celle qui signait CAMPAGNARDE, dans le courrier du 16 août. Je demande à MARIE-LUCE de publier ma lettre. Je suis un abonné fervent de LA TERRE DE CHEZ NOUS. Je lis attentivement votre courrier chaque semaine. Je me décide à vous écrire. J'ai 26 ans; je suis sage, tranquille, sobre, travaillant et bon chrétien. Je suis passablement timide envers les jeunes filles que j'ai d'ailleurs peu fréquentées, d'abord parce que je n'aime pas le genre des jeunes filles que je rencontre un peu partout. Où sont les braves filles de la campagne, simples, sincères, dignes d'être fréquentées? Sont-elles si rares? Je garde encore espoir. Si j'en juge par un de vos derniers courriers, celui du 16 août, par

COUPONS DE LAINAGE GROS & DÉTAIL

Coupons de lainage, balance de manufacture pour faire manteaux et costumes d'automne et d'hiver. — Dernières nouveautés. — Longueur de 1-5 verges. — Aussi, collets et garnitures de fourrure.

Tout au prix du gros Amherst Jobbing

1171 est, rue ONTARIO (Près Amherst) MONTREAL.

FIN DES VERS

AVEC

L'AIL EN SUPPOSITOIRES



Les suppositoires ALL-AVER contenant un extrait d'ail parfaitement dissous, débarrassent des vers en trois jours sans aucun malaise.

Traitement complet: \$1.25

Demandez les suppositoires ALL-AVER aux pharmaciens ou au LABORATOIRE MARCHAND 81-111, Cte Champlain, P.Q.

"Vieux à 40, 50, 60?" Monsieur, soyez sage! Remontez-vous

Des milliers ont de d'allant à 70! Faible, sans énergie, "vieux" à 40, 50 ou 60? N'accusez pas l'âge. Pour rassembler, essayez vite les Tablettes toniques Ostrex; aussi pour débilité due au manque de fer, cette lassitude que vous appelez "vieillesse", Ostrex redonne entrain, jeunesse. Format d'introduction de 3 jours, seulement 69¢. Toutes pharmacies.

partiales ou même par correspondance au Service des cours par correspondance du Ministère de la jeunesse (9175 rue St-Hubert, Montréal). Il y a aussi des écoles qui donnent des cours. Et le Ministère de la jeunesse pour sa part le donne à Québec et à Montréal. Puisque vous êtes de la région de Montréal, adressez-vous à l'École des métiers commerciaux, 1265 rue St-Denis, Montréal. Il est évidemment trop tard pour vous inscrire cette année, mais vous auriez profité à rencontrer la direction de cette école pour prendre conseil au sujet de votre projet. Vous pourriez entrer en apprentissage dès maintenant, quitte à vous inscrire pour votre cours l'année prochaine. Vous ne perdriez ainsi pas de temps.

REPONSE A PETITE IGNORANTE — D'ordinaire ce sont les intimes de la fiancée qui penseront à lui offrir en cadeau de nocces un service de vaisselle (qu'il soit ou non incassable). Cela se donne très bien d'autant plus que c'est fort précieux pour un couple qui songe à élever des enfants.

Y aurait-il parmi vos lectrices des dames qui pourraient m'envoyer des jouets et des chaussures pour mes 9 enfants dont l'âge est de 1 à 14 ans? J'aimerais beaucoup aussi avoir un dictionnaire. Je vous remercie à l'avance

Mme E. M., Abitibi-Est

J'accepterais avec reconnaissance des vêtements usagés. Je suis toujours malade et ça coûte cher d'acheter tout fait. J'ai 6 enfants: 2 filles de 9 et 8 ans, 3 garçons de 6, 5 et 4 ans, un bébé fille de 1 an. J'habille moi-même 18 ans. Je puis coudre.

Mme A.L., Cte de Matapédia.

R — Je donnerai volontiers l'adresse de ces dames aux correspondantes qui les demanderont et pourront faire quelque chose pour les aider.

R — UN BUCHERON

Il faudrait vous adresser pour travailler comme bûcheron, soit au bureau provincial de placement, 89 est, rue Notre-Dame, à Montréal, ou à ce même bureau à Québec. A Québec, il y a aussi des Compagnies forestières qui ont leur propre service d'embauchage.

R — BRUNE AUX YEUX VERTS

Gardez le meilleur souvenir de ce jeune homme puisque vous avez eu de l'agrément à sortir avec lui pendant six mois. Mais je vous en prie, faites un effort pour libérer votre esprit et votre cœur. Soyez avec lui franche et cordiale puisque, quant à vous, vos sentiments n'ont pas changé, mais ne cherchez pas à reconquérir son cœur. Continuez à être l'amie de sa sœur et quand vous le rencontrerez dans les veillées et ailleurs, soyez simple et naturelle. Vous rencontrerez d'autres jeunes gens, j'en suis certaine. Et à votre âge, 15 ans, je vous souhaite de savoir les rencontrer sans vous attacher trop vite puisque vous ne pouvez vous attendre déjà à être courtisée sérieusement. — N'y a-t-il pas dans votre paroisse une section de J.R.C.P.? Ne pourriez-vous faire partie d'une de ses équipes? Ou encore entrer dans le cercle de l'U.C.R.P.? En principe, je vous souhaiterais de retourner à l'école et de continuer votre cours secondaire... Voilà l'occupation normale pour une jeune de 15 ans... Est-ce impossible? Vous écrivez bien votre français... Je vous soupçonne d'être une fille intelligente et sérieuse... Raison de plus pour songer à étudier.

R — LECTRICE ASSIDUE A VOTRE COURRIER

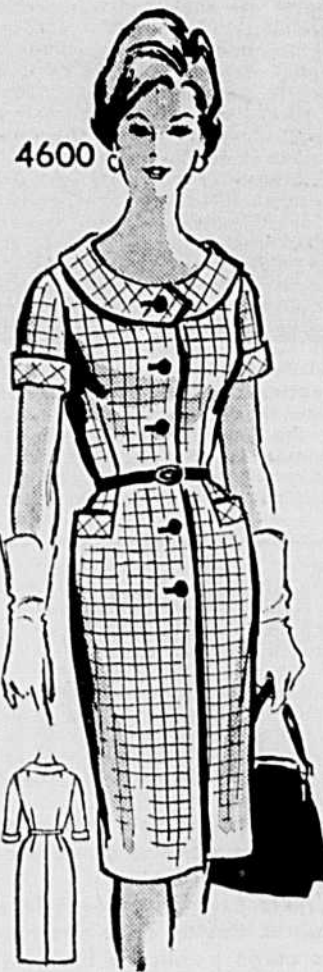
Je puis vous envoyer le GUIDE DE LA MARIÉE de la maison DUPUIS FRERES, moyennant 5 sous pour frais de poste et d'expédition. Ce guide contient une suggestion pour un trousseau de mariée. Le manteau court de fourrure est toujours de mise et de mode, en saison, soit le printemps et l'automne. Il se porte pour la rue, les sorties ordinaires à la place d'un manteau de demi-saison. Les étoles de fourrure sont des pièces de grande toilette, de mise pour une sortie habillée. — En principe une jeune fille peut se dispenser de faire des cadeaux à son ami aussi longtemps que ce dernier ne l'a pas fiancée. Beaucoup de jeunes aujourd'hui ne tiennent pas compte de cette convention que l'on trouve dans tous les manuels d'étiquette. C'est d'ailleurs plus qu'une convention. C'est une règle basée sur la psychologie des fréquentations: période pendant laquelle un jeune homme s'applique à conquérir le cœur d'une jeune fille et lui fait des cadeaux, parfois, pour lui faire plaisir et faire preuve de délicatesse, de générosité. Il faut croire que de nos jours, les jeunes filles se sentent aussi "conquérantes" que les jeunes gens, puisqu'elles désirent faire des cadeaux pour "faire plaisir" et s'attacher à un jeune homme.

R — 18 PRINTEMPS

Où la chose est possible, même si votre complice a usé d'un instrument... Dans ce cas, on dit que c'est "par accident"... puisque cet instrument a justement pour but de permettre le plaisir tout en empêchant les conséquences naturelles de se produire. Consultez un médecin. Dans un autre ordre d'idée, vous feriez bien de revoir votre conception des relations — garçons et filles — et des fréquentations. Qu'avez-vous fait de votre idéal de jeune fille et de chrétienne?

La couture chez soi

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.

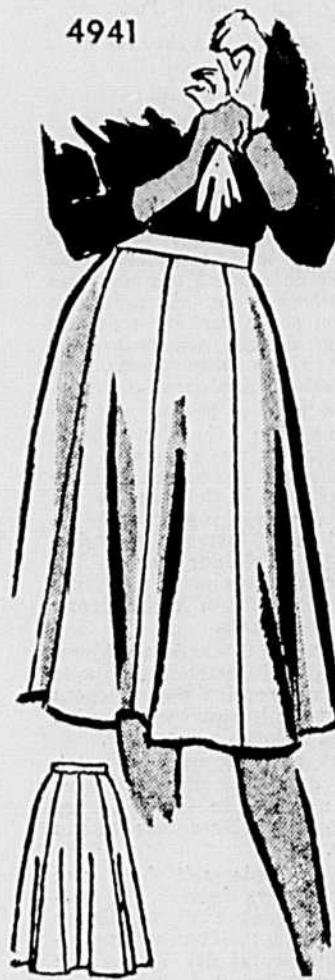


4600 — ROBE TOUT-ALLER. Les découpes de cette robe, les poches sur les hanches, l'ouverture du devant sont autant de détails recherchés pour les tailles courtes et fortes. Grandeurs: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2. La grandeur 16 1/2 requiert 3 1/2 verges de 39". Prix: 60 cts, tous frais compris.



4580 — ENSEMBLE POUR FILLETTE. Un ensemble facile à exécuter où tous les problèmes d'ajustage sont réduits au minimum. Grandeurs: 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert 1 1/2 verge pour la tunique et la jaquette et 1 1/2 verge pour la blouse. Prix: 50 cts, tous frais compris.

4941



4941 — JUPE. Les jupes à laizes, à plis sont en vogue cet automne. À la grande satisfaction de toutes. Grandeurs: 30, 32, 34, 36, 38, 41, 43, 45. La grandeur 30 requiert 1 7/8 verge de 54". Prix: 60 cts, tous frais compris.

4796



4796 — TABLIER. Il faut des tabliers de tous genres pour accompagner... tous les styles de vêtements féminins. Grandeurs: petit (10,12), moyen (14-16), large (18, 20). Prix: 40 cts, tous frais compris.

S'IL VOUS PLAÎT, effectuer votre remise non pas en timbres-poste, mais en bons ou mandats de poste. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé sous enveloppe. Les patrons commandés vous parviendront dans un délai raisonnable. Ils ne sont pas échangeables à moins d'erreur ou de défaut grave. Aucune commande C.O.D. n'est acceptée.

Adressez vos commandes au SERVICE DES PATRONS, "LA TERRE DE CHEZ NOUS" 515, avenue Viger, Montréal 24

Vents d'automne

A mesure que le modernisme nous envahit, que la science progresse, on dirait que certains phénomènes de la nature sont atteints. Jadis le mois de juillet s'unissait à celui d'août pour nous apporter ce que nous appelions couramment "les chaleurs". Septembre était parfois beau, plus souvent assez frais. Octobre avec son "été des Indiens" nous laissait encore la jouissance de beaux jours à la splendeur si particulière du soleil d'automne, de ses couchers aux arabesques de couleurs à nulle autre pareilles. Puis, novembre arrivait. Était-ce à cause du souvenir de nos morts, que toujours il nous offrait la tristesse des maisons closes et le mugissement du vent tordant les branches des arbres, balayant les parterres des derniers vestiges des beautés estivales?

Mais voici que de nos jours, juillet ressemble à un printemps atardi dans les brumes et les humidités de la fonte des neiges. Les villégiateurs retardent leur installation dans les chalets, les baigneurs n'osent pas encore plonger dans l'eau trop froide, ils attendent la chaleur... Août et septembre se font doux et ensorcelleurs. La brise se sent un peu de l'automne qui s'avance mais comme elle doit se faire caressante! Octobre, lui, prélude au mois de novembre.

Il a ses splendeurs, mais comme il est capricieux, il a aussi ses sautes d'humeur. Ses vents s'acharient aux arbres, aux dernières fleurettes, aux feuilles qui lui résistent. S'il ne gagne pas la partie en soufflant fort, il apporte la gelée qui triomphe des résistances de septembre.

Ah! ces vents d'automne! Comme ils contiennent de la mélancolie! Serais-ils comme les humains qui ne vivent que les moments tristes sans penser que d'autres printemps les raviront, d'autres étés les réchaufferont, d'autres automnes, en dépit de leurs vents destructeurs, leur feront goûter les joies de la moisson, les introduiront dans les blancs paysages d'hiver.

Ah! comme le Créateur a bien agencé son oeuvre! Est-ce qu'en peuplant son univers d'êtres intelligents, leur science acquise en ferait des destructeurs à la fois des paysages, des climats et de leurs semblables? Il faut croire que non et cela malgré tout. A chacun de protéger sa vocation humaine et de substituer dans son coeur l'amour sous toutes ses formes à la haine sournoise qui gâche tout. Il faut que nous agissions non comme les vents d'automne, mais comme la sérénité des soirs d'été, qui apporte avec la vie renouvelée, l'espérance des moissons.

Marie DUPUIS

Pourquoi souffrir misérablement



d'indigestion, brûlements d'estomac, ballonnement sous la poitrine, éructations, douleurs gazeuses au dos, aux flancs et à l'estomac, hémorroïdes ou maux de tête dus à la constipation ou à l'irréglularité, excès de bile, nervosité d'estomac, troubles de la vésicule biliaire et de foie, perte d'appétit ou goût algre à la bouche? SANS DELAI, prenez GASTRODEX, une cuillerée à thé 2 ou 3 fois par jour, avant ou après les repas, ou dès que vous ne vous sentez pas bien à l'estomac. Commandez aujourd'hui même pour économiser. Pas d'envoi payable sur livraison. PRIX: seulement \$2.25 le flacon. Si votre pharmacien n'en a pas en stock, donnez-nous son nom et son adresse et nous lui en fournirons.

LUSCOE PRODUCTS LTD., LT
259 BATHURST St, Toronto 4, Ont.

Offensive contre la cigarette

Le comité d'éducation de la Société canadienne du cancer lance cette année une grande offensive contre l'usage de la cigarette, auprès des adolescents des cours secondaires. Le comité a préparé à l'intention des 70 sections de la Société dans la province de Québec, un matériel complet: bobine à vues fixes, guide du maître, disque, méthodologie suggérée, brochure, dépliants, etc.

La semaine dernière, lors des journées d'étude de l'éducation, 60 des 70 présidents des comités locaux d'éducation qui sont partie intégrante des sections de la Société, ont eu l'occasion de se renseigner sur "la relation entre l'usage de la cigarette et la fréquence du cancer du poumon", sur la méthodologie à suivre pour l'application du programme scolaire d'éducation des adolescents de nos cours secondaires: programme qui en réalité est une offensive contre l'usage de la cigarette.

La Société est assurée de la coopération des autorités scolaires et lors du panel de jeudi le 12, des représentants des Commissions scolaires, tant catholiques que protestantes, ont donné leur opinion et leur appui aux membres de la société. Le travail auprès des jeunes sera fait par les professeurs eux-mêmes qui utiliseront le matériel fourni par la Société du cancer au cours des leçons d'hygiène. Il a été suggéré que les parents soient atteints par les Associations pa-

rents et instituteurs et les Unions de familles quand elles existent, car les éducateurs ont exprimé l'opinion que le problème de l'usage de la cigarette par les adolescents est d'ordre familial autant que social. Les aspects psychologiques du problème ont aussi été abordés: ce sont ceux que les professeurs connaissent le mieux. La Société du cancer se contente pour sa part de donner des renseignements précis sur le danger de la cigarette... car le cancer du poumon est moins fréquent chez ceux qui ne fument pas... le fait est maintenant établi.

M. Pierre de Léan, président du comité provincial de l'éducation de la société canadienne du cancer a présidé ces journées d'étude, et des spécialistes comme le Dr Jean Bouchard, le Dr Roger Daoust, le Dr J. Sylvestre, le Dr R.M. Taylor ont apporté leur contribution.

Dans un autre ordre d'idée et pour aider les responsables dans leur travail, M. R. Dumouchel, décorateur de vitrines a donné une démonstration sur la façon de préparer, en vitrine, un bon étalage du matériel de la société. MM. Antonin Boisvert, du Service de l'information de Radio-Canada, Fred Poland journaliste, Théo Picard de l'Office national du film ont dirigé une séance d'étude sur l'art d'utiliser les moyens de communications: la presse, la radio, la télévision et le film.

livres reçus et lus pour vous

Pastorale familiale, psychologie, préparation au mariage.

COEUR à COEUR

par le P. Marcel Marcotte, S.J.

Voici le premier d'une série de livres qui s'étendra progressivement à tout le champ d'une pastorale familiale adaptée à la sensibilité, aux besoins, aux habitudes de pensée et de vie des chrétiens de notre temps et de notre milieu. Il est extrait des causeries en forme de courrier que l'auteur prononce, du lundi au vendredi, à l'antenne de CKAC et d'une vingtaine d'autres stations radiophoniques disséminées à travers le pays. Jeunes et vieux, célibataires et époux, parents et éducateurs, laïcs et clercs, hommes et femmes y trouveront leur profit.

Volume de 160 pages. 4 1/2" x 6 3/4"

\$1.00 l'exemplaire (franco). En vente aux Editions Bellarmain, 8100 blvd St-Laurent, Montréal, à \$1. tous frais compris.



THEO. CHENTRIER

Psychologie de la vie quotidienne

Un livre de THEO. CHENTRIER

Depuis 8 ans, deux fois par jour, sur tout le réseau français de Radio-Canada, Théo Chentrier fait partager sa sagesse et sa

bonne humeur à des milliers de Canadiens.

Enfin, il publie un livre aux Editions du Jour, livre qui contient les meilleurs textes de l'éminent professeur et psychologue. L'ouvrage est intitulé: "Psychologie de la vie quotidienne".

Psychologie de la vie quotidienne est en vente non seulement dans les librairies, mais chez tous les marchands de journaux. On se renseigne chez l'éditeur, les Editions du Jour, 3411, St-Denis, Montréal (VI. 9-2228) ou chez le distributeur, Les Messageries Coopératives de Montréal, 411, rue St-Claude, Montréal (UN. 6-4288).

Semaine du...

(Suite de la page 24)

qu'à la grande arête, qu'elle aura revêtu une teinte opaque et blanchâtre et qu'elle s'effeuillera facilement.

Dresser le poisson sur plat chaud, retirer le laçage et garnir au goût.

De la Colombie

Darnes de flétan amandine

Le flétan est un des plus gros et des plus recherchés parmi nos poissons d'eau salée. Bien qu'il se capture dans les eaux de l'Atlantique et du Pacifique, la plus grande quantité (environ les 4-5 de notre prise totale) provient du nord du Pacifique où la pêche est réglementée par une Commission internationale.

Notre flétan du Pacifique se vend congelé, sous la forme habituelle, surtout en darnes, dans la proportion de 90 p. 100.

2 livres de darnes de flétan congelées

- 1/4 de tasse de beurre fondu
- 1/4 de tasse d'amandes hachées
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de graines d'aneth
- 1 c. à soupe de persil haché fin

Disposer les darnes dans un plat à four peu profond, graissé d'avance. Mélanger ensemble le beurre, les amandes, le sel et les graines d'aneth. Etaler ce mélange sur le poisson à la cuiller. Cuire à four chaud (450°F.) jusqu'à ce que la chair du poisson ait perdu son apparence translucide, qu'elle soit devenue d'un blanc laiteux jusqu'au centre des darnes et qu'elle s'effeuille facilement. Compter 20 minutes de cuisson par pouce d'épaisseur si les darnes sont congelées dur et proportionnellement moins de temps si elles sont partiellement ou complètement décongelées. Dresser sur plat chaud et saupoudrer de persil haché. Servir immédiatement. De 4 à 6 portions.



Aux photographes amateurs

— XVII —

Photographies d'animaux

Plusieurs photographes semblent croire que le règne animal a été créé pour la caméra. Le fait est que les animaux sont des sujets captivants. Ils font toujours quelque chose d'intéressant ou d'humoristique. Même leur expression est photogénique.

Les bonnes photos d'animaux sont d'ailleurs faciles à faire. Peu importe qu'il s'agisse d'un lion derrière les barreaux d'une cage ou d'une famille domestique en train de jouer dans la cour. Le secret de bonnes photos d'animaux s'applique dans les deux cas.

Tel genre de photo doit être éloquent, doit contenir un récit. Ce récit doit être évident dès qu'on regarde l'instantané. Par exemple, la photo d'un petit chat jouant avec une boule de laine, raconte évidemment que l'animal se trouve dans une mauvaise posture, qui ne manque pas de charme. Les oiseaux en train de s'éclabousser dans un bain exposent de toute évidence que ces petites créatures se comportent d'une façon très naturelle. L'histoire peut également être plus subtile; ainsi une photographie qui dévoile un chien en train de se montrer la tête sous un lit révèle carrément que cet animal redoute une punition: il a fait un mauvais coup.

Pour bien traduire l'action d'un animal dans une photographie, il faut être sur le qui-vive en braquant sa caméra sur un animal favori, un chien ou un chat, le photographe peut donner un ordre et s'attendre à certaines réactions prévues. Et s'il doit photographier une bête sauvage dans un jardin zoologique, il ne peut pas compter sur son autorité. C'est à lui de rester à l'affût, d'agir vite.

Trois outils

Voici trois outils qui aideront le photographe à prendre des photos rapides d'un animal également rapide. Le premier de ces outils, c'est un équipement à éclair. Parce que l'équipement à éclair donne au photographe la lumière qu'il veut là où il en a besoin, ce photographe n'a pas besoin de se tracasser même si l'action éloigne son sujet de l'éclairage. Peu importe que la bête s'en aille dans l'ombre, l'éclair suppléera à l'intensité lumineuse.

Le deuxième outil, c'est un obturateur assez rapide pour immobiliser l'action en fonction du film et de la caméra. Dans la photographie d'animaux, il faut un réglage d'au moins 1/100ème de seconde pour obtenir une photo précise, 1/200ème de seconde est encore préférable.

Enfin troisième outil: un film panchromatique ultra-rapide don-

nera de meilleurs résultats. En plus de capter l'action très vive, un film panchromatique ultra-rapide permettra au photographe d'obtenir d'excellentes impressions ainsi que des négatifs qui offriront de magnifiques possibilités d'agrandissement. Les nouveaux films, par exemple le nouveau Verichrome Pan de Kodak, en rouleaux, permettent l'immobilisation de l'action rapide, même par un éclairage naturel, dans bien des cas; bien entendu, il faut tenir compte de la lumière dans chaque situation.

Comme des humains...

Les photographes ne devraient pas oublier, non plus, lorsqu'ils photographient des animaux que ceux-ci — comme des humains — sont plus faciles à photographier s'ils se sentent à l'aise. On devrait gaver confortablement les animaux domestiques avant de les photographier. S'il fait très chaud, il serait bon d'avoir un vaisseau d'eau fraîche à la portée de l'animal. Il est également recommandable qu'aucun étranger ne soit dans le paysage pour déranger l'animal. Si celui-ci semble effrayé de la caméra, à prime abord, il y a moyen de gagner sa confiance en lui permettant de sentir l'appareil et de faire sa connaissance.

N'oublions pas non plus que la photo sera meilleure et plus intéressante si le sujet a quelque chose à faire. Dans le cas d'un chien, par exemple, une balle ou un os ou même un jouet pourront suffire.

Pour améliorer davantage, les photographes devront s'abaisser au niveau du sujet. Cet angle inférieur, en plus de donner une meilleure vision, de mieux traduire l'expression, rapproche de l'action. La photo prise à la hauteur de la taille ou au niveau de l'oeil ne révélerait peut-être que la tête de l'animal. L'exception à cette règle s'appliquera si l'on photographie des gros animaux comme des girafes ou des éléphants au jardin zoologique. Dans de tels cas, il faudra un angle très bas pour avoir une silhouette contre le firmament ou alors il y aura lieu de recourir à une échelle pour arriver à obtenir des résultats intéressants.

Enfin, une autre façon d'ajouter de l'intérêt aux photos d'animaux c'est d'avoir deux bêtes à la fois ou peut-être plus. Dans ce cas, la patience du photographe sera mise à contribution. Les meilleures photos de groupe d'animaux sont celles qui les montrent regardant dans la même direction ou du moins attirés par le même point d'intérêt. Comme on ne peut jamais deviner ce que les bêtes vont faire, encore une fois, armez-vous de patience.

Venez, garçons et filles



Le comité national de la J.R.C. pour l'année 1961-62, qui sera responsable de l'organisation des fêtes du 25^e anniversaire du mouvement, est ici photographié sur le perron de la Centrale du mouvement, au 254, rue Bloomfield, à Outremont, Montréal. De gauche à droite: Margot Désilets; Francine Campeau, présidente; Yvan Forest, trésorier; Henri Laberge, président; Colette Bruneau, Odile Beaudry, Daniel Campeau; Normand Toupin; M. l'abbé Blaise Cliche, aumônier national. (Photo: T.C.N.)

Conseil national d'octobre de la J.R.C.

Un congrès populaire marquera en 1962, les 25 ans de la J.R.C.

- Pour célébrer ses 25 ans, la Jeunesse rurale catholique
- publiera un manifeste
 - tiendra une journée d'étude nationale
 - ralliera les jeunes ruraux dans un grand congrès populaire

La J.R.C. tenait à l'école d'agriculture Notre-Dame des Erables, à Brigham, les 12, 13, 14 et 15 octobre son conseil national d'automne. Le thème principal des délibérations de ce conseil fut: LA CELEBRATION DES 25 ANS DE LA J.R.C. CANADIENNE.

Un programme élaboré l'année dernière, discuté au conseil national de mars, à la session intensive de juin dernier, a été mis au point. Il contient les suggestions suivantes: des célébrations sur le plan local s'insérant dans le programme d'activités de l'année, à l'occasion de la Semaine nationale des jeunes ruraux, le printemps prochain; des célébrations sur le plan diocésain dont le caractère variera selon les besoins des diocèses chargés de les réaliser; des célébrations sur le plan national à charge du comité national de la J.R.C.

Comme le comité national est déjà débordé de travail et comme il ne peut s'ajouter des membres, les célébrations du 25^{ème}, sur le plan national seront aussi partie intégrante des activités ordinaires; ainsi un **manifeste** dont le thème sera: "Les responsabilités de la jeunesse rurale face à l'avenir du milieu rural" remplacera le mémoire que la J.R.C. lance depuis deux ans à l'occasion de la Semaine nationale des jeunes ruraux qui a remplacé la Semaine de fierté rurale.

Le comité organisera aussi une **journée d'étude nationale** qui servira d'ouverture nationale de la S.N.J.R. à laquelle seront invités: les dirigeants nationaux et diocésains actuels, les anciens dirigeants nationaux, des représentants d'organismes ruraux, des représentants de la hiérarchie ecclésiastique et de l'état, les anciens dirigeants diocésains.

Enfin, un **grand congrès national** au mois d'août ralliera les jeunes ruraux pour qui la J.R.C. signifie quelque chose... Le programme de cette journée serait le suivant: messe solennelle d'action de grâce, un dîner en groupe, suivi des messages aux jeunes, des dirigeants du mouvement, des autorités ecclésiastiques et civiles, des manifestations populaires réalisées par des équipes diocésaines.

Les membres du conseil national ont aussi précisé la semaine dernière le plan de financement des activités du 25^{ème}, soit: la journée d'étude nationale et le congrès des jeunes. Il est aussi probable qu'elle lancera une souscription auprès des anciens membres de la J.R.C. et particulièrement auprès des anciens dirigeants — au nombre d'environ 600 — pour s'assurer un montant minimum susceptible de couvrir le déficit possible des fêtes.

Autres item du programme

Les responsables présents au conseil de la semaine dernière ont aussi étudié les grandes lignes d'action de l'année, certains aspects de l'organisation du mouvement, tels "l'affiliation des membres" et son caractère précis tant du côté du mouvement que du côté des membres: prise en charge de jeunes par le mouvement, et d'autre part, adhésion ouverte de jeunes au mouvement.

L'action internationale de la J.R.C. 1961-62 a aussi fait l'objet de discussions; la J.R.C. canadienne dans le cadre d'action du M.J.A.R.C. financera le travail d'un aumônier pour la J.A.C. du Paraguay... D'autres demandes sont soumises par le Pérou et la Bolivie, le Sud-Vietnam, le Honduras, le Congo. La contribution canadienne sera probablement cette année plus "financière" qu'autre. D'autre part, la J.R.C. vise à préparer des militants et des dirigeants pour les pays qui en font la demande et précisent que les "Canadiens" sont désirés et souhaités.

Un des problèmes constants du mouvement est le recrutement de "permanents" pour le diocésain et le national. Les dirigeants "vieillissent" vite... ils se marient, ils changent de lieu de travail et de résidence... la mobilité des jeunes ruraux est caractéristique. La formation de dirigeants est toujours à recommencer et il faut l'intensifier afin d'avoir des chefs compétents et solides. La J.R.C. se propose d'organiser des stages d'entraînement dans ce but et encore de piloter les "nouveaux permanents" à partir du jour où ils entrent en fonction afin de hâter la prise en charge complète de leurs responsabilités.

Les cours d'éducation populaire sont aussi l'objet d'une étude attentive. Ils sont en effet un service constant du mouvement auprès de tous les jeunes du milieu. Cette année, le programme en sera le suivant: 1) préparation éloignée au mariage; 2) psychologie masculine et féminine; 3) argent; son sens, son utilité et son usage; 4) la vie chrétienne; 5) les veillées en groupe; 6) les fins de semaine des jeunes. Ces cours sont organisés chaque année depuis de nombreuses années par les dirigeants diocésains avec la coopération des équipes locales du mouvement.

Comme chaque année au conseil d'octobre, la J.R.C. a étudié les **finances du mouvement**: problème constant et épineux, car la J.R.C. comme n'importe lequel mouvement d'éducation se voit sans cesse limitée dans ses possibilités concrètes d'action et de travail par ses "finances"...

Présences

La plupart des diocèses étaient présents au conseil et ils avaient délégué comme à l'accoutumée leurs présidents et présidentes, leurs trésoriers et trésorrières ainsi que leurs aumôniers. Le conseil était sous la direction de l'équipe du comité national; M. l'abbé Blaise Cliche, aumônier; Henri Laberge, président et Francine Campeau, présidente; Normand Toupin, Daniel Campeau, Yvan Forest; Margot Désilets, Odile Beaudry, Colette Bruneau.

M. B.

NOUVELLE DIRIGEANTE A LA J.R.C.F.

Depuis le 12 septembre, une nouvelle dirigeante est venue s'ajouter au personnel de la centrale nationale de la J.R.C. Il s'agit de Mlle Odile Beaudry, ancienne présidente de la Fédération des Trois-Rivières.

Odile était institutrice à l'emploi de la Commission Scolaire des Trois-Rivières depuis trois ans. Elle sera désormais permanente à la Centrale de la J.R.C.

Son entrée dans le mouvement date de deux ans. Elle a travaillé un an comme dirigeante locale à Ste-Marguerite (Trois-Rivières), en même temps qu'elle servait dans le guidisme. Dans les deux mouvements elle s'efforça d'apporter le meilleur d'elle-même, chacun travaillant avec des moyens différents à la promotion de la jeunesse.

Remarquant les besoins immédiats des jeunes ruraux, elle accepta, à la demande des autorités religieuses diocésaines, de continuer son service à l'intérieur de la J.R.C.

Arrivée à l'équipe diocésaine comme présidente, ce fut pour elle une découverte de la richesse de la vie d'équipe, de la masse d'une jeunesse rurale forte se tenant par la main.

Sa collaboration avec l'aumônier du diocèse M. l'abbé Jean-Noël Montour et toute l'équipe des dirigeants diocésains contribua à faire rayonner le mouvement et à le mettre davantage au service de la jeunesse rurale. Comme présidente diocésaine, elle était membre du conseil national et par le fait même en contact direct avec la vie du mouvement au niveau national.

A l'occasion de la dernière réunion du conseil national l'été dernier, elle fut désignée pour remplacer Mlle Raymonde Lita-



Mlle O. BEAUDRY

Très BIENTOT dans la T. C. N.

UN ROMAN écrit spécialement pour nos lecteurs

DU "SUSPENSE," DU DRAME!

lien, comme dirigeante nationale.

Odile sera secrétaire du comité national et chef de secrétariat à la centrale nationale. Elle s'occupera aussi de faire de la propagande dans quelques diocèses.

L'équipe nationale de la J.R.C. se compose donc maintenant des personnes suivantes: du côté féminin, Francine Campeau, présidente, Margot Désilets, Colette Bruneau et Odile Beaudry, dirigeantes; du côté masculin, Henri Laberge, président, Yvan Forest, administrateur, Normand Toupin et Daniel Campeau, dirigeants. L'aumônier national est M. l'abbé Blaise Cliche.

Retraites à la maison SAINTE-THERESE

Les Pères Carmes - Nicolet

Du 19 au 22 octobre: Retraite biblique. (Dames, jeunes filles, messieurs, ménages).

Du 26 au 29 octobre: Retraite de spiritualité. (Dames, jeunes filles, messieurs, ménages).

Du 30 nov. au 3 décembre: Ménages.

Du 7 au 10 décembre: Institutrices.

COURS par CORRESPONDANCE

EXAMENS DU DEP DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Mlle Denise ASSELIN,

de St-Gervais, Bellechasse, nous écrit: "Je suis très heureuse d'avoir obtenu le diplôme officiel de 11^e année, du département de l'Instruction Publique.

Refusant d'être pensionnaire, vos cours par correspondance m'ont permis de faire de la 8^e à la 11^e année et d'obtenir de bons résultats tout en aidant à mes parents.

Vos cours étaient complets et ils me plaisaient beaucoup. Tous vos professeurs m'étaient très dévoués et semblaient heureux de me dispenser explications et encouragements.

J'encourage fortement les personnes qui veulent s'instruire et leur recommande de s'inscrire dès maintenant aux cours par correspondance de l'Institut Raymond."



SA V.E. m'envoyer prospectus gratuit

Nom

Adresse

Cité

TC-18-O

Institut Raymond

1475 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC

Films à l'affiche du 20 au 27 octobre 1961

MONTREAL canal 2 - (CBFT)

VENDREDI, 20 octobre

1h.30 — LES ENCHAINES
Américain, 1948. Drame d'espionnage d'Alfred Hitchcock. — Excellent suspense. Des faiblesses dans le scénario. Bonne réalisation. Interprétation nuancée, intelligente. — Matériau traité avec trop de désinvolture. Adultes, des réserves.

1h.40 — LA SENTENCE
Français, 1959. Drame de la Résistance de Jean Valère. — Film émouvant et sobre. Début et fin remarquables. Bonne interprétation. — Courage. Patriotisme. Attitude digne. Adultes.

SAMEDI, 21 octobre
1h.40 — LE CARROSSE D'OR
Français, 1952. Comédie allégorique de Jean Renoir avec Anna Magnani et Duncan Lamont. — Spectacle ravissant. Mise en scène remarquable. Musique appropriée. Interprétation de valeur. — Aspects délicats de l'intrigue sentimentale. Adultes.

LUNDI, 23 octobre
1h.30 — LE PROCES PARADINE
Américain, 1947. Drame psychologique et policier d'Alfred Hitchcock. — Construction dramatique d'une virtuosité extraordinaire. Très bonne réalisation. — Problèmes moraux et sentimentaux complexes. Adultes.

MARDI, 24 octobre

1h.30 — SANG VIENNOIS
Allemand, 1940. Drame sentimental de Willy Forst. — Film fastueux. Belle photographie. Bonne interprétation. — Situations équivoques. Scènes délicates. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 25 octobre
1h.30 — JITTERBUGS
Américain. Comédie burlesque avec Laurel et Hardy. — Éléments répréhensibles corrigés par l'atmosphère bouffonne. Adultes et adolescents.

JEUDI, 26 octobre

1h.30 — JOURS D'AMOUR
Franco-italien, 1955. Comédie sentimentale de Giuseppe de Santis. — Film allégre et charmant. Beaux extérieurs. Excellente interprétation. — Situation équivoque. Scènes osées. Adultes, des réserves.

MONTREAL canal 10 - (CFTM-TV)

VENDREDI, 20 octobre

2h.30 — LE PRINCE REBELLE
Italien, 1949. Film de cape et d'épée de Pino Mercanti. — Film assez intéressant, très mouvementé. Réalisation inégale. Bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

SAMEDI, 21 octobre
1h.15 — LA COMTESSE AUX PIEDS NUS
Américain, 1954. Drame psychologique de Joseph Mankiewicz. —

Etude de moeurs intéressante. Réalisation de qualité. Interprétation remarquable. — Plaidoyer indirectement positif. Comportement et scènes répréhensibles. Adultes, des réserves.

DIMANCHE, 22 octobre

2h.30 — LES AVENTURES DE GIL BLAS DE SANTILLANE
Franco-espagnol, 1955. Film de cape et d'épée de René Jolivet. — Agréable bien que sans originalité. Réalisation honnête. Bonne interprétation. — Libertés d'allure et de situations. Adultes.

LUNDI, 23 octobre

3h.30 — L'ASSASSIN EST A L'ECOUTE
Français, 1948. Comédie policière de Raoul André. — Bon point de départ, mais suite inégale. Souvent amusant. Réalisation moyenne. Bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

MARDI, 24 octobre

3h.30 — ADIEU LEONARD
Français, 1943. Comédie burlesque de Pierre Prévert avec Charles Trenet et Pierre Brasseur. — Film fantaisiste, parfois très amusant. Réalisation et interprétation inégales. — Meurtres et vols, atténués par le genre. Adultes.

MERCREDI, 25 octobre
3h.30 — AU REVOIR, M. GROCK
Français, 1949. Film biographique de Pierre Billon. — Film intéressant, mais trop surchargé et décousu. — Courage, fraternité humaine. Tous.

JEUDI, 26 octobre

3h.30 — MA SOEUR DE LAIT
Français, 1938. Comédie de Jean Boyer. — Vaudeville parfois très drôle mais aux ficelles usées. Mise en scène sans recherche. Interprétation vivante. — Ton assez lesté. Dialogue cru. Adultes.

4h.30 — CHAQUE JOUR A SON SECRET
Français, 1957. Film policier de Claude Boissol. — Intrigue policière étrange, habillée de psychologie et pleine de rebondissements. Réalisation et interprétation de qualité. — Perspectives morales confuses. — Adultes.

OTTAWA Canal 9 - (CBOFT)

Les films présentés au canal 9 sont les mêmes que ceux du canal 2 (CBFT, Montréal)

SHERBROOKE canal 7 - (CHLT-TV)

VENDREDI, 20 octobre
1h.00 — LA SENTENCE
(Voir plus haut, canal 2)

SAMEDI, 21 octobre
1h.00 — LE CARROSSE D'OR
(Voir plus haut, canal 2)

TROIS-RIVIERES canal 13 - (CKTM-TV)

VENDREDI, 20 octobre

1h.30 — LA TANIÈRE DES BRIGANDS
Italien, 1952. Drame d'aventures de Pietro Germi. — Film attachant. Manque toutefois de rigueur. — Atmosphère tendue, vengeance. — Adultes.

1h.40 — LA SENTENCE
(Voir plus haut, canal 2)

SAMEDI, 21 octobre
2h.40 — LE CARROSSE D'OR
(Voir plus haut, canal 2)

LUNDI, 23 octobre
1h.30 — EN QUATRIÈME VITESSE
Américain, 1954. Drame policier de Robert Aldrich. — Oeuvre forte, réalisée vigoureusement. Excellente photographie. — Couple aux moeurs peu éduquées. Brutalités gratuites. Adultes, des réserves.

MARDI, 24 octobre
1h.30 — L'ENTERREE VIVANTE
Italien, 1949. Mélodrame de Guido Brignone. — Un peintre garibaldien amoureux de la jeune fille la dévotement construit. — Meurtres, cruautés, violences. Adultes.

MERCREDI, 25 octobre
1h.30 — LA FOSSE AUX SERPENTS
Américain, 1948. Drame psychologique d'Anatole Litvak. — Film brillamment réalisé, remarquable

par son aspect documentaire. Longueurs. — Scènes impressionnantes. Adultes.

JEUDI, 26 octobre

1h.30 — LA POURSUITE INFERNALE
Américain, 1956. Western de John Ford. — Intéressante progression dramatique basée sur l'évolution psychologique des personnages. — Technique maniée de main de maître. Interprétation sobre et puissante. — Oeuvre âpre et poignante. Adultes.

ROUYEN-NORANDA Canal 4 (CKRM-TV)

VENDREDI, 20 octobre
1h.00 — LA SENTENCE
(Voir plus haut, canal 2)

SAMEDI, 21 octobre
2h.00 — LE CARROSSE D'OR
(Voir plus haut, canal 2)

VENDREDI, 20 octobre
1h.00 — LA SENTENCE
(Voir plus haut, canal 2)

SAMEDI, 21 octobre
2h.00 — LE CARROSSE D'OR
(Voir plus haut, canal 2)

MONCTON, Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés au canal 11, Moncton, sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, Montréal, mais ils le sont 1 heure plus tard (heure de l'Atlantique).

TV — Radio — Pour les grands — TV — Radio — Pour les petits

Notre critique

avec Marie-Stéphane

"Un peu de tout"

Jacques Normand est essentiellement un oiseau de nuit ou tout au moins, du p'tit matin... Il s'accommode mal d'une émission familiale classique où il faut à la fois ménager la susceptibilité des jeunes oreilles et chercher à être amusant sur commande. C'est pourtant ce que l'on attend de lui, cette année, à Music-Hall où on lui a confié la tâche d'animateur. Présenter solennellement des invités sans pouvoir utiliser à fond les ressources de son esprit caustique le rend malheureux et nous aussi, par ricochet. Ceux qui ont connu le Jacques Normand de St-Germain des Prés ou du Café St-Jacques ou encore le compagnon volubule de Beaulieu aux "Couche-Tard" n'aime pas le voir ainsi momifié dans des attitudes de pitre idiot ou de présentateur guindé...

Puisque le peuple ne peut aller à l'université, c'est l'université qui vient au peuple. CBFT nous offre, cette année, de véritables cours par des professeurs de l'Université de Montréal, les samedi et dimanche matin, de 9 h. 15 à 10 h. Le samedi, M. Robert Garry nous entretient de géographie humaine et, le dimanche, M. Jean Beaudry, de la Faculté des sciences, nous parle de cytogenétique. Ce dernier cours peut, jusqu'à un certain point, intéresser les éleveurs d'animaux puisqu'on y traite de la constitution et de la division des cellules et de la transmission des caractères héréditaires. L'heure n'est pas favorable aux gens qui vont à la grand-messe, mais c'est merveilleux pour les gardiens, à condition que les enfants ne crient pas trop fort!...

M. Théo Chantrier et son cours de bon sens appliqué à la vie de tous les jours connaissent les joies de la publication aux Editions du Jour. M. Chantrier nous revient, tous les matins, à CBF, avec Françoise Faucher. L'un à la grosse voix bourrue, l'autre à parler délicat; c'est un peu "le loup et l'agneau" mais un loup singulièrement doux et bienfaisant et un agneau drôlement perspicace et finaud dans ses petites sous-questions. M. Chantrier attaque violemment les gens "bê-t-e." A l'en croire, la bêtise serait à la source de bien des problèmes et l'intelligence généralisée amènerait un bonheur convenable. Cela reste encore à prouver, car on peut concevoir l'intelligence chacun à sa manière et ce peut-être cause de nouveaux conflits...

Avez-vous déjà pensé que "Chez Miville" devrait peut-être

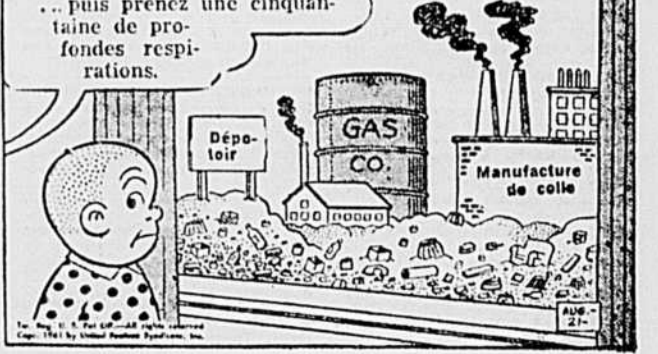
PHILOMÈNE



— et maintenant, vos exercices quotidiens. Levez-vous...



... courez à la fenêtre ouverte...



... puis prenez une cinquantaine de profondes respirations.



Gilles PELLETIER et Hélène LOISELLE sont deux des principales vedettes du téléroman de Guy DUFRESNE, KANAWIO, qui a pris l'affiche, dimanche, le 15 octobre, à 8 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada. KANAWIO illustre la vie iroquoise au Canada avant la venue des Blancs.

A CBFT

"DROIT DE CITE"

Une nouvelle série d'émissions succédant à JOINDRE LES DEUX BOUTS débutera ce soir, mercredi 18 octobre, sur le réseau français de CBFT, à 9 h. 30 p.m. Il s'agit de DROIT DE CITE, émission consacrée aux affaires municipales.

DROIT DE CITE s'adresse à toute la population: aux intellectuels et aux ouvriers, aux artistes et aux travailleurs manuels, aux adultes et aux adolescents, à tous ceux qui vivent de la vie communautaire, soit à la ville, soit à la campagne. Tout le monde parle, surtout de façon critique et péjorative, des affaires municipales; peu de gens, par contre, parlent en connaissance de cause de l'administration publique et

de ses rouages compliqués. DROIT DE CITE se propose d'éveiller la conscience collective des téléspectateurs à la chose publique.

M. Roger Chartier sera l'animateur de la série de 26 émissions. M. Chartier est professeur agrégé de la Faculté des sciences sociales de Laval et occupe divers autres postes dont celui de président des tribunaux d'arbitrage industriel. Le réalisateur de la série est Noël Fortin; le chargé de recherches, Daniel Simard; le superviseur, M. Réal Michaud.

Cette série d'émissions est commanditée par les Caisses populaires et l'Assurance-Vie Desjardins, en collaboration avec Radio-Canada.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 30)
AVE MARIA (Frère de Saint-Gabriel). Revue idéale pour Famille — Joie des enfants. — Paraît vingt fois par an. 32 pages illustrées dont 16 pages d'histoire en 4 couleurs. Abonnement: \$2.50. Adresse: AVE MARIA, 1655 est, boul. Gouin, Montréal 12.

TERRES À LOUER

TERRE à louer demandée, 100 arpents et plus, avec roulant et troupeau laitier d'au moins 10 vaches aux environs de Saint-Hyacinthe. REJEAN VINETTE, 5294 Fabre, Montréal. Tél.: LA. 1-2698.

TERRES À VENDRE

TERRE à vendre à Saint-Louis Co. Richelieu, 250 arpents en culture bâtiments en double, terre à bois, 3/4 milles du village, autobus enfants d'école. ARTHUR BELZIL, Saint-Bernard, Rang Fleury, Co. Saint-Hyacinthe.

FERME

PETITE FERME à vendre, près Drummondville. Prix \$300.00. Conditions \$10.00 comptant Balance, \$5.00 par mois. SENNEVILLE RANCH, La Baie, Yam. Qué.

ATTENTION

FERMES, commerces, épicerie, garages, hôtels à vendre. J'ai en main plusieurs belles fermes à vendre, grandes et petites, de 25 à 650 arpents. Terre avec roulant et animaux, aussi terres nues. Les fermes sont situées dans la vallée du Richelieu et dans les Cantons de l'Est. Pour plus de détails écrivez-moi ou venez me voir, je suis à votre disposition pour vous donner entière satisfaction. LUC DION, l'Ange-Gardien, Village Co. Rouville. Tél.: Farnham A. X. 3-6258.

BELLE terre près Ville-Marie, prix raisonnable et bonne condition. S'adresser à: J. E. BERGERON 17 Saint-Thomas, Hull, Qué.

TERRE planche, 120 arpents, 18 vaches, tracteur avec accessoires à vendre au complet. Aubaine. EUGÈNE BELISLE, Saint-Louis, Richelieu.

FERME à vendre avec ou sans roulant. S'adresser à REAL PAQUETTE, Saint-Sébastien, Cité Iberville.

Les petites annonces

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00. RABAIS de 20% pour 3 insertions consécutives du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6131

AGENTS DEMANDÉS

PROFITS ASSURÉS

VENDEZ vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1933. Effort attrayant, vendus facilement. Commissions généreuses, bas prix, complets bonis gratuits. Plein temps ou partiel. Expérience non requise, opportunité exceptionnelle. Écrivez pour échantillons. **RODNEY TAILORING COMPANY**, Dépt. "T", Casier 3018, Montréal.

VENDEZ NOS VÊTEMENTS, tailles sur mesures, directement aux clients durant vos loisirs. Commission généreuse et bonis en vêtements. Formidable collection de tissus pour automne, hiver 1961-1962. Styles les plus nouveaux. Expérience non nécessaire. **LEEDS TAILORING**, Case 147, Station "N", Montréal.

FAITES PLUS D'ARGENT. Nous vous entraînerons et vous établirons un commerce à votre compte à crédit pour distribuer, dans votre entourage, notre ligne complète de 275 produits de qualité garantie, incluant des suppléments de nourriture, épices, extraits, médicaments, cosmétiques, détergents, désinfectants et une ligne complète pour la ferme. Un commencement se fait facilement de \$50.00 à \$75.00 par semaine. Écrivez-nous immédiatement pour notre offre d'essai de 30 jours GRATIS. **PRODUITS PAULA LEE**, 21 rue Saint-Paul, E. Montréal, P.Q.

AGENTS CARTES DE NOËL. Faites de l'argent facilement en vendant nos magnifiques cartes, papier d'emballage pour cadeaux, rubans et collants. **NOUVEAUX MAURICE**, 6528 Des Erables, Montréal 35.

FAITES DE GROS PROFITS en vendant linage de seconde main. Agent demandé dans chaque paroisse. Adressez-vous à **NATIONAL TRADING ENRG.** 6587 Rosemont, 2e Avenue, Montréal.

À QUI VEUT faire de l'argent pour les fêtes, en vendant notre ligne d'ornements musicaux — allant du bricot de poche jusqu'au "Lady Susan" (plat d'hors d'œuvres) noté et musical. Demandez notre dépliant gratuit. **MELROSE STUDIO**, 801 Saint-Louis, Lachine.

FAITES \$75.00 ET PLUS DÉTAILLANTS sérieux demandés, pour distribuer nos produits de haute qualité: Brosas, produits chimiques, plastiques, essences, articles de toilette, médicaments, vitamines, cire blanche, etc. Grosse commission, bonis, cadeaux, spéciaux. Promotion immédiate à vendeurs d'expérience, pour devenir gérants. **LA COMPAGNIE DES PRODUITS "METEOR"**, 933, de Fleurimont, Montréal.

ACHÈTEZ aux prix du gros! Montres "Suisses", bagues de diamants, caméras, Kodak, radios transistor, rasoirs électriques de marque et accessoires. Catalogue gratuit. Agents demandés. **DELMAR IMPORTERS**, 34 Wellington West, Toronto.

AGENTS POUR VÊTEMENTS GAGNEZ 30% COMMISSION

Avec bonis généreux en vendant vêtements tailles sur mesures pour hommes. Et à prix très bas. Écrivez aujourd'hui pour recevoir un formidable assortiment de 200 échantillons des nouveaux tissus. **STEPHEN TAILORING**, Dépt. T, Casier 366, Station "B", Montréal.

AGUISAGE

AGUISONS lames clipper vaches, moutons; aguisage à l'huile garanti. 75c le set. Réparons clipper brisés. Vendeurs lames neuves. **L'USINE D'AGUISAGE OSTER**, Dépt A, 134, rue Limoges, Sorel, Qué.

CONFIEZ-NOUS l'aguisage lames, vaches, moutons, 50c huile. Réparons clipper brisés Oster. Donnons huile gratuite. Ouvrage garanti. Service 24 heures. Adressez: **LA MAISON D'AGUISAGE STEWART**, Case Postale 24, Sorel, Qué.

AGUISAGE lames Stewart — Oster, huile 50c. Réparons clipper brisés. Travail garanti par écrit. Service de 24 heures. Adressez: **L'AGENCE D'AGUISAGE STEWART**, 108 Augusta Sorel, Qué.

FERMERS aguisons lames clipper, vache, mouton, 50c huile. Réparons clipper brisés. Ouvrage garanti. Service 24 heures. ADRESSEZ: **SHOP D'AGUISAGE STEWART**, 172 — A Provost, Sorel, Qué.

ATTENTION Cultivateurs! Je suis à votre service pour faire l'aguisage de vos lames et la réparation de vos tondeuses à animaux (clippers). Service rapide. Ouvrage garanti. Envoyez J. DENIS TURCOTTE, C.P. 1104, 17 Papineau, Lac Mégantic, P.Q.

AGUISONS seulement lames de **Clippers Stewart**, ouvrage garanti, à \$1.00 le set, deux et plus 75c. **STEWART SERVICE**, C.P. 1183 Trois-Rivières.

AGUISONS lames clipper vaches, moutons \$0.50. Donnons l'huile gratis. Réparons clipper brisés. Ouvrage garanti. Adressez **SHOP D'AGUISAGE PROVINCIAL**, 230 Prince Sorel.

SHOP d'aguisage lames Oster, vaches, moutons, 50c, à l'huile. Réparons, clipper brisés. Donnons huile gratis. Ouvrage garanti. Retourné 24 heures. Adressez **SHOP D'AGUISAGE OSTER** 332 Prince Sorel.

MESSIEURS nous aguisons, vendeurs lames de **CLIPPERS**, aguisage à l'huile, satisfaction garantie \$1.00 set, transport compris. **EMILE BOLDUC**, Château De Blois, Trois-Rivières.

AGUISONS lames clipper vaches, moutons, 0.50 huile. Réparons tondeuses. Donnons l'huile gratis, ouvrage garanti. Retourné 24 heures. **STATION D'AGUISAGE STEWART**, 230 Prince, Sorel.

AGUISONS lames tondeuse, coupeau, hache-viande. Ouvrage garanti, 0.75 plus maille. Réparons, vendeurs lames neuves garanties couper. Tondeuses, secondes mains. **LEOPHILE LACASSE**, Saint-Gervais, Bellechasse.

AGUISAGE garanti: tondeuses toutes sortes à l'huile, au carbure, coupe durable \$1.00 set. Ajoutez frais de retour. **LA CIE D'AGUISAGE**, Saint-Ours, Cité Richelieu.

SERVICE d'aguisage lames de **Clippers** à vaches, moutons, etc. prix 0.75 le set, coupe durable à chaque set. Service réparation, tondeuses brisées ou défectueuses, c'est notre spécialité, travail garanti, service rapide, une seule adresse pour la province: **L'USINE D'AGUISAGE STEWART**, Dépt. 104, Pierreville, Cité Yamaska, P. Qué.

ANIMAUX À VENDRE

VACHES LAITIÈRES, pur sang ou commercialisées, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, négatives à la brucellose. Nous recevons des troupeaux de 30 vaches chaque jeudi. Nos prix et la qualité de nos veaux nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous défions toute compétition. S'adresser à **M. LOUIS, a.s., FERME ROLLAND CHARBONNEAU**, 251 Bas Grande Côte, Ste-Rose, Cité Laval. Tél.: National 5-9238.

VEAUX du printemps Aberdeen Angus, de souche pur sang. **DENIS TRÉAULT**, Saint-Jean-Baptiste, Co. Rouville, P.Q.

ATTENTION CULTIVATEURS. A vendre en tout temps, vaches et taureaux Holsteins croisées ou pur sang négatives, vaccinées ou non, provenant du Québec et de l'Ontario. **PAUL & D.A.M., Belœil**, Cité Verchères. Tél.: Forest 7-4305.

TAUREUX et vaches, prêtes à vêler. Troupeau clair, à vendre chez **RAYMOND ADNET** Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Tél.: Olympia 4-2622.

CEUX qui ont du succès, achètent les vaches laitières de **RYVARD & FILS**. C'est la meilleure vache vendue au pays. 10,315 Laverdure, DU, 1-7193.

VACHES laitières à vendre testées et vaccinées, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario s'adresser à **ROBERT OUMET**, 646, Ville d'Auteuil, Sainte-Rose, Tél.: NA. 5-5064.

À VENDRE à bonnes conditions de paiement, vaches vêlant à l'automne ou fraîche au lait, provenant de l'Ontario et du Québec. Négatives, vaccinées à la brucellose. Certificat fourni pour chaque vache. **PAUL-EMILE TRUDEAU**, Rang-du-Lac, Boucherville, route no 2, comté de Chambly, 161, OL. 5-3741.

NOUS recevons toutes les semaines 39 vaches laitières provenant des troupeaux d'Ontario, pur sang ou croisées. Sous la zone fédérale pour la brucellose. Nos prix sont des plus bas. **CLAUDE DAGENAIS**, 257 Bas Sainte-Thérèse. Tél.: TA. 3-2277.

HEREFORD 100% décarnés enregistrés, 4 génisses, 3 taureaux de 8 mois. Un de 13 mois, tous éligibles pour prime du gouvernement. Négatifs à la brucellose. **EDDY DIAMOND** 235 Notre-Dame, Louiseville.

VACHES laitières à vendre — Vêlant en tout temps. Provenant des troupeaux sains du Québec et de l'Ontario. Négatives à la Brucellose. Nous recevons des troupeaux de 20 à 40 vaches par semaine. Avons camions pour livraison. **ODILAS GOYER**, 69 Grande-Côte, Saint-Eustache. Tél.: GR. 1-3475 et 1-7702.

DEUX troupeaux de bœufs pur sang Aberdeen Angus à vendre. Troupeau complet de **MM. BRUCE MC KELLAR, BRAEMANOR FARMS, DE WITVILLIE QUEBEC** et de **PETER MILLER, AUBREY, QUEBEC** seront vendus au Terrah de l'exposition de Ormstown samedi le 28 octobre 1961 à 1 heure p.m.: 5 taureaux, 15 génisses, 40 vaches et plusieurs avec leur veau. Ormstown est sur la route No 4, 40 milles au sud-ouest de Montréal. **Encanteur Monsieur ART BENNETT** Sawyerville, Québec.

HEREFORD pur sang, taures & mois, taures 1 an demi pas enregistrés, bœufs 6 mois, enregistrés. **MARCEL J. MORISSETTE**, Saint-Côme, Linière, Comté Beauce.

LE GROS Noir Anglais est la meilleure race au monde pour l'hybridation. Croiser un Gros Noir Anglais avec un Landrace ou Yorkshire et vous aurez une portée de porcs plus gros et plus forts à la naissance et au sevrage, qui seront prêts pour le marché avec moins de nourriture et se classeront bien. Catalogue et photos. **TWEDDLE FARMS**, Dépt. 4, Fergus, Ontario.

QUATRE porcs d'un an 1/2, vaccinés Holstein, aussi une vache de 8 ans vêlant au mois de mars. **MARCEL BOURGEOIS**, Saint-Marc, Co. Verchères. Tél.: 534-2363.

TRES BON bœuf Jersey enregistré, 3 ans. Passé à tous les tests exigés. **ARTHUR LAVIGNE**, Saint-Simon, Comté Bagot, P.Q.

À VENDRE un troupeau de vaches d'automne Holstein vaccinées. Avec traveuse et frigidaire à lait. S'adresser à **CLAUDE DESMARAIS**, 39 Principale, Verchères. Tél.: Lucerne 3-3957.

QUELQUES taureaux Shorthorn, prix spécial pour vente rapide. Appelez ou écrivez **MONTY COWAN, SARAGUAY FARMS**, 5295 Pellet Bois Franc, Saint-Laurent, RI. 4-1289.

VERRATS, truies Yorkshire enregistrés classes XXX prêts service, excellente lignée, truies saillies sujets de choix. **ALBANI NICHOLS**, La Présentation, Saint-Hyacinthe.

VACHES laitières à vendre testées et vaccinées provenant des troupeaux de Toronto. **ERNEST GUELLET**, Sainte-Thérèse ouest, 105 boulevard Desjardins ouest, ou Rivière Cachée. Tél.: TA. 3-3313.

FAUT vendre, faule d'espace, 4 vaches Angus vêlant au printemps. **PHILIPPE FILION**, 112 Grande Côte, Sainte-Thérèse de Blainville. NA. 5-5640.

GENISSES Holstein enregistrées, vaccinées, âgées 6 mois à 1 an. **LUCIEN MERCIER**, Saint-Louis-de-Gonzague, Co. Beauharnois. Tél.: FR. 3-8568.

ATTENTION, belle et bonne jument, 1,400 livres, âge 8 ans. Couleur blond-café. **ROGER NEAULT**, Sainte-Françoise Romaine, Lotbinière, P.Q.

PLUSIEURS bons veaux, mâles, femelles, pur sang Shorthorn, à deux fins. Venez voir ces beaux veaux! Par expérience, l'amélioration dans les troupeaux est payante. **THOMAS TRÉPANIÉ**, Saint-Ludger, Co. Frontenac.

À VENDRE - DIVERS

VENTE **PARKAS** de camouflage de l'armée avec pantalon. Spécial à \$2.93; demandez notre catalogue.

ENTREPRISE DE LIQUIDATION **LA BAIE - QUE.**

MIEL blanc, liquide, 24 1/2 lb \$4.50, granulé 24 1/2 lbs, \$12.50, 12 1/2 lbs \$12.25, chaudière 35-lbs \$8.00, miel doré 24 1/2 lb \$6.25, chaudière 40 lbs \$8.00, miel ambré 12 1/2 lbs \$11.00, miel en gâteau, \$5.00 douzaine. **J. B. MONTAMBEAULT**, Balisac, Qué.

CALCULATEUR magique. Ce nouvel instrument fait 4 opérations. Addition - soustraction - multiplication - division. Vous pouvez calculer jusqu'à 999,999.99. Facile et très pratique. Format de poche. Cet instrument magique est garanti, livre avec instructions, spécial \$1.99. Deux pour \$3.50, transport payé. Acceptons C.O.D., envoyez commande avec bon de poste à: **M. G. NOVELTIES**, C.P. 367 Montréal, Québec.

AVOINE et paille pressée, à vendre. Préndrais animaux en pension pour l'hiver. S'adresser à **GERARD GASCON**, 4515, boul. des Mille-Îles, Ville Saint-François. Tél.: NO. 4-8130.

EQUIPEMENT complet fabrique bois, planeur, shaper slicker, bancs de scie avec moteurs, etc. Bois 7 et 3 pouces, planches de toutes sortes aussi aubaines chassiss, portes et finition. Communiquiez avec: **LEO BLANCHARD**, Saint-Denis sur Richelieu, Québec.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

COUPLES — femmes — ou filles demandés pour ouvrage général. Bon salaire. **HOPITAL POWER INC.**, Saint-Philippe d'Argenteuil, La Chute, Lorraine 2-6101.

\$20.00 par semaine, chambre seule pour aider, mère de 5 enfants (3 à l'école) pas de cuisine, congés réguliers. Écrire: **MADAME MARTIN**, 2778 rue Valcour, Sainte-Moy, Québec, 10.

AIDE générale, pas cuisine (jeunes enfants). Chambre seule avec télévision. **MADAME MAURICE LA-CHANCE**, 130 Ave Histop, Saint-Laurent, RI. 4-1805.

FILLE demandée pour maison privée pour la garde de 2 enfants. \$20.00 par semaine. Cette fille doit être honnête et fiable et âgée de 20 ans et plus. S'adresser chez **RAYMOND MAISONNEUVE**, Restaurant Le Paysan, Lesage, Route 11, Province de Québec.

BONNE demandée, 2 enfants (âge scolaire), salaire à discuter. **MADAME R. POIRIER**, 210 est, boul. Saint-Joseph, VI. 5-5258.

JEUNE fille demandée pour entretien des réfectoires, corridors, etc. S'adresser à: **SOEUR ECONOMIE**, C. N. D., Mont. Notre-Dame, 114 rue Cathédrale, Sherbrooke, P.Q.

ACCUEILLERAIS jeune fille, future maman; en échange: légers services. Chambre seule, bon chez-soi. S'adresser: **MADAME DENISE CARON**, 4618 rue Fabre, Montréal 34, LA. 3-9218.

AIDE générale, famille 4 enfants. Chambre privée, \$25.00 par semaine. Mrs. S. **ABBEY** 4455 Avenue Montrose, Westmount, Montréal, WE. 5-4515.

BESOIN 2 filles 18 à 25 ans, ouvrage général. Maison privée, canadienne-française. \$25.00 par semaine, augmentation tous les 3 mois. 135 Prieur, ouest, Montréal. 331-3594.

AIDE générale pas de cuisine. Jeunes enfants. Chambre seule et télévision. **MADAME MAURICE LA-CHANCE**, 130 Ave Histop, Saint-Laurent, RI. 4-1805.

AIDE générale aimant les enfants, chambre seule, bon salaire. Références exigées. **MADAME ANTOINETTE PATENAUF**, 223 Dulwich, Saint-Lambert, OR. 1-4225.

ENCANS PUBLICS

Il sera vendu par encan public, jeudi le 26 octobre à 1 h. 30 de l'après-midi chez **MONSIEUR ARME CHEVRIER**, Rigol, Route Ottawa, Co. Vaudeuil. Sera vendu: 25 vaches, 21 Holsteins croisés, 2 Ayrshire, 2 Jersey, 3 fraîches vêlées et autres vêlant en octobre et novembre. Un tracteur Case automatique Diesel 8 ans, avec une pelle Lessard 2 ans d'usage. Une fleuse-batteuse, 4 pieds Cockshutt. Une échicotteuse à points M'Gee avec wagon. Frigidaire à lait De Laval. Une traveuse Surge, 30 bidons à lait de 8 gallons. Ma ferme est à vendre (400 arpents). Adressez au propriétaire. Conditions: 6 mois de crédit, en fournissant des billets approuvés et portant intérêt. **ARME CHEVRIER**, BE. 8-5244.

FILS - TISSUS - COUPONS

COUPONS DE NYLON Teintes pastelles assorties pour confectionner quantité de vêtements à prix ridiculement bas.

PETITS COUPONS, pour petits vêtements d'enfants. Paquets de 7 lbs. (environ 50 à 70 vgs carrées) pour \$3.00 le paquet.

GRANDS COUPONS, pour grands vêtements de dames ou demoiselles. Paquet de 3 lbs. (environ 20 à 40 vgs carrées) pour \$4.10 le paquet.

DENTELLE blanche et de couleurs assorties, 1/2 livre \$2.00.

FOYER D'ECONOMIE, 1840 Parthenais, Montréal, P.Q.

VENTE DE COUPONS REDUCTION 50%

GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS

Toutes sortes de tissus à partir de 1/2 la vg. Coupons 1/2 à 1 vg, appareillés.

FLANELLETTE fleurie et rayée pour pyjamas, (27c vg) 23 vgs pour \$6.21.

CORDEROI, couleurs vives assorties, (49c vg) 13 vgs \$6.24.

COTON Blanc, tout usage (17c vg) 24 vgs pour \$4.08.

COTON uni de couleurs (18c vg) 22 vgs pour \$3.96.

BROADCLOTH imprimé, fleurie, (25c vg) 26 vgs pour \$6.50.

BROADCLOTH mercerisé de couleur (20c vg) 25 vgs \$5.00.

GABARDINE unie et fantaisie (35c vg) 10 vgs pour \$3.50.

GROS DRIL uni à pantalons (21c vg) 14 vgs pour \$2.94.

BEDFORD CORDE à pantalons (23c vg) 17 vgs pour \$3.91.

LISIÈRES pour fisser; toutes sortes et couleurs; demandez nos prix.

FIL À TISSER, naturel, bobines de 1/2 lb, 2/3 - 1.01 la lb. — 2 lb - 1.10 lb.

BOUTONS, couleurs et grandeurs assorties, \$1.40 la lb. FIL À COUDRE, blanc ou noir, bobine 5,000 vgs, \$1.30 la bobine. COUVERTURE en flanellette américaine pour bébés. Teintes pastelées assorties, toutes tailles, légères imperfections. Paquet de 2 lbs pour \$4.00.

COUVERTURES EN EDREDON, couleurs de couleurs et longueurs assorties. Pratique pour lits d'enfants, grands lits, etc. Paquet de 5 lbs à 0.70 la lb, \$3.50 le paquet. Demandez échantillon et catalogue gratis.

PRIME avec commande de \$3.00

FOYER D'ECONOMIE 1840 rue Parthenais, Montréal.

FIL à tisser 2 lb à 4.8. Naturel 0.30 et 0.90 lb. Couleur \$1.00 lb. Rouge et orange \$1.25 lb. Jersey pâle, 0.27 lb. Foncé, 0.35 lb. Laine et métallique. G. **LEGAULT**, 5960 Alphonse, Brossardville, P.Q.

SOIE blanche 10 verges, \$2.00, 48" brocard de taffetas et satin blanc, Dentelle 36 verges, \$1.00. Boutons, 740, \$1.00. Éponges, 20 pour \$1.00, sous-vêtements d'homme \$1.00 lb. Dépôt \$1.00, balance C.O.D. Mme **SCHEAFER** Drummondville.

COURTES pointes de coton, 3 lbs pour \$1.00, 7 1/2 lbs pour \$2.00. Fil à tisser de couleur 2 1/2 la lb, 0.32, aussi 2 lb - 2 lb naturel. Demandez échantillons, calendrier et catalogue gratis. **MADAME I. SCHEAFER**, Drummondville.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME demandé pour ouvrage général sur la ferme. Célibataire. Adressez à: **ERNEST FORTIER**, Saint-Étienne, Co. Beauharnois. Tél.: CO. 8-4281.

MACHINES - OUTILLAGE

CAMION Dodge, 1950. Tracteur Case A.C.I., tracteur Farmall Super A, avec hydraulique, "loader", grader, charrue, cultivateur, herse à roulette, épandeur à fumier, ces machines sont légèrement usagées. **MARIO CHEVRIER**, revendeur David Brown et Frano. Rivaud Tél.: BE. 8-5227.

LOADER

CHARGEUR 3 de verges Industriel Clétrac remis à neuf. Valeur de \$5,800.00. Sacrifieria pour \$2,500.00. Facilité de paiement. Écrire à C. **SENNEVILLE**, La Baie, Co. Yam. Qué.

CHARRUE à disques, 2 raies Ford — Moulange à marleaux Cockshutt. Ces machines sont très peu usagées. **JEAN-PAUL CARPENTIER**, Sainte-Thérèse, Cité Terrebonne. Tél.: TA. 3-7756.

TRACTEUR Ford, excellente condition, prix raisonnable. **ELMER ROBINSON**, Mascouche, Co. l'Assomption, GR. 4-2349.

CHAINES À PNEUS DE TRACTEURS, niveleuses, camions, automobiles — Chaines de camions à molette du prix régulier. Demandez nous prix. Agents demandés. S.V.P. Répondez en anglais si possible. Cultivateurs, achetez vos chaînes directement d'un grossiste et épargnez de l'argent. **JACK WARDLELL**, 1371, 3rd Ave, East Owen, Sound, Ont.

UNE CHARRUE, roulette, 3 raies. Vende à bonne condition, tracteur hydraulique. T. **CHOQUET**, 1 rue Massue, Varennes. Tél.: OL. 2-7617.

UN BULLDOZER International T. D. 18 et T.D. 24 en bon ordre, pas cher. **MONSIEUR CLAUDE LEDUC** 4155 Côte Verlu, Montréal 9, RI. 4-3961.

ARRACHEUSE mécanique et démarrée à betteraves à sucre, prêtes à fonctionner; aussi un refroidisseur à lait & bidons tous en bon ordre. **RAYMOND GAUTHIER**, Côteau du Lac, Co. Soulanges P.Q. Tél.: St-Clet 2 & 11.

BANCS de scie à vendre sur "ball-bearing", table plate sur roulettes. **EMILE SAINT-JACQUES** Saint-Roch, Richelieu, P. Qué.

EQUIPEMENT étable, 16 stalles à vaches Deally, 210 pieds de rails et chariot à fumier. **YVON FORTGET**, 7450 Des Mille-Îles, Ile Saint-François. NO. 4-8719.

MOULANGE avec moteur, 35 forces, presque neuve, vendu par Omega, mixeur, 800 livres avec moteur, 1 force. MO. 9-4283.

UN CHAR à fumier Bealy avec 180 pieds de tracs, en parfaite condition. **RENE CHARBONNEAU**, 4725 Côte Saint-François, Duvernay, NO. 1-7247.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

BEL emplacement à un mille de Granby, comprenant maison de briques à deux logis, munie du confort moderne, une grange-étable de 40 x 72, un garage double. **GERARD MEUNIER**, L'Ange-Gardien, Rouville. Tél.: AX. 3-6153.

ON DEMANDE

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, piles, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en main du tuyau usagé de toutes grosseurs. Vendra Réservoirs à eau chaude usagés pour ponçaux à vendre. **QUÉBEC ENTREPRENEUR**, 323, Lalement (coin Dorchester) Québec.

NOUS achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles aux environs de Saint-Hyacinthe. Appeler charges renversées à Province 1-2939. A. **PICARD ENRG.** Entrée dans le 4e Rang Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS-POULETTES. Vous aimez ce qu'il y a de mieux en commandant nos poussins Lignées pour la chair, Arbor Acres, Light Sussex, pour la ponte, Hy-Line, Austral Leghorn blanches et Light Sussex. **COUVOIR BOIRE & FRÈRE**, Wickham, cté Drummond.

POULETTES, poussins mélangés ou cochets Pour la ponte: la poulette Shaver Starcross 288, Races à Ovipos: Light Sussex, P.R.B., etc. Pour la chair: Arbor Acres, COUVOIR DE PONT VEAU, 25 Bas des Laurentides, Pont-Viau, Montréal 49, P. Q. Tél. Montréal 3-3631.

LIVRAISON à votre choix. Poulettes lourdes à chair \$5.99 le cent, Acompte \$1.00 le cent avec commande. Box 171 Hamilton, Ont.

POULETTES Ames et autres bonnes variétés. Âgées d'un jour à 12 semaines, disponibles pour livraison rapide. Incubation sur commande. Réservez dès maintenant nos poussins à griller pour novembre et décembre. **BRAY HATCHERY**, rue Talbot, Sherbrooke ou box 111 Hamilton, Ontario.

VOUS obtenez plus, avec moins d'argent quand vous achetez poulettes productives Cashman & Cash. Les Cashman ont gagné le trophée d'une période globale de 3 ans décerné pour le plus haut revenu au-dessus du coût de la nourriture et du prix du poussin au Missouri. Profit \$3.12 — Le suivant (plus haut dans l'épreuve) \$2.95 — Le plus bas \$2.24 — Moyenne \$2.95 — Le meilleur de tous, le poussin Cashman coûte moins cher que plusieurs autres lignées. Vous épargnez \$2.00 par cent si vous commandez avant le 1er décembre. Livraison en tout temps. Aigu toutes les races populaires à partir de deux fins. Races à ponte: Dindonneaux

LA REVUE DES MARCHÉS

ANIMAUX VIVANTS

DIVERS

PRODUITS AVICOLES

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements, qui suivent, s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, le 16 octobre 1961.

Les arrivages, lundi, se chiffraient à 1,248 bovins, 852 veaux, 97 porcs et 351 agneaux et moutons. Les offres de bovins comprenaient environ 350 sujets de plus que la semaine dernière, et se formaient de 625 bouvillons, 548 taures et vaches et 75 taureaux.

A la suite d'arrivages plus nombreux, la demande n'était que passable. Les bouvillons, de meilleure qualité, s'échangeaient à des prix entièrement stables tandis que les autres classes se vendaient en général 0.50 de moins que la semaine dernière.

Les taures et vaches rapportaient des prix stables à 0.50 moins cher. Il n'y eut pas assez de taureaux de vendus hier pour nous permettre de donner des prix et d'établir une tendance.

Les veaux de lait étaient en bonne demande et rapportaient des prix stables à ceux de la semaine dernière. Les veaux de champ se sont vendus à des prix stables si l'on considérait la qualité offerte.

Les porcs sont vendus 0.50 de moins que la semaine dernière, soit \$29.00 catégorie A, les truies sont demeurées stables à \$18.20.

Les agneaux et moutons étaient en bonne demande et leurs prix stables à ceux de la semaine dernière.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au Marché de l'Est, lundi le 16 octobre 1961.

Les arrivages se chiffraient à 588 bovins, 745 veaux, 433 porcs et 44 agneaux et moutons. Les offres se formaient de vaches et de taureaux de qualités diverses.

La demande était passablement bonne et toutes les classes se vendaient à des prix stables en général.

Toutes les catégories de veaux s'échangeaient bien à la suite d'une bonne demande et leurs prix étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté \$1.00 de moins que la semaine dernière, et les truies stables.

Les quelques agneaux et moutons offerts se sont vendus aux mêmes prix que la semaine dernière.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.
Les cinq membres du Montreal Livestock Exchange sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Enrg.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tasse, agents à commission.
Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.
Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal — Tél. 844-9511.

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

PRIX PAYÉS, LUNDI, LE 16 OCTOBRE 1961

	Marché de Pointe St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
A - Prix de base	28.00	27.50	28.70-29.35
B	28.00	26.50	27.70-28.35
C	26.00	24.50	25.70-26.35
D	26.00	24.50	25.70-26.35
Légers	25.50	24.00	25.20-25.85
Lourds	26.00	24.25	25.45-26.10
Extra - lourds	18.00-24.00	17.00-22.50	19.60-24.05
Semi-castrats	22.00	25.50	21.70-22.35
Truies	18.00-20.00	17.00-18.00	19.60-19.75

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

Les 10, 11, octobre 1961

	MARCHE DE L'OUEST	MARCHE DE L'EST
Les prix en général ont été stables en rapport aux prix payés la semaine précédente.		Les prix des porcs et truies sont demeurés les mêmes que ceux de la semaine précédente dans la plupart des cas.
Catégorie A	\$29.50	35 à \$29.50 51 à \$28.50 230 à \$28.50 plus .80 ch.
Truies	\$18.00-\$20.00	\$17.00-\$18.00 plus .80 chacune

Fruits et légumes

Prix payés par les marchands de gros en fruits et légumes au Marché Central Métropolitain, jusqu'à 7 heures a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial.

LUNDI, LE 16 OCTOBRE 1961

POMMES — Wealthy 1.50-1.75, Wolf River 1.75-2.25, McIntosh 2.00-2.25 "C" 1.50; pommettes 3.50; tombées 1.25-1.50 le boisseau.

AIL — .35-40c la tresse.
AUBERGINES — 2.00-3.00 le boisseau.

BETTERAVES — .35-45c la doz. de paquets; no 1, 75c-1.00 le sac de 50lb.

BROCOLI — 1.75-2.00 la doz.
CAROTTES — .35-40c la doz. de paquets; no 1, 75-90c les 50 livres; 1.75 cellos de 50lb.

CELERI — .75-1.00 la doz. 1-50-2.00 le cageot.

CHOUX — .75-90c le cageot ou le sac de 50 lb; choux rouges 1.00-1.25, frisé 1.25; choux siamois 1.00-1.25 la doz.

CHOUX-FLEURS — 1.00-1.25, petits 75c la doz.

CHOUX de BRUXELLES — 3.25-3.50 les 16 pintes.

COURGES — Marrow 1.00, Hubbard 2.00-2.50 la doz.; Pepper 1.50 le boisseau; citrouilles 2.00-3.00 la doz.

EPINARDS — .75-90c le boisseau, 1.75 les 12 cellos de 10 oz.

LAITUE — Iceberg 1.50-2.00 les 18.

CHICOREE ou ESCAROLE — 1.00 le cageot.

NAVETS — No 1, 1.00-1.25; no 2, 75c. les 50 lb.

OIGNONS — 40c. la doz de paquets; no 1, petits 1.25; no 1, 1 1/4 minimum 1.50-1.75; rouges 2.25, type espagnol 2.00-2.25 les 50 livres.

PANAIS — 2.00-2.50 le boiss.

PERSIL — .35-40c la doz de paquets.

PIMENT — Vert doux 1.50-2.00 le boisseau, 1.00 la boîte, fort 1.00 les 6 pintes.

POIREAUX — .40-50c. gros 75c la doz.

RADIS — 35c la doz. de pqts.

TOMATES — Rouges 1.00-1.25, roses 1.50-2.00; vertes, 70c. la bte.

Le prix des oeufs s'est amélioré au cours de la semaine écoulée principalement du fait que les oeufs A-moyens se sont bien écoulés sous une bonne demande. Les achats pour les oeufs A-gros se sont faits avec prudence et ceci se continue au cours de cette semaine.

Les offres provenant de l'Ontario furent un peu plus légères mais en volume normal pour la saison et quelques oeufs furent achetés des provinces de l'Ouest.

Les approvisionnements de poulets à griller furent amples et le prix de vente se continue très compétitif.

Les réceptions de gros poulets furent suffisantes pour une demande stable tandis que celles de la poule s'écoulaient lentement. Le marché du dindon est peu animé.

Volailles en boîtes

Semaine finissant
LUNDI, LE 16 OCTOBRE 1961
POULETS ABATTUS
(6 livres et plus)

A	31c-32c
A	(4 1/2 et moins de 6 livres)
A	26c-28c

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, 17 octobre, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 63 3/4 93 pts et 62 3/4, 92 points admissible et 62 1/4 à 62 3/4 non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première catégorie.

Le fromage blanc du Québec se vendait 31c., coloré 31c., prix de remise, paraffiné, F.O.B., Montréal, celui de l'Ontario, pas de cotation.

Prix payés jeudi, le 5 octobre

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 5 1/2c à 10c 4 1/2c à 9c cylindre.

Lait en poudre consommation animale 4 1/2c à 4 1/2c.

Poudre de lait de beurre 4 1/2c à 4 1/2c.

Poudre de petit lait 4 cents.

Pommes de terre

Lundi, le 16 octobre '61 sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre étaient les suivants:

Québec, no 1, 75 lbs	0.90-1.00
Québec, no 1, 50 lbs	0.70-0.75
Québec, no 1, 10 lbs	0.20
Québec, no 2, ou de terres noires, 75 lbs	0.75
N.B. — 50 lbs	0.90

Animaux vivants

MARCHE DE L'OUEST

	Bouvillons	Vaches	Taureaux	Taures	Veaux de lait	Agneaux et moutons
Choix	23.25-25.60					
Bons	22.25-23.25					
Moyens	20.00-22.00					
Communs	15.00-20.00					
Bonnes (types à boucherie)	16.00					
Bonnes, locales	15.50-15.75					
Moyennes	14.50-15.50					
Communes	13.00-14.50					
Très communes	9.25-13.00					
Bons	aucun					
Communs et moyens	aucun					
Bonnes	aucune					
Moyennes	aucune					
Communes	8.25-17.00					
Bons	28.00-32.00					
Moyens	25.00-28.00					
Communs	20.00-25.00					
Veaux de champ	12.00-17.00					
Bons	19.35-20.00					
Communs	17.00-18.50					
Moutons						
Selon qualité	4.00-7.00					

MARCHE DE L'EST

	Bouvillons	Vaches	Taureaux	Taures	Veaux de lait	Agneaux et moutons
Choix	aucun					
Bons	aucun					
Moyens	aucun					
Communs	15.00-19.00					
Bonnes (types à boucherie)	aucune					
Bonnes, locales	15.00-16.00					
Moyennes	14.00-15.00					
Communes	13.00-14.00					
Très communes	9.00-13.00					
Bons	17.00-18.00					
Communs et moyens	13.50-17.00					
Moyennes	aucune					
Communes	13.50-18.00					
Bons	30.00-32.00					
Moyens	27.00-29.00					
Communs	20.00-27.00					
Veaux de champ	12.00-16.00					
Bons	19.35					
Communs	18.00					
Moutons						
Communs	3.50					

(3 1/2 et moins de 4 1/2 livres)	
A	22c
Poulets à griller et à frire	
A	21c
Poulets éviscérés en vrac (5 livres et plus)	
A	38c-40c
(4 et moins de 5 livres)	
A	35c-37c
(3 et moins de 4 livres)	
A	31c-33c
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
A	27c-28c

POULES ABATTUES

(De 5 1/2 livres et plus)	
A	22c-24c
(4 1/2 et moins de 5 1/2 livres)	
A	19c-21c
(Moins de 4 1/2 livres)	
A	13c-16c
Poules éviscérées en vrac (5 livres et plus)	
A	32c-34c
(4 et moins de 5 livres)	
A	31c-33c
(Au-dessous de 4 livres)	
A	28c-30c

JEUNES DINDONS

(Moins de 8 livres)	
8 livres et moins de 16	40c-41c
Canard	54c-46c

Oeufs

Prix sur place à Montréal
Oeufs triés
(caisses gratuites)

Extra-Gros	64c-65c
A - Gros	62c-63c
A - Moyens	51c-52c
Petits	33c-34c
Fee-Wee	21c
B	45c
C	28c

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)

Extra - Gros	69c-72c
A - Gros	67c-69c
A - Moyens	56c-58c
A - Petits	38c-40c
B	49c-51c
C	32c-35c

Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)

Extra - Gros	76c-81c
A - Gros	73c-79c
A - Moyens	61c-67c
A - Petits	42c-47c

Volailles vivantes

Poules	
Prix aux producteurs, à Montréal	
6 livres et plus	14c-16c
5 livres et moins de 6	12c-13c
Moins de 5 livres	9c-10c

Poulets	
6 1/2 livres et plus	22c-23 1/2c
5 livres et moins de 6 1/2	16-17 1/2c
4 livres et moins de 5 1/2	15-15 1/2c
Poulets à griller et à frire	
	14 1/2c-15 1/2c

DINDONS	
Jeunes dindons:	
Moins de 10 livres	24-24 1/2c
10 lb et moins de 20 lb	24-24 1/2c
Au-dessus de 20 lbs	22c-22 1/2c
Canards	29c

Tous, chacun pour sa part, chacun à sa place et à sa façon, travaillent à :

L'ÉDIFICATION DU PEUPLE DE DIEU ET À L'ORGANISATION DE LA CITÉ TERRESTRE

M. le Président général,
MM. les dirigeants,

Bien chers congressistes.

A l'occasion des congrès, il est toujours de mise de faire un retour sur l'année écoulée afin de bien voir où l'on va. J'ai pu le réaliser au cours de l'été en participant à plusieurs congrès de Fédérations.

Cette semaine nous avons l'avantage de faire cette révision en étudiant les rapports soumis par les différents Comités et Services du Bureau confédéral. Nous pouvons y apprécier le bon travail des officiers de l'UCC, ce qui ne nous empêchera pas d'exiger démocratiquement qu'ils continuent de servir de leur mieux les intérêts de tous les cultivateurs.

Parmi vos représentants sur le plan de la Confédération, seul l'aumônier général n'est pas assujéti à la présentation d'un rapport en belle et due forme. C'est là une prérogative qui lui laisse beaucoup de latitude et qui vous permet de croire, sans voir, qu'il se dépense beaucoup à sa façon pour le bien du mouvement.

Fort de cette liberté d'action, je me présente devant vous sans trop d'appréhension mais je n'en veux pas moins faire avec vous un petit retour sur l'année écoulée.

A la succession de M. Bolté

Avec le premier janvier 1961, M. Bolté devait nous quitter pour se consacrer plus totalement à l'enseignement au Grand séminaire. Il fut au sein de notre mouvement un vrai directeur spirituel. Sa doctrine sûre vous a permis durant cinq ans d'orienter votre travail dans le sens de la justice et vous a aidé à préciser les politiques de votre association en tenant compte des directives sociales de l'Eglise. Il reste dans la mémoire de chacun comme un prêtre généreux et dévoué auquel nous garderons une reconnaissance ineffaçable. Nul doute qu'il apportera à ses élèves les fruits de sa longue expérience person-

nelle dans les questions sociales et que de nombreux prêtres pourront en bénéficier pour exercer plus efficacement leurs responsabilités dans les divers champs de leur apostolat.

Pour assurer la relève, on a cru que je pourrais vous satisfaire. Connaissant la bienveillance de nos bons cultivateurs, je n'ai pas insisté pour me dérober à



M. l'abbé G.-E. PHANEUF,
aumônier général à l'UCC

une telle responsabilité et je puis vous dire que je n'ai pas encore eu à le regretter tant il est vrai qu'on finit presque toujours par croire que l'on était bien fait pour les charges et les honneurs qui nous échoient.

Même si je n'ai pas à vous faire un rapport détaillé de mes activités, je veux cependant vous dire que, depuis janvier, je vous ai apporté toute ma bon-

ne volonté pour présenter la pensée de l'Eglise soit dans des journées d'étude, soit dans les différents congrès auxquels j'ai eu le bonheur de participer, soit dans toute rencontre qui me permettait de mieux connaître vos problèmes et d'y chercher avec vous des solutions humaines et chrétiennes. Je continuerai de le faire avec le même enthousiasme aussi longtemps qu'il me sera possible. Maintenant si nous restons dans notre perspective de révision de l'année écoulée, nous constatons qu'en 1961 l'Eglise, plus que jamais, fait appel à notre sens chrétien pour que l'organisation terrestre de nos milieux soit pénétrée de justice et de charité.

Dans vos congrès de Fédérations, vos évêques respectifs vous ont redit l'intérêt qu'ils portent à vos soucis d'ordre temporel et au bien de vos âmes. A la suite du chef suprême de l'Eglise, ils vous ont rappelé qu'en matière économique et sociale il devient de plus en plus nécessaire que les différents groupes de nos sociétés s'organisent en Associations professionnelles fortes et autonomes en même temps sur les principes d'une philosophie humaine et chrétienne.

Un document de sagesse

Bien que je n'aie pas une voix aussi autorisée, je voudrais ici reprendre un peu le même enseignement pour souligner que le grand événement de l'année en ce qui regarde l'enseignement social de l'Eglise, reste la publication de la fameuse encyclique Mater et Magistra. C'est là un document dont la sagesse et l'actualité réjouissent les hommes de bonne volonté et font l'admiration même des adversaires de l'Eglise. Sa Sainteté Jean XXIII, avec ses qualités et ses manières paternelles continue selon sa personnalité propre de se faire le digne vicaire du Christ sur la terre. Nous sentons que l'Eglise est éternelle et que son enseignement reste immuable même s'il s'applique aux situations les plus changeantes et les plus troublées parce qu'il s'appuie toujours sur le roc de la vérité.

Je ne puis dans un exposé forcément trop bref vous présenter de longs commentaires de l'encyclique Mater et Magistra. Il convenait cependant à l'occasion du Congrès général, d'attirer une fois de plus votre attention sur ce document d'importance capitale pour la bonne orientation d'un mouvement tel que le vôtre. La meilleure façon de le faire, si l'on ne veut dépasser la pensée du Saint-Père dans un sens ou dans un autre, nous semble de tenter tout simplement de vous en donner un résumé qui pourrait vous en faire saisir la valeur et vous déterminer à l'étudier vous-mêmes personnellement.

Venue pour commémorer le 70e anniversaire de Rerum Novarum, la première grande encyclique sociale, Mater et Magistra rappelle le chemin parcouru par l'enseignement de l'Eglise en matière sociale et apporte de nouvelles applications aux problèmes de l'heure. Cette encyclique vous vous en souvenez, sans doute, se divise en quatre grandes parties. Dans la première, elle nous fait revenir en arrière pour souligner que Rerum Novarum promulguée en 1891, apportait une réponse aux transformations industrielles et économiques de même qu'aux difficultés sociales de la fin du 19e siècle. Léon XIII attirait l'attention du monde sur les misères de la classe ouvrière et traçait les voies de la reconstruction sociale. Ses successeurs Pie XI, dans Quadragesimo Anno et Pie XII tout spécialement dans son message de la Pentecôte 1941 ont continué d'indiquer les mesures à prendre pour opérer la même restauration.

Socialisation...

Aujourd'hui, Jean XXIII constate que la société s'est beaucoup transformée et qu'on assiste actuellement, partout, à une tendance qu'on appelle la "socialisation". Cette tendance peut servir le bien de la personne humaine en permettant aux gens, grâce à l'association, de se procurer des biens qui dépassent les

(Voir : Discours de M. l'abbé... p. 22)

Les éleveurs canadiens avisés préfèrent les aliments

MIRACLE

QUÉBEC:

Le toureau junior du troupeau Spring Farm Magic Kiawona a toutes les qualités requises pour conserver à la ferme Bombardier, l'excellente réputation dont elle jouit.

Jacques Houde, gérant du troupeau de la ferme Bombardier, détient aussi des diplômes de Premier Eleveur et de Premier Exposit. Sous sa direction les 45 vaches de la ferme Bombardier ont produit une moyenne qui dépasse 13,000 livres, de lait par année. "Grâce aux moulés Miracle, nous avons pu obtenir un B.C.A. de 136-141, l'an dernier. Je compte sur les aliments Miracle pour m'aider à maintenir ces records."

